



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# Observatoire Régional de l'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Ile-de-France **2026**

Chiffres clés au 31/12/2025





# Préambule



*L'Observatoire Régional de l'AB d'Ile-de-France animé par le GAB Ile-de-France (GAB IdF) produit chaque année un état des lieux le plus complet possible de la production et des circuits de distribution des fermes en AB de la région. En simultan , il donne un aper u des op rateurs (pr parateurs, distributeurs...) qui proposent des produits bio dans leur gamme et repr sentent des d bouch s potentiels pour les fermes en AB franciliennes.*

*Ce document est le fruit d'un traitement minutieux des informations r colt es par les agents du GAB IdF dans le cadre de leurs missions d'animation et de conseil aupr s des fermes de 1988   aujourd'hui, des chiffres globaux fournis par l'Agence Bio (notifications des fermes bio ou en conversion et des op rateurs de l'aval), des attestations de production des exploitations  tablies par les organismes certificateurs, des donn es du dernier recensement Agreste (2020), des donn es sur les Aires d'Alimentation de Captages, captages prioritaires, etc. fournies par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN).*

*La r alisation de cet Observatoire est soutenue par la R gion Ile-de-France et l'AESN, en lien avec la DRIAAF et l'Agence Bio.*





• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France



# Sommaire

1. L'Agriculture Biologique en IdF .....	5-17
2. Les tendances de l'AB en IdF .....	18-26
3. L'Agriculture Biologique et l'eau en IdF.....	27-31
4. L'Agriculture Biologique dans les départements .....	32-45
5. Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés .....	46-70
6. Les opérateurs de l'aval certifiés en AB en IdF .....	71-95
7. La consommation des produits en AB en IdF.....	96-100
8. Sigles, abréviations et lexique .....	101-104



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 1.

# L'Agriculture Biologique en Île-de-France

Les chiffres clés .....	6
L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien .....	7
Les productions .....	8
Les surfaces par production .....	9
La mixité des exploitations .....	10
L'emploi .....	11-13
La pyramide des âges .....	14
Les femmes dans l'Agriculture Biologique francilienne .....	15
La transmission des + de 55 ans .....	16
La diversité des ateliers de production .....	17



# Les chiffres clés

## Place de l'Agriculture Biologique en Ile-de-France

Sur les 553 888 ha de Surface Agricole Utile (SAU) en région Ile-de-France, tous modes de production confondus (TMPC : exploitations conventionnelles et biologiques – *Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2023*), 38 323 ha sont aujourd'hui cultivés en agriculture biologique, soit près de **6,9% de la SAU régionale**. Parmi ces surfaces, 35% sont en cours de conversion. Les exploitations en AB (671) représentent 16,3% des exploitations TMPC (4 108 exploitations TMPC – *Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2023*).

Pour la deuxième année consécutive, les surfaces engagées en AB en Île-de-France reculent en 2025, mais le nombre d'exploitations engagées se maintient :

- **28 nouvelles fermes en AB** et **523 ha** nouvellement engagés en AB :
  - **16 fermes** créées pour **120 ha**
  - **1 ferme** créée sur **146,6 ha** déjà certifiés en AB grâce à l'installation de 2 agricultrices ;
  - **11 conversions** ont engagé **256,4 ha** ;
- **25 fermes en AB** ont engagé **716,6 ha** supplémentaires en AB (poursuites de conversion).
- **28 arrêts** sont recensés en 2025 pour **1048,5 ha** déconvertis. Noter que **325,6 ha** ont été maintenus en AB grâce à leur reprise par des fermes engagées en AB. Ceci conduit à une perte nette de **722,9 ha**. Plus de détails à la page 25.

# 671

exploitations sont engagées dans une certification AB à fin 2025

# 38 323 ha

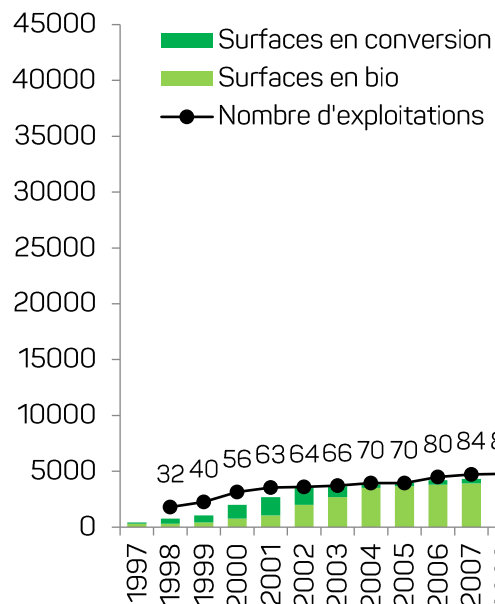
sont cultivés en bio ou en conversion fin 2025

# 16,3%

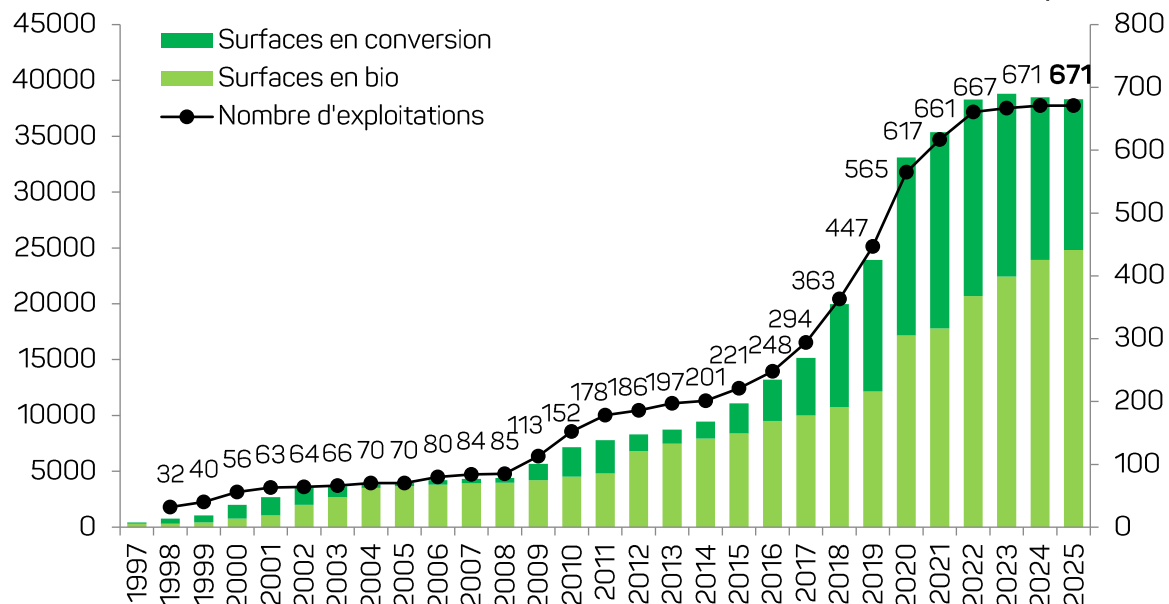
des exploitations agricoles franciliennes sont engagées en AB à fin 2025

## Surfaces et nombre d'exploitations engagées en Agriculture Biologique depuis 1997

Surfaces (ha)



Nombre d'exploitations





# L'Agriculture Biologique sur le territoire francilien

Exploitations engagées en AB par type de production principale et par surfaces cultivées en AB par commune

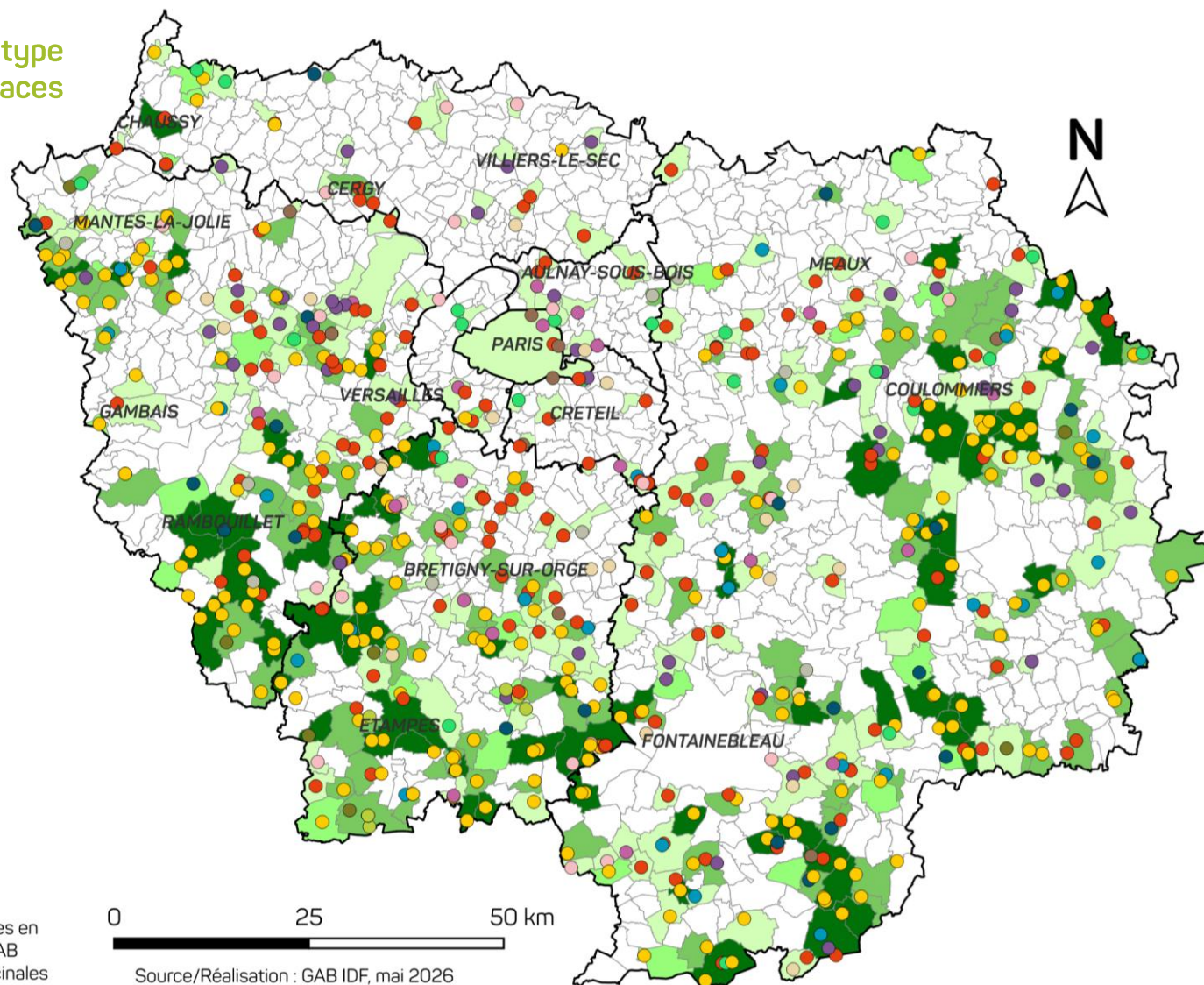
## Surfaces en AB

- 0 - 20 ha
- 20 - 50 ha
- 50 - 200 ha
- 200 ha et plus

## Exploitations engagées en AB par type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes cultures
- Légumes de plein champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM
- Viticulture

Autre \* : terres (généralement des prairies) engagées en AB dont l'utilisation n'est pas valorisée en AB  
PPAM \*\* : Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales











# Les productions

**72%** des fermes engagées en AB de la région Ile-de-France produisent principalement des grandes cultures ou des légumes.

## Mieux comprendre

Les surfaces « Légumes » concernent le maraîchage diversifié, les légumes de plein champ, les légumes secs, les champignons, le cresson et les plantes à parfum aromatiques et médicinales. Les grandes cultures désignent la production de céréales, d'oléoprotéagineux et de plantes à fibres et autres cultures industrielles. La production principale « Autre » désigne des exploitations qui ont des terres certifiées en AB - généralement des prairies - mais qui ne sont pas valorisées en AB ou ne sont pas exploitées par leur propriétaire. Elles peuvent être allouées à d'autres agriculteurs. On peut utiliser ce terme pour désigner les fermes dont l'engagement en AB est confirmé, mais pour lesquelles nous n'avons pas d'information sur la production.

## Répartition des exploitations d'Ile-de-France par type de production principale\* et par département (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

Département	 Grandes cultures	 Légumes	 Arboriculture et petits fruits	 Polyculture-élevage et élevage	 Apiculture	 Pépinières et Cultures Ornementales (PCO)	Autre	Total
<b>77</b>	115	80	34	31	9	7	7	283
<b>78</b>	67	52	17	12	8	2	4	162
<b>91</b>	69	58	4	10	4	7	2	154
<b>95</b>	5	15	6	3	1			30
<b>75, 92, 93, 94</b>	1	22	8	1	3	6	1	42
<b>Région</b>	<b>257</b>	<b>227</b>	<b>69</b>	<b>57</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>671</b>
<b>Part</b>	38,3%	33,8%	10,3%	8,5%	3,7%	3,3%	2,1%	100%

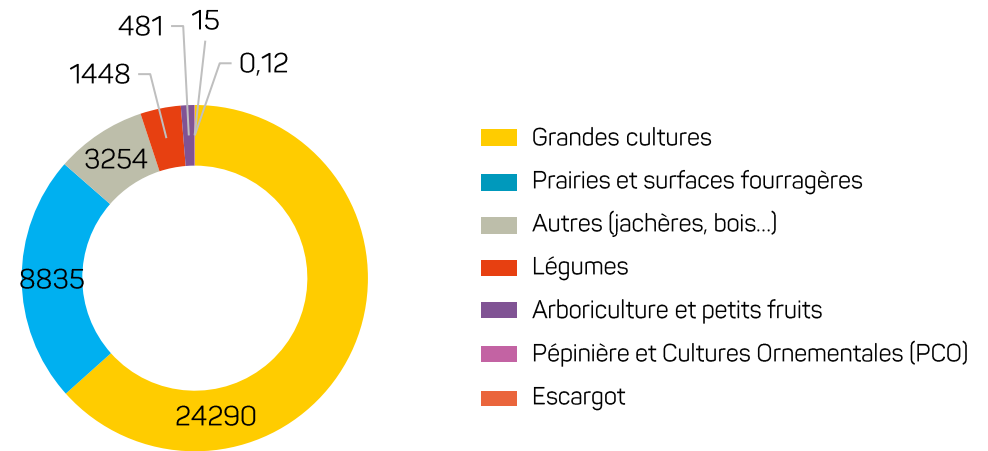
\* La production principale désigne la production qui génère le chiffre d'affaires le plus important.



# Les surfaces par production

## Répartition des surfaces (ha) AB d'Ile-de-France par type de production

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)



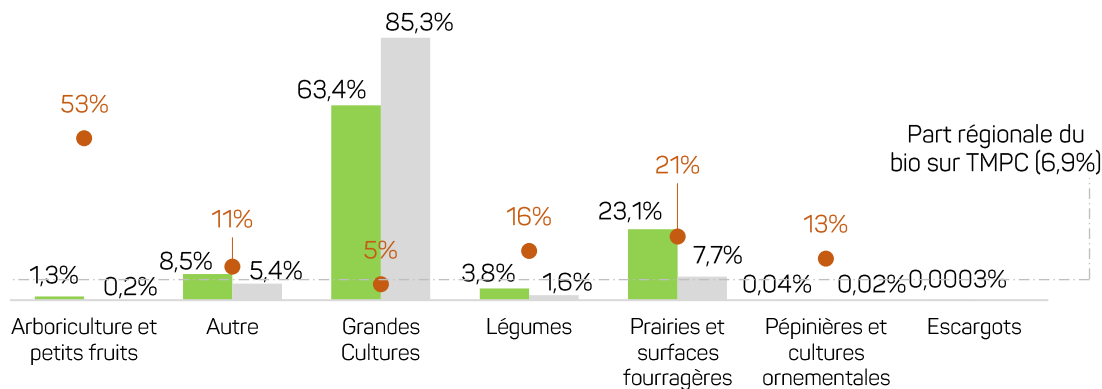
# 86,5%

des surfaces engagées en AB en Ile-de-France sont consacrées aux grandes cultures, aux prairies et surfaces fourragères.

## Part (%) des surfaces AB et TMPC par type de production

(Source : GAB IdF, 31/12/2025 et Enquête sur la structure des exploitations agricoles, 2023)

- Part de la SAU bio 2025
- Part de la SAU TMPC 2025 projetée
- Part du bio sur la projection TMPC 2025



### A retenir

Les surfaces engagées en AB en Ile-de-France sont principalement cultivées en grandes cultures (63,4%). Leur proportion est inférieure à la part des grandes cultures dans l'agriculture francilienne TMPC (85,3%).

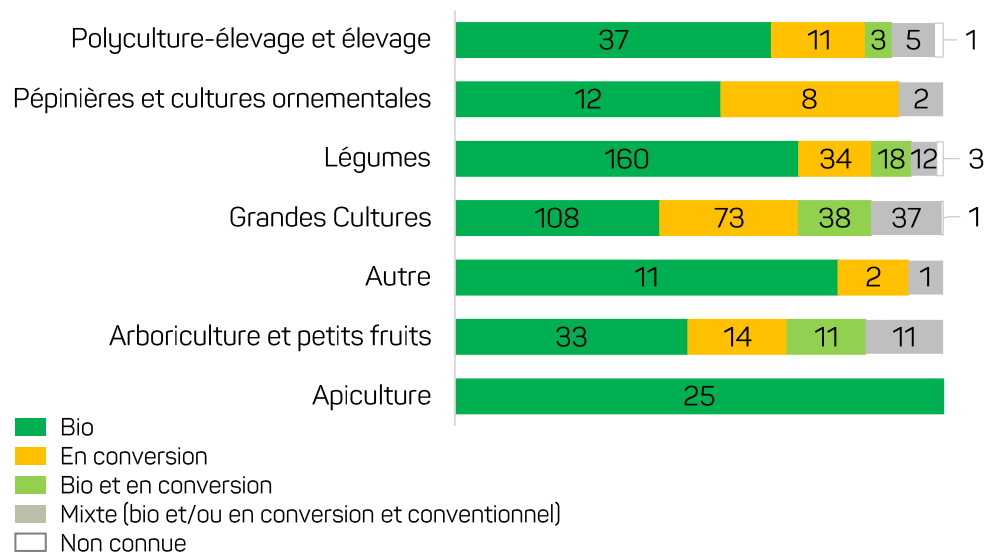
On observe que les surfaces de prairies et de productions fourragères en bio représentent 23,1% de la surface engagée en AB en Région IdF contre 7,7% en TMPC. Ces surfaces sont utiles dans les rotations de cultures, notamment pour les productions céréalières.

\* Les calculs de la SAU TMPC 2025 projetée sont issus d'une projection avec les écarts moyens entre 2020 et 2023



# La mixité des exploitations

## Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB par type de production (Sources : GAB IdF, 31/12/2025)

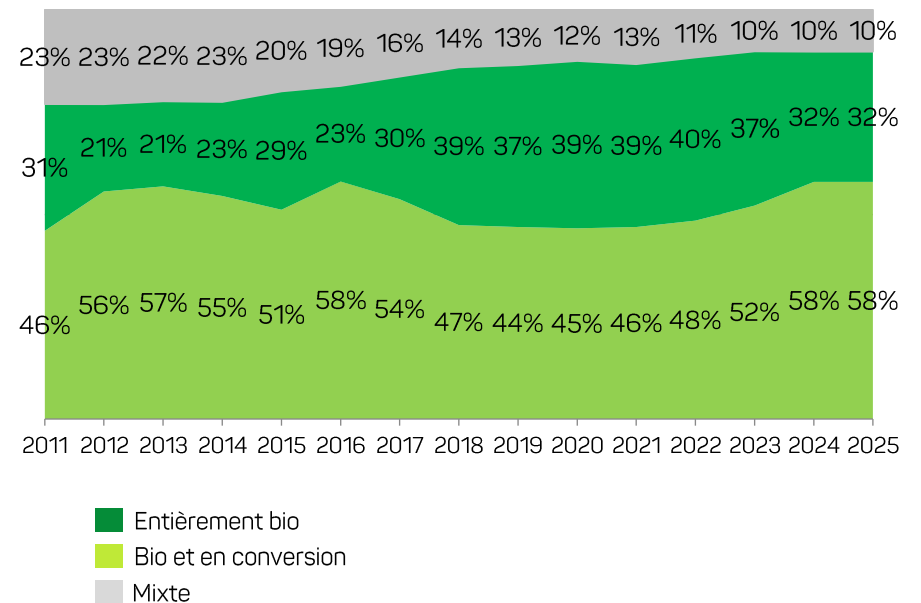


## A retenir

93,4% des exploitations légumières engagées en AB ne sont pas mixtes, c'est-à-dire que leurs surfaces sont toutes en bio et/ou en conversion.. 70,5% ont terminé leur conversion, c'est-à-dire qu'elles ont toutes leurs surfaces en bio. En grandes cultures, 85,2% ne sont pas mixtes et 42% ont achevé la conversion. On note aussi que la part de 10% de fermes mixtes sur la totalité des fermes engagées en AB se maintient depuis 2023.

## Mixité des exploitations franciliennes engagées en AB

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## Mieux comprendre

Cette mixité des exploitations franciliennes engagées en AB s'explique principalement par une conversion progressive.

# 89%

des fermes engagées en AB en Ile-de-France conduisent l'ensemble de leurs surfaces en Agriculture Biologique (c'est-à-dire que les surfaces sont labellisées bio et/ou en cours de conversion).

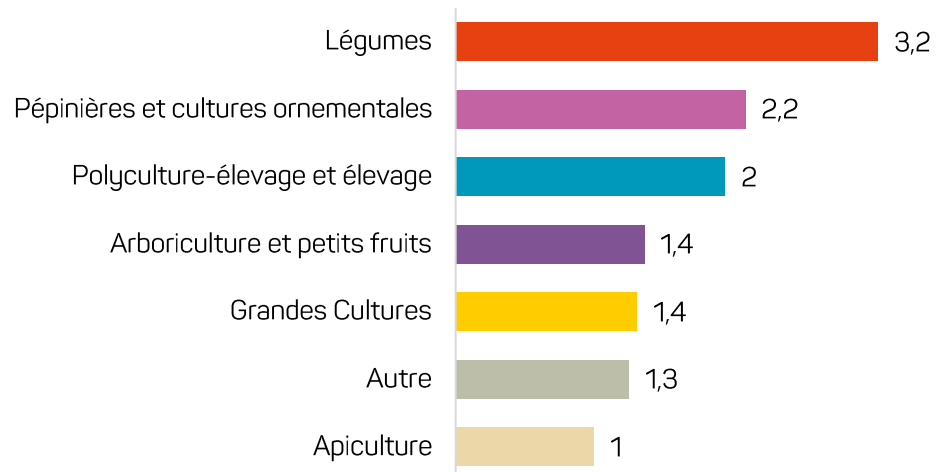


# L'emploi

## 1 206 Unités de Travail Agricole (UTA)

sont liées à la production AB en Ile-de-France à fin 2025. Les données proviennent de 583 fermes sur les 671, ce qui conduit à une projection totale de 1388 UTA. 50,6% sont des chefs d'exploitation (702 UTA), 49,4% sont salariés permanents (617 UTA) et 5% sont issus du cadre familial (69 UTA). Les salariés saisonniers dont le nombre est particulièrement variable d'une année à l'autre, ne sont pas pris en compte ici, mais représentaient en 2025 près de 418 UTA.

### Moyenne des UTA par exploitation (hors emplois saisonniers) par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## 76,9%\*

des UTA sont liées exclusivement aux exploitations agricoles. Ce sont les chefs d'exploitation et les salariés permanents dont les UTA familiaux, soit 927 emplois.

## 23,1%\*

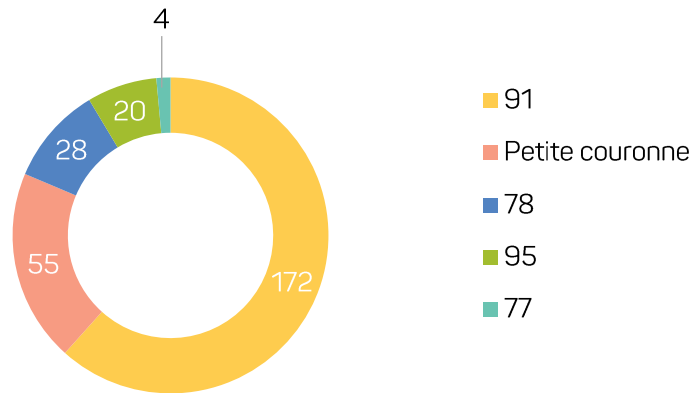
des UTA sont liées aux 18 structures d'insertion, soit 279 emplois (cf. p.12).

*\*Hors saisonniers*



# L'emploi

## Nombre de salariés (encadrés et encadrants hors saisonniers) des structures d'insertion produisant en AB par département (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



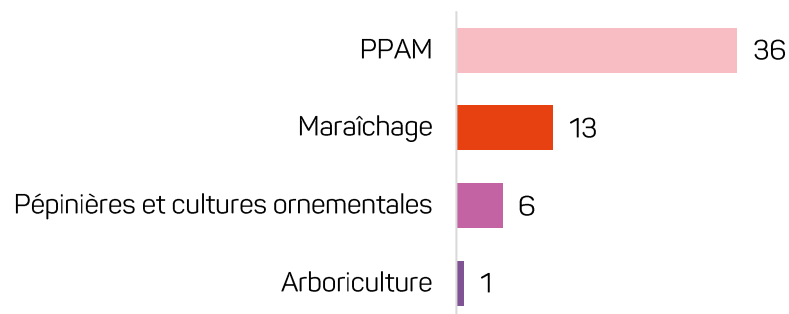
**18** structures d'insertion sont engagées en AB en Ile-de-France.

Ces structures n'ont pas pour activité première la production agricole, mais la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

- 11 sont des Jardins d'Insertion par l'Activité Economique (JIAE). Elles emploient 159 salariés. Parmi elles, 3 jardins du Réseau Cocagne emploient 23 salariés.
- 7 sont des Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT). Ils emploient 120 salariés.

13 de ces structures font principalement du maraîchage, 3 des plantes à parfum aromatiques et médicinales, 1 est en pépinière et cultures ornementales et 1 en arboriculture.

## Moyenne des Unités de Travail Agricole (UTA) pour les structures d'insertion par type de production principale (hors saisonniers) (Sources : GAB IdF, 31/12/2025)



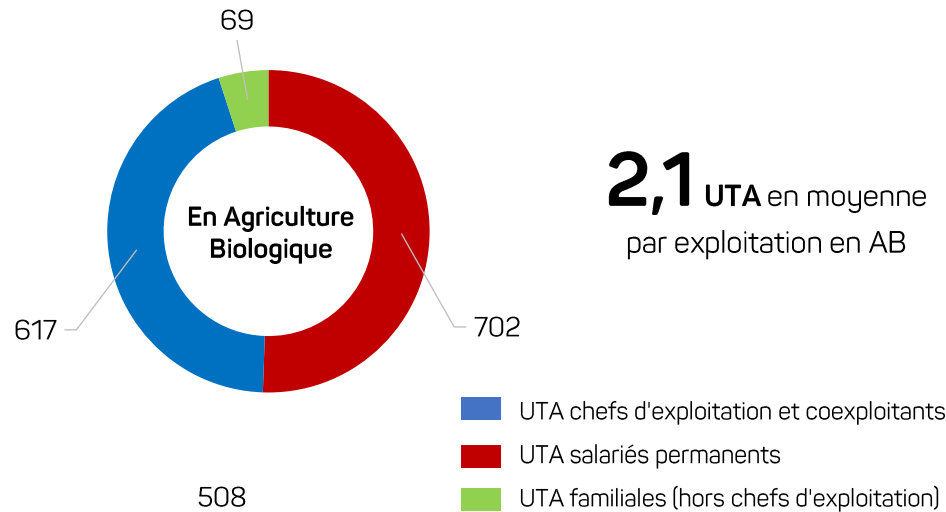
### A retenir

Ces structures ont davantage de salariés que les exploitations agricoles, en raison de leur mission d'insertion professionnelle.

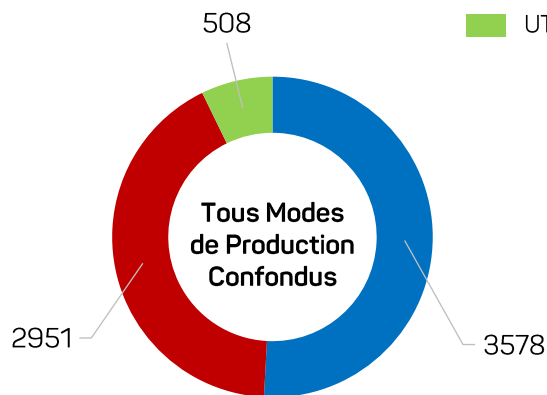


# L'emploi

**Répartition des Unités de Travail Agricole (UTA) franciliennes (hors saisonniers)** (Sources : GAB IdF, 31/12/2025 (données AB) et Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2023 (données TMPC))

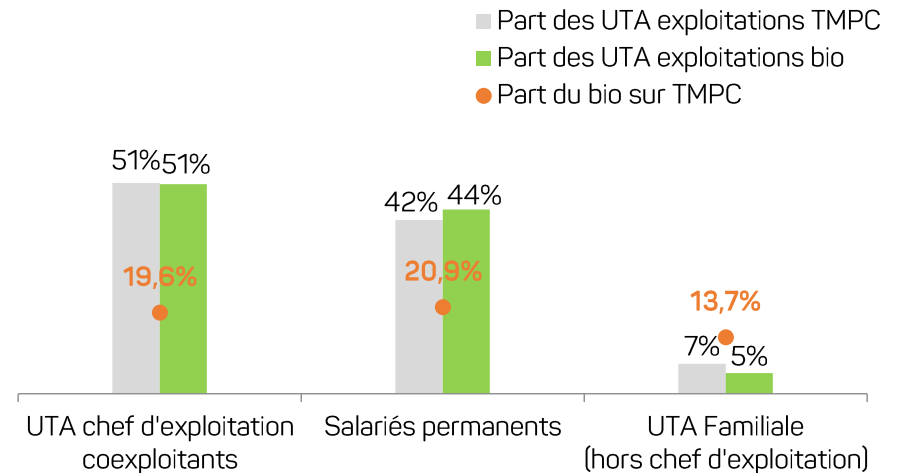


**2,1** UTA en moyenne par exploitation en AB



**1,7** UTA en moyenne par exploitation TMPC

**Répartition des Unités de Travail Agricole (UTA) franciliennes (hors saisonniers) selon le mode de production** (Sources : GAB IdF, 31/12/2025 (données AB) et Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2023 (données TMPC))



## A retenir

En Agriculture Biologique, il y a en moyenne **1,2 fois plus** de salariés par exploitation, qu'en tous Modes de Production Confondus. Les Unités de Travail Agricole (UTA) en AB représentent **19,7%** des Unités de Travail Tous Modes de Production (TMPC). En raison de la stabilité du nombre d'exploitations en AB, mais aussi de la diminution des exploitations TMPC, la part de l'AB s'accroît légèrement.



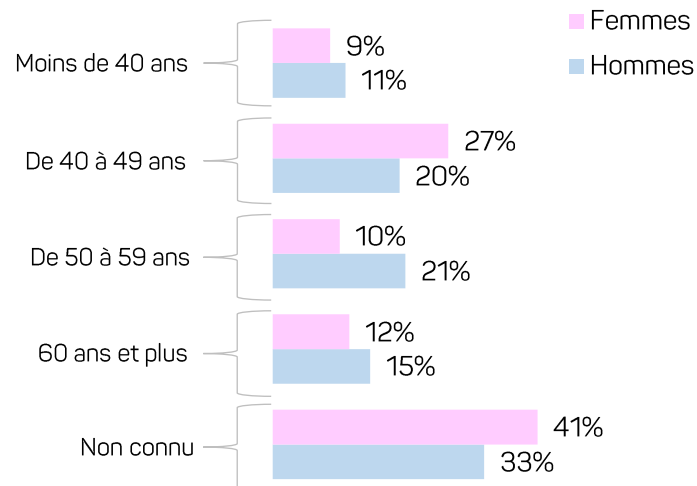
# La pyramide des âges

## 50,4 ans

C'est l'âge moyen des chefs d'exploitation engagés en AB sur la région Ile-de-France. (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

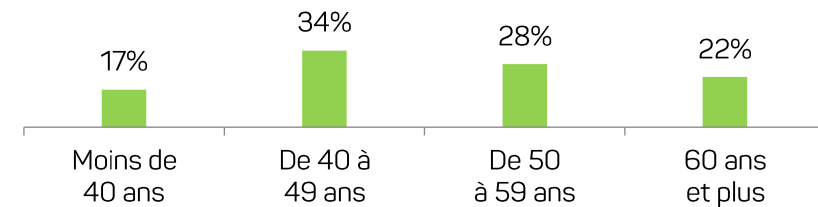
### Pyramide des âges selon le genre des agriculteurs engagés en AB en Ile-de-France

(Sources : GAB IdF, 31/12/2025)



### Répartition des chefs d'exploitations engagés en AB

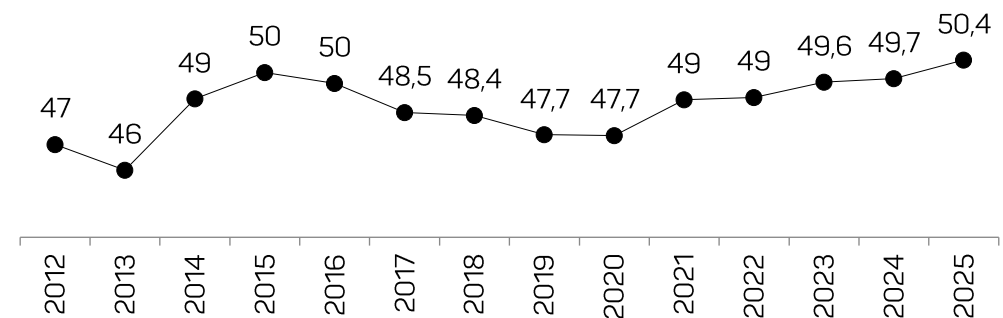
(Source : GAB IdF, 31/12/2025)



La tendance de l'année passée se confirme avec une augmentation de la tranche « de 40 à 49 ans » de 2% contre une diminution du même ordre de la tranche des « moins de 40 ans ». Les parts des plus de 50 ans restent stables.

### Âge moyen des agricultrices et agriculteurs en AB franciliens

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)





# Les femmes dans l'AB francilienne

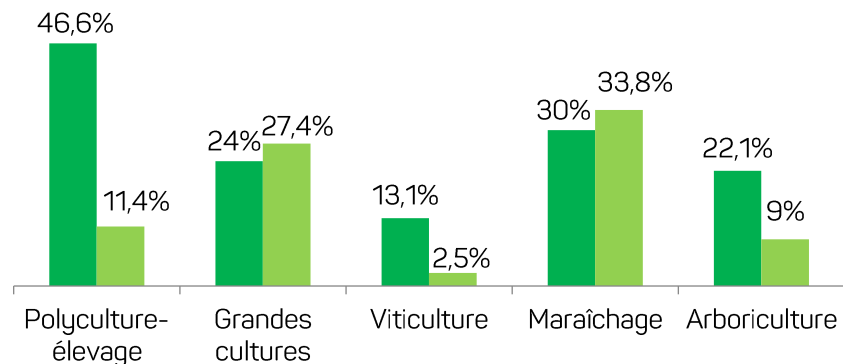
## 49 ans

C'est l'âge moyen des agricultrices engagées en AB (passant de 48,2 à 49,2 ans en 2025) dans la région Ile-de-France contre 45 ans pour la moyenne nationale (Source : Enquête FNAB – Agence Bio, 2018).

## Répartition (en %) des fermes où travaillent les agricultrices en AB selon les productions

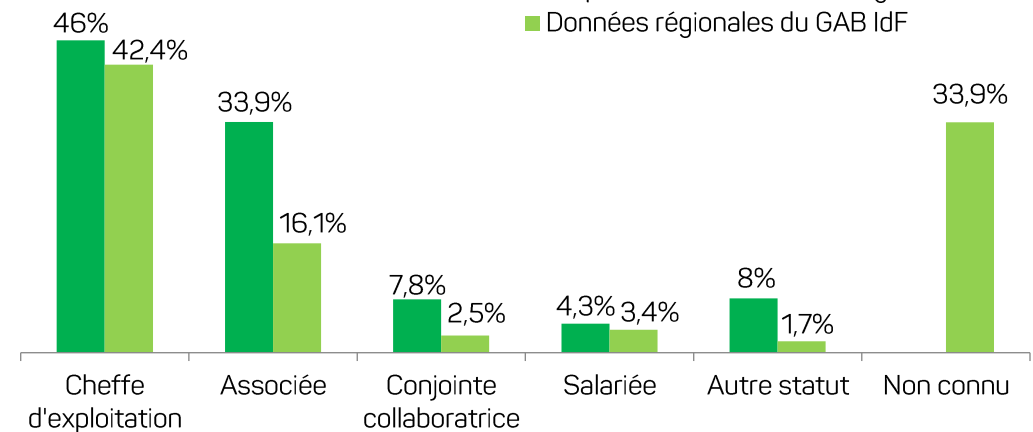
(Sources : GAB IdF, 31/12/2025 - Enquête FNAB – Agence Bio, 2018)

■ Enquête Nationale FNAB - Agence bio  
■ Données régionales du GAB IdF



## Répartition des agricultrices bio selon leur statut juridique dans les fermes en AB (Sources : GAB IdF, 31/12/2025 - Enquête FNAB – Agence Bio, 2018)

■ Enquête Nationale FNAB - Agence bio  
■ Données régionales du GAB IdF



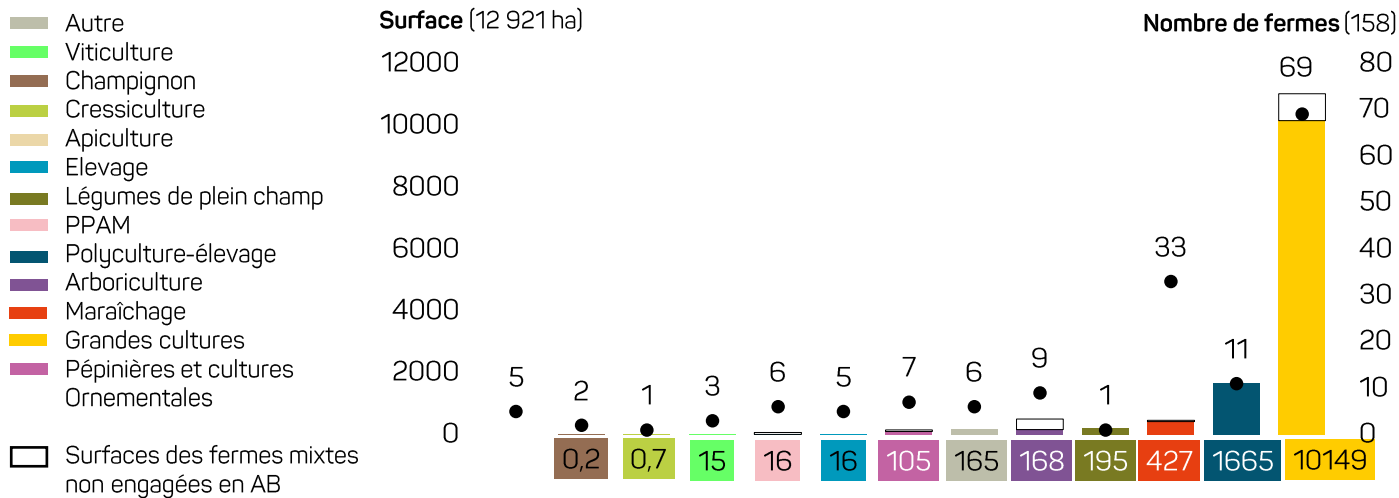
## 94 femmes

sont cheffes d'exploitation ou associées exploitantes parmi les 201 femmes engagées en AB en Ile-de-France.



# La transmission des + de 55 ans

## Nombre de fermes et surfaces en AB par production principale dont le chef d'exploitation a plus de 55 ans (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



# 22,8%

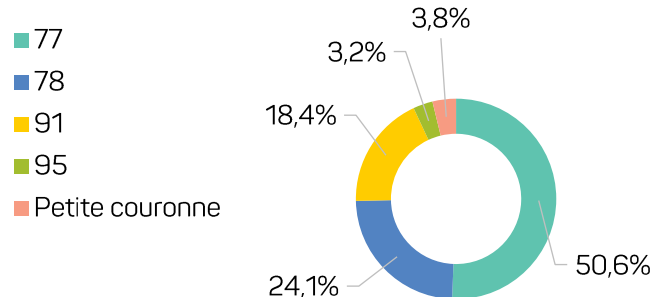
des agriculteurs engagés en AB ont aujourd'hui 55 ans et plus. Cela représente 26% des fermes en AB franciliennes (*hors structures à visée d'accompagnement professionnel de type chantier d'insertion, etc.*) et 33,7% des surfaces en AB d'Ile-de-France.

Certaines de ces fermes sont mixtes (possèdent des surfaces en AB et en conventionnel). Ainsi 1352,7 ha ne sont pas engagés en AB dans des fermes dont la production principale est la grande culture, l'arboriculture, les PPAM, les Plantes et Cultures Ornementales et le maraîchage.

### Le saviez-vous ?

Fort de son accompagnement à l'installation et à la transmission, le GAB IdF contribue à mettre en relation les cédants avec des candidats à la reprise et propose un accompagnement personnalisé tout au long de l'installation et de la transmission. Des formations et des outils dédiés permettent aux uns et aux autres de disposer des clés d'une installation et d'une transmission réussies.

## Répartition des producteurs de plus de 55 ans par département (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



La transmission des fermes en AB est un enjeu majeur pour maintenir les surfaces en AB.

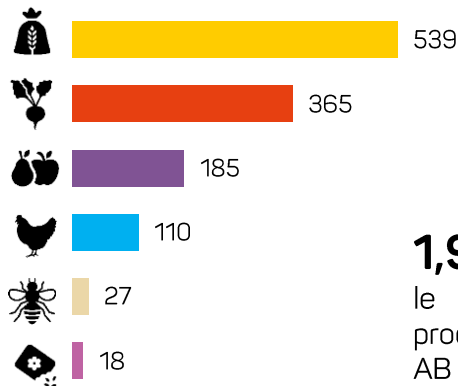
# 51%

des producteurs de 55 ans et plus se situent en Seine-et-Marne (80 sur 158).



# La diversité des ateliers de production

## Les ateliers de production AB par catégorie de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



**1,9** : c'est en moyenne le nombre d'ateliers de production conduits en AB dans une exploitation engagée dans la région.

## Mieux comprendre

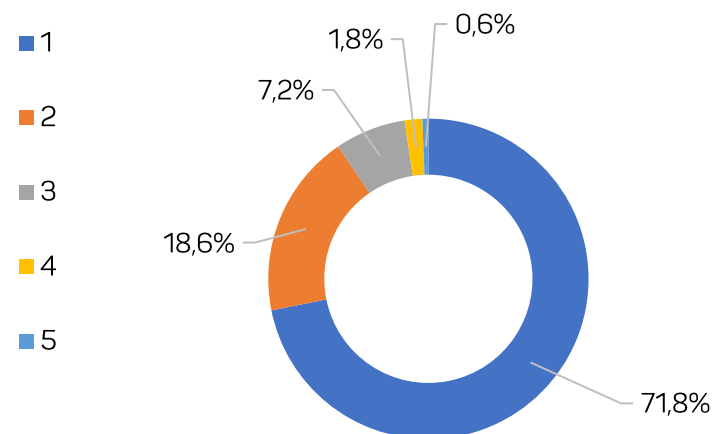
### Qu'appelle-t-on « atelier de production » ?

Il s'agit d'une unité de gestion considérée comme autonome au quotidien, mais coordonnée dans le temps. Ainsi, on identifie un atelier de production par type de production différente dans une exploitation (grandes cultures, maraîchage, etc.).

**28,2%** des exploitations ont 2 ateliers ou plus.

**1 244 ateliers** sont conduits en AB dans la région. Les ateliers les plus représentés sont les grandes cultures (539) et les légumes (365, dont 191 en maraîchage diversifié). Les surfaces dédiées à l'élevage (les prairies temporaires et permanentes, les légumineuses, ainsi que des surfaces fourragères) représentent 489 ateliers supplémentaires.

## Répartition des exploitations AB par nombre d'ateliers de production (Source : GAB IdF, 31/12/2025)





• GAB ÎdF •  
Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 2. Les tendances de l'AB en Ile-de-France

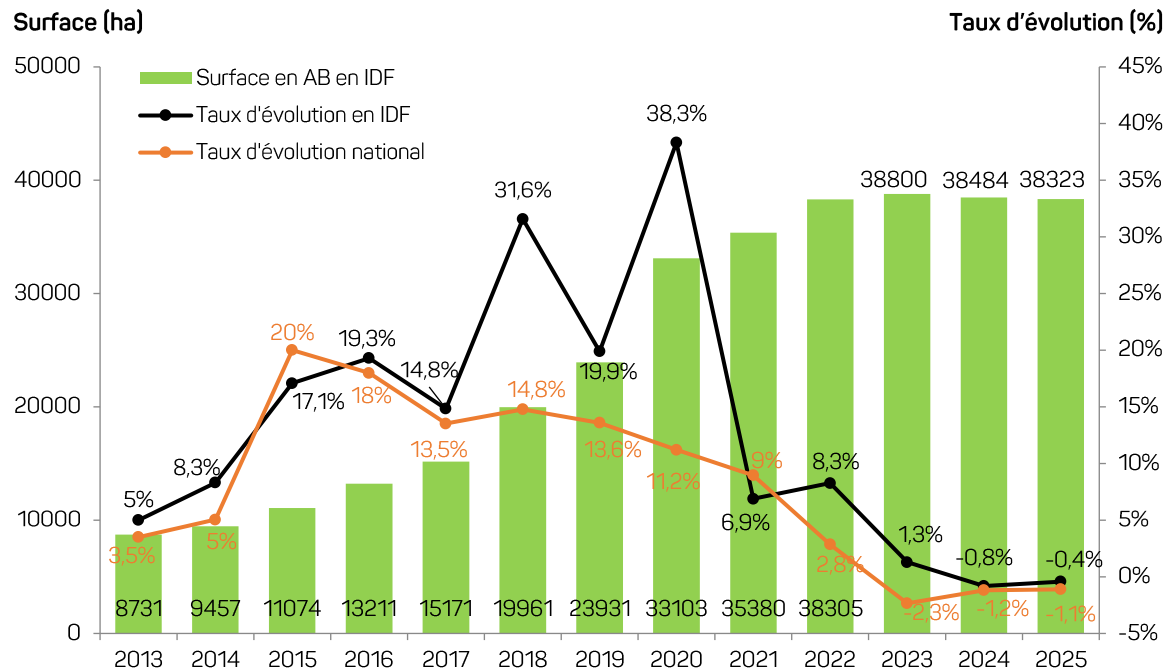
Détail de l'évolution de l'AB .....	19
Les installations .....	20
Les conversions .....	21
Les poursuites de conversion .....	22
Bilan des installations et des conversions .....	23-26



# Détail de l'évolution de l'AB

## Historique de la progression des surfaces engagées en AB

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)



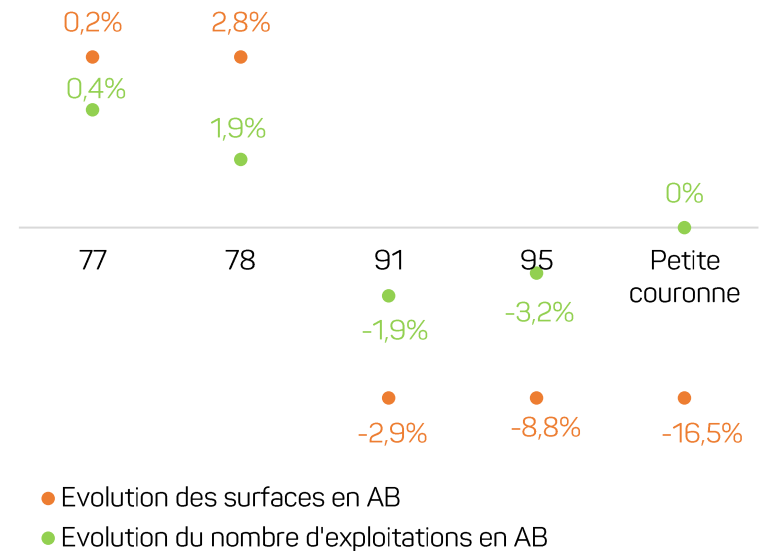
L'Île-de-France affiche pour la deuxième année consécutive un taux d'évolution des surfaces négatif, avec un recul net de 161 ha entre 2024 et 2025. En 2025, il y a eu autant de nouveaux engagés que d'arrêts, mais le solde entre les nouvelles surfaces engagées et celles déconverties est négatif. Le taux de décroissance de l'IdF (-0,4%) reste tout même inférieur au taux national (-1,1%).

Le détail de ces évolutions est à retrouver dans l'analyse par département page 32 à 45 de cet Observatoire.

**+ 28** nouvelles exploitations  
**+ 523** nouveaux hectares

## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées par département francilien entre 2024 et 2025

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)





# Les installations







## 17 installations

de nouvelles fermes dont 16 avec de nouvelles terres engagées en AB (120 ha) et 1 installation avec la reprise par 2 agricultrices, de terres déjà engagées en AB à la suite d'un départ à la retraite (146,6 ha).

35,3% de ces nouvelles installations (6 installations) sont en maraîchage, suivi de 17,7% (3 installations) pour les grandes cultures ainsi que pour les PCO.


En 2025, les installations ont été divisées par deux par rapport à 2024 (17 contre 34).

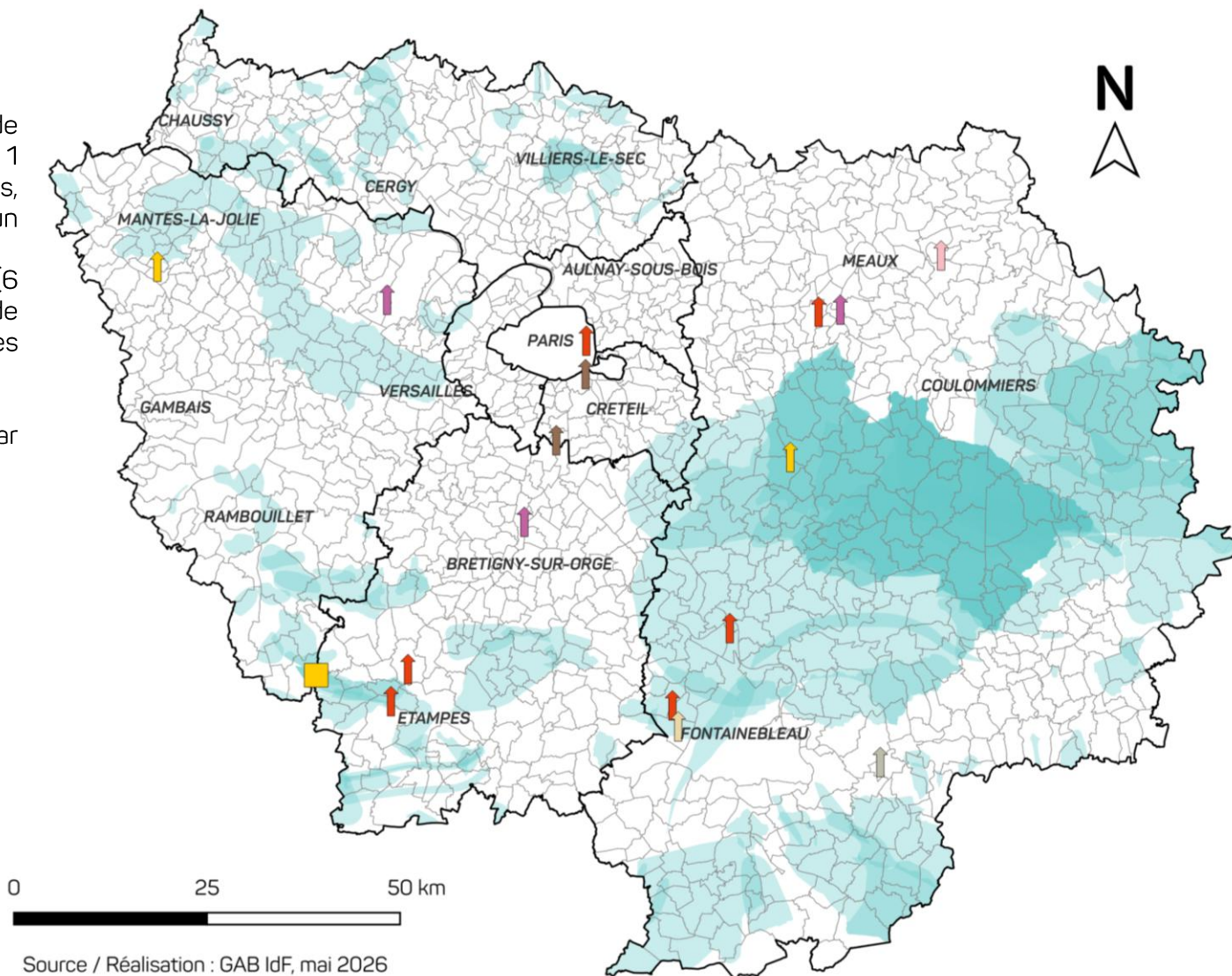
### Installations

-  Apiculture
-  Autre
-  Champignons
-  Grandes cultures
-  Maraîchage
-  Pépinières et cultures ornementales
-  PPAM

### Installation sur ferme existante

-  Grandes cultures

 Aires d'Alimentation de Captages  
(Source : AESN, décembre 2025)





# Les conversions


## 11 conversions

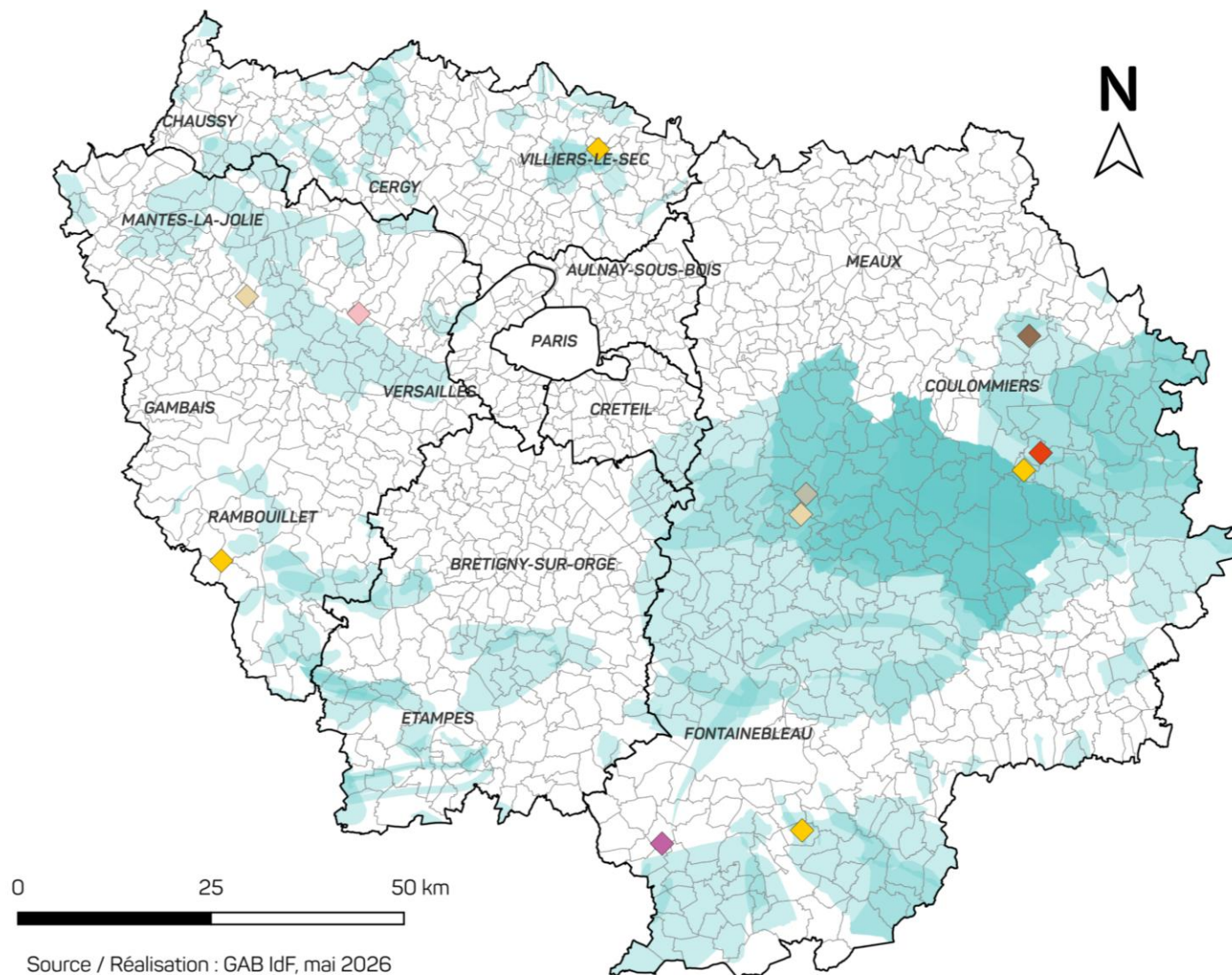
Ce sont 256,4 ha engagés à travers: 4 conversions en grandes cultures, 1 en maraîchage, 1 en PPAM, 1 en champignons, 1 en « Autre » et 2 conversions en apiculture qui n'apportent aucune surface supplémentaire.

En 2024, 7 conversions avaient été recensées ce qui conduit à une augmentation des conversions de 57,2%.

### Conversions

-  Apiculture
-  Autre
-  Champignons
-  Grandes cultures
-  Maraîchage
-  Pépinières et cultures ornementales
-  PPAM

 Aires d'Alimentation de Captages  
(Source : AESN, décembre 2025)





# Les poursuites de conversion


## 25 poursuites de conversion

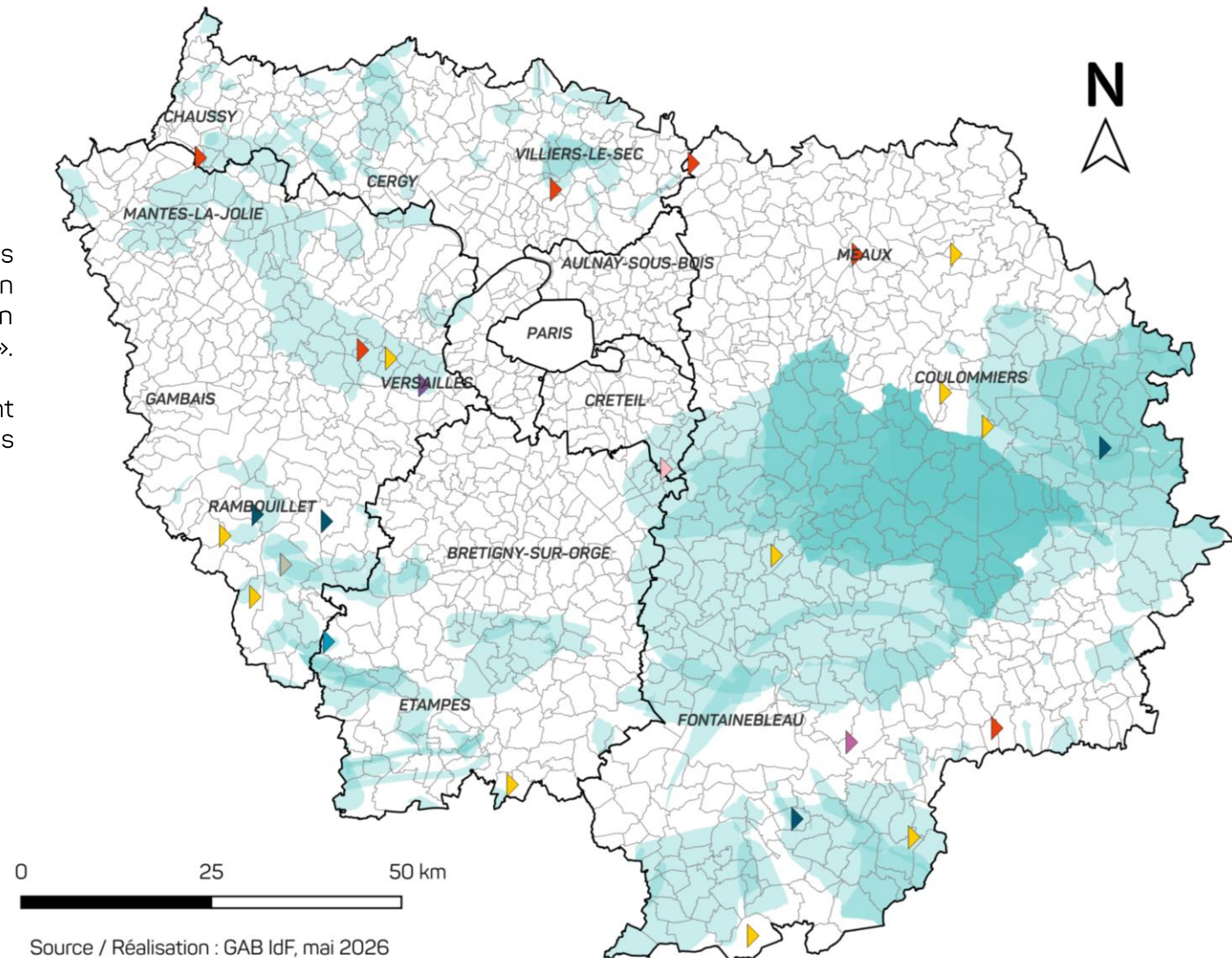
Ce sont 716,6 ha supplémentaires engagés par 10 fermes en grandes cultures, 7 en légumes, 5 en polyculture-élevage, 1 en arboriculture, 1 en PCO et 1 en « Autre ».

Les poursuites de conversion représentent 57,8 % des nouvelles surfaces engagées en 2025.

### Poursuites de conversion

-  Arboriculture
-  Autre
-  Elevage
-  Grandes cultures
-  Maraîchage
-  Pépinières et cultures ornementales
-  Polyculture-élevage
-  PPAM

 Aires d'Alimentation de Captages  
(Source : AESN, décembre 2025)





# Bilan des installations et des conversions

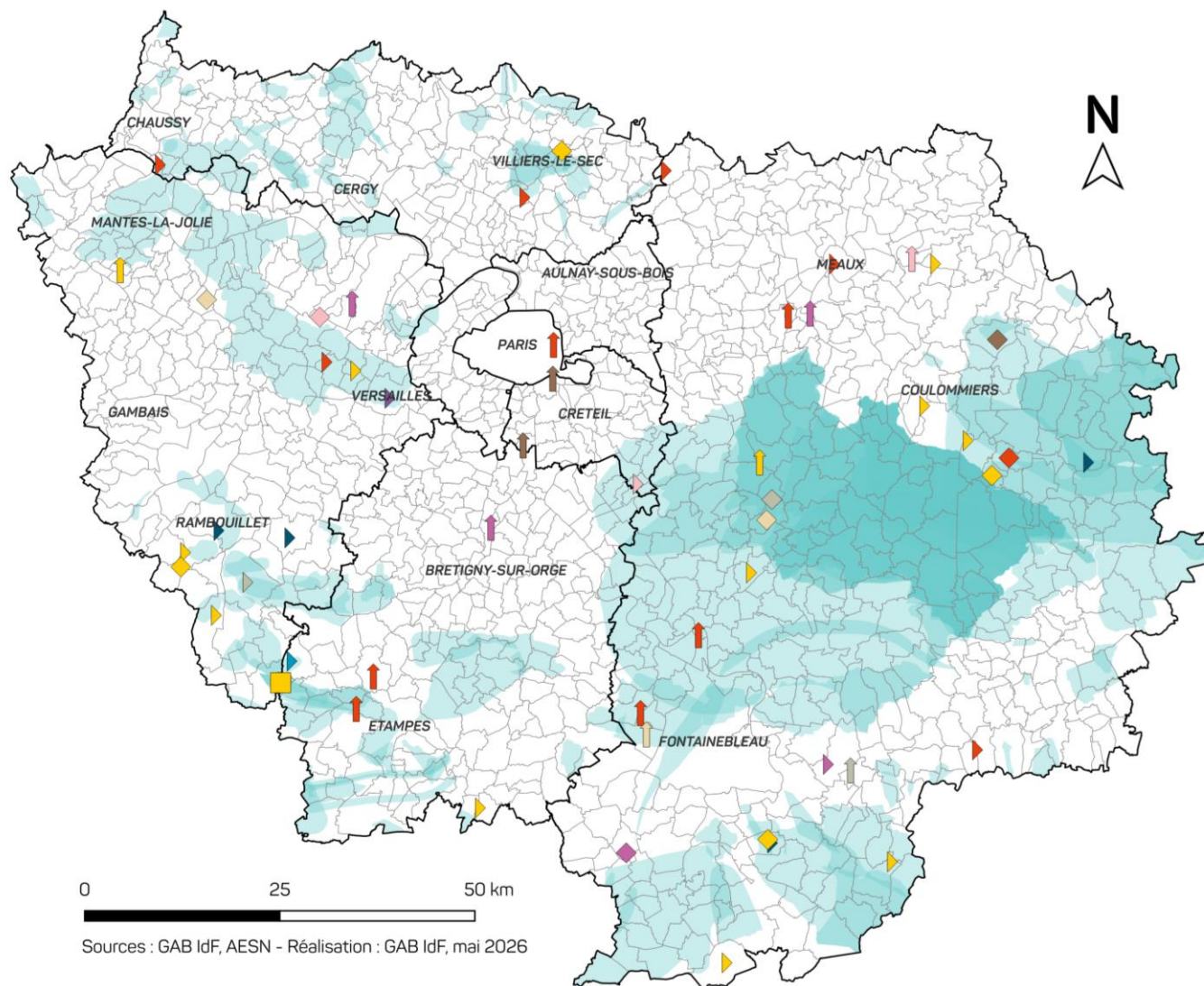
**53** exploitations nouvelles ou en poursuite de conversion ont contribué à l'extension de la production en AB de la région francilienne pour 1 239,6 ha contre 64 exploitations pour 1 002 ha en 2024.

- ↑ Installation
- Installation sur ferme existante
- ◆ Conversion
- ▶ Poursuite de conversion

## Type de production principale

- Apiculture
- Arboriculture
- Autre
- Champignons
- Cressiculture
- Elevage
- Grandes Cultures
- Légumes de Plein Champ
- Maraîchage
- Pépinières et cultures ornementales
- Polyculture-élevage
- PPAM
- Viticulture

■ Aires d'Alimentation de Captages  
(Source : AESN, décembre 2025)



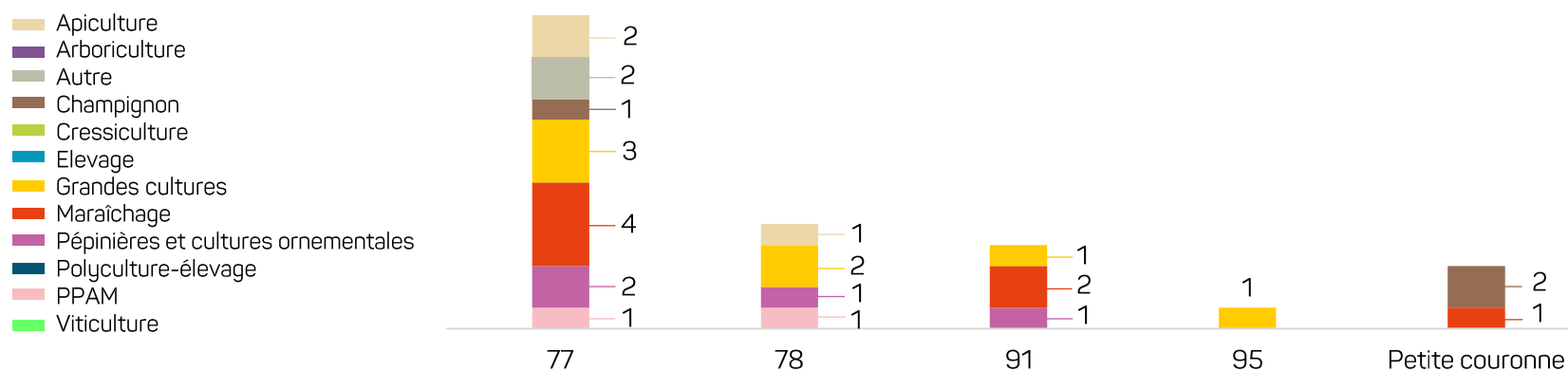
0 25 50 km  
Sources : GAB IdF, AESN - Réalisation : GAB IdF, mai 2026



# Bilan des installations et des conversions

## Répartition des nouveaux engagés et des poursuites de conversion en 2025 par type de production principale et par département

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## Les installations et conversions en AB sur l'année 2025 (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

	77	78	91	95	Petite couronne	Région
Conversion	7	3		1		11
Installation	8	2	3		3	16
Installation avec terres déjà certifiées en AB			1			1
<b>Total des nouveaux par département</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>28</b>
Poursuite de conversion	27	13	6	3	4	53

### A retenir

La Seine-et-Marne totalise à elle seule 53,6% (15 fermes) des 28 nouvelles fermes engagées ; les Yvelines 17,9% (5 fermes) et l'Essonne 14,3% (4 fermes).



# Bilan des installations et des conversions

## Récapitulatif des nouveaux engagements : Exploitations Agricoles (EA) et surfaces en 2025 par statut et par type de production

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)

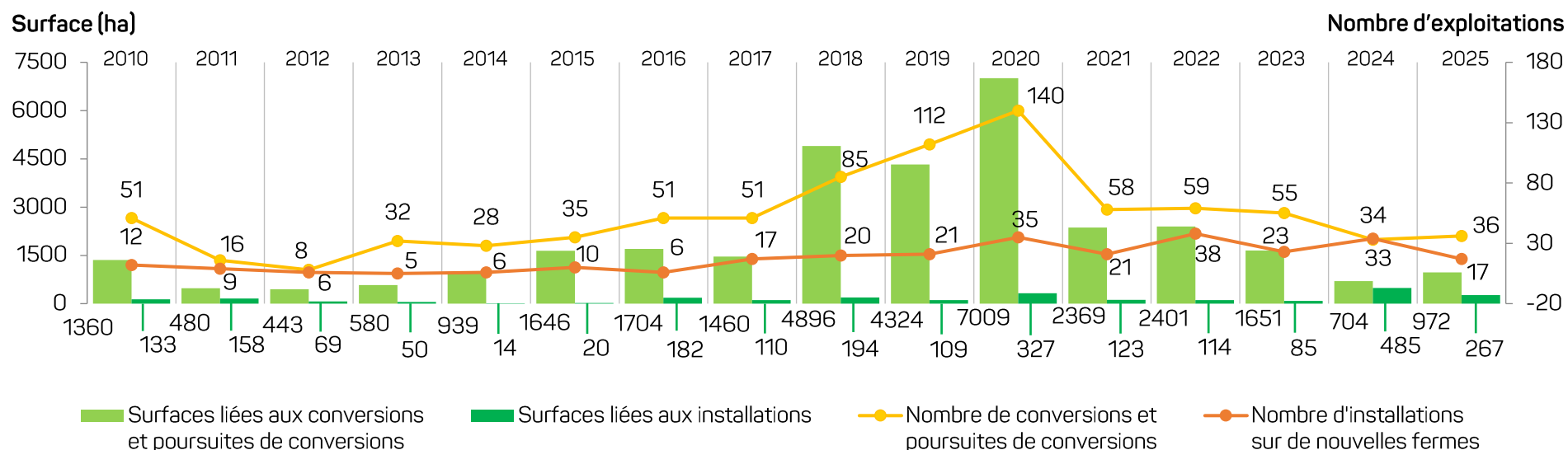
Catégorie Observatoire	Installation		Conversion		Poursuite de conversion		Total EA concernées	Total des surfaces liées aux nouveaux engagés en AB en 2025
	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)	Nombre d'EA	Surface (ha)		
Apiculture	1		2				3	0
Arboriculture et petits fruits					1	1	1	1
Autre	1	2	1	8	1	4	3	14
Grandes cultures	3	107	4	247	10	572	16	926
Légumes	9	8	3	1	7	11	19	20
Pépinières et cultures ornementales	3	3	1	0,6	1	1	5	4
Polyculture-élevage et élevage					5	127	5	127
<b>Total général</b>	<b>17 *</b>	<b>266,6</b>	<b>11</b>	<b>256,4</b>	<b>25</b>	<b>716,6</b>	<b>53</b>	<b>1239,6</b>

\*Sont comptabilisées au sein des 17 installations, les 16 installations avec de nouvelles terres engagées en AB, ainsi que l'installation de 2 agricultrices, avec création d'une nouvelle exploitation et reprise de terres déjà certifiées en AB et issues d'un départ à la retraite.



# Bilan des installations et des conversions

Nouvelles surfaces (ha) engagées en AB par année depuis 2010 (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



					Total
Décertification totale	1	8	3		12
Arrêt d'activité	1	1	5		7
Départ à la retraite		1	1	1	3
Arrêt administratif		1	2		3
Inconnue			2		2
Déménagement				1	1
<b>Total général</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>28</b>

## Mieux comprendre

Les décertifications totales peuvent être dues à plusieurs types de difficultés : économiques (arrêt de l'aide au maintien), techniques (gestion des adventices), etc.

Ces arrêts représentent **1 048,5 ha déconvertis**, auxquels il faut retrancher **325,6 ha** (31%) maintenus en AB dans le cadre de reprises des terres par des fermes en AB. La perte nette est donc de 722,9 ha (69%). C'est bien moins qu'en 2024 où l'on déplorait l'arrêt de 37 fermes pour 970,6 ha.

Ces données sont détaillées par département de la page 31 à 44.

L'arrêt d'activité indique qu'il n'y a plus d'activité agricole sur la ferme. L'arrêt administratif indique une clôture administrative de la ferme, mais les terres elles sont reprises à 100% en AB.

# 3. L'AB et l'eau en Île-de-France

L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC) .....	28-30
Les zones à enjeux en Île-de-France .....	31



# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

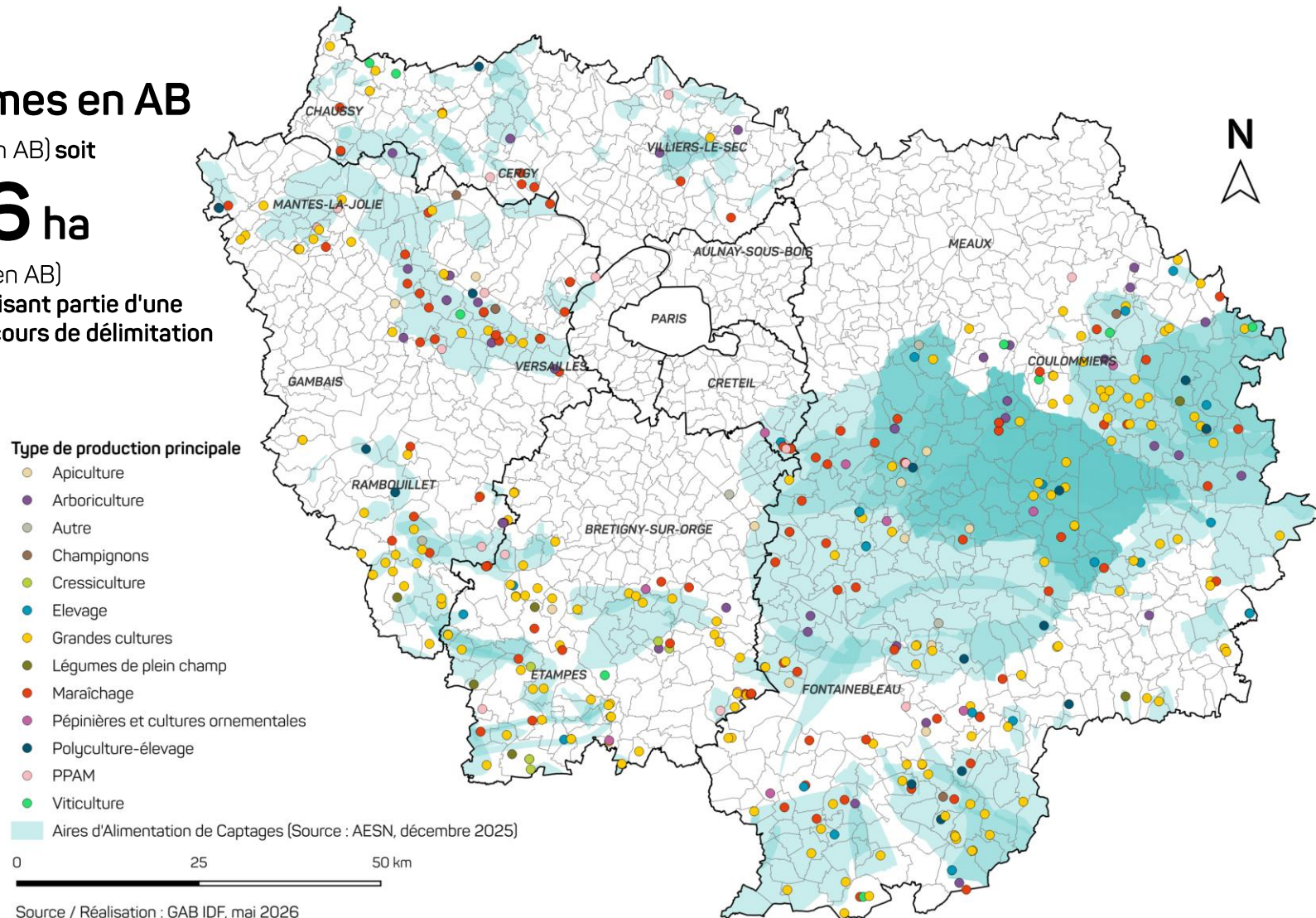
**446 fermes en AB**

(66,5 % des fermes en AB) soit

**28 386 ha**

(74,1 % des surfaces en AB)

sur des communes faisant partie d'une  
AAC délimitée ou en cours de délimitation





# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

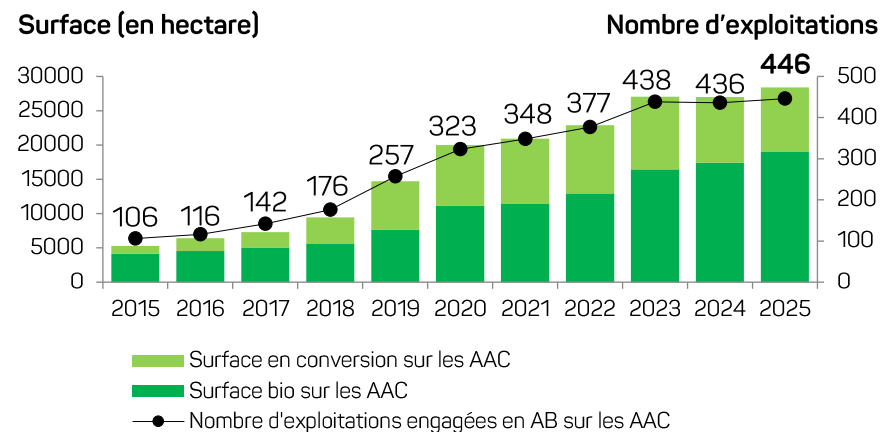
**+5,2%** de surfaces engagées en AB sur les AAC d'Ile-de-France en 2025 et 2,3 % de fermes en plus.

## Mieux comprendre

**Qu'est-ce qu'une Aire d'Alimentation de Captage ?** « C'est l'ensemble des surfaces contribuant à l'alimentation du captage. Autrement dit, l'ensemble des surfaces où toute goutte d'eau tombée au sol est susceptible de parvenir jusqu'au captage, que ce soit par infiltration ou par ruissellement »  
(Source : LEMA, n°2006-1772, article 21)

**Près de 5,5 fois plus** d'exploitations en AB situées sur les AAC d'Ile-de-France en 14 ans (81 à 446). Cette augmentation considérable s'explique par le développement de l'AB sur les AAC ainsi que par la mise à jour et l'élargissement des AAC, dont la dernière date de décembre 2025.

## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces sur les AAC (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## Répartition du nombre d'exploitations et de leurs surfaces sur les AAC délimitées en région Ile-de-France (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

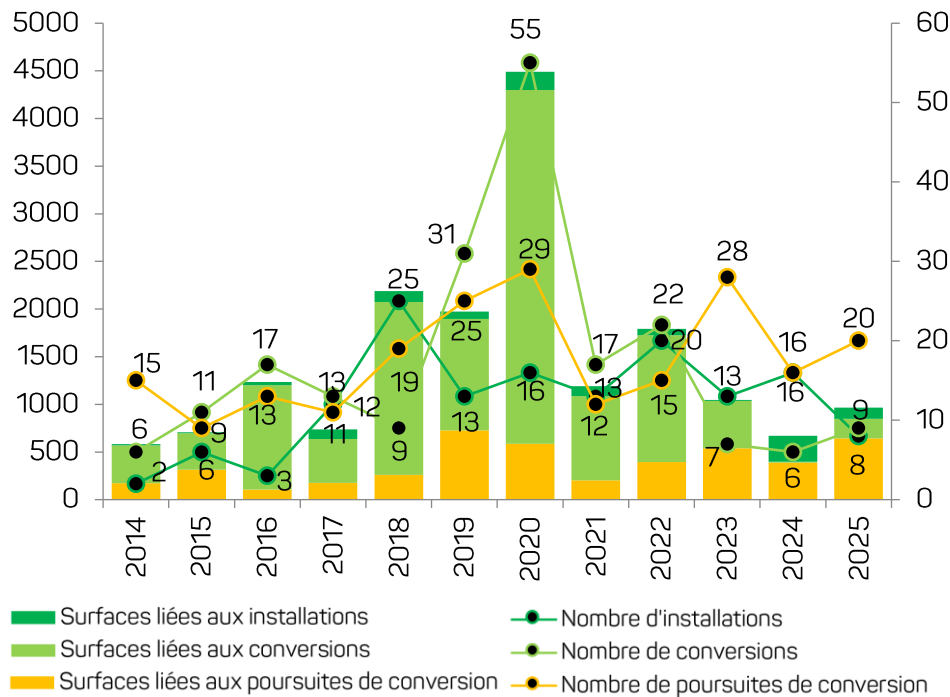
	Nombre d'exploitations	Part*	Surface bio	Part*	Surface en conversion	Part*	Total des surfaces	Part
2017	142	48,3%	5075	50,7%	2201	42,6%	7275	48%
2018	176	48,5%	5552	51,6%	3867	42,0%	9419	47,2%
2019	257	57,5%	7685	63,2%	7044	59,8%	14729	61,5%
2020	323	57,2%	11145	64,9%	8846	55,5%	19991	60,4%
2021	348	56,4%	11420	64,2%	9508	54,1%	20928	59,2%
2022	377	57,0%	12951	62,6%	9952	56,5%	22903	59,8%
2023	438	65,7%	16435	73,3%	10605	64,8%	27040	69,7%
2024	436	65%	17420	72,8%	9556	65,7%	26976	70,1%
2025	446	66,5%	19050	76,8%	9336	69,1%	28386	74,1%

\* calculée en fonction du nombre total d'exploitations et des surfaces bio et en conversion.



# L'AB et les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

## Evolution des nouvelles exploitations et surfaces sur les AAC entre 2014 et 2025 (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



	Installations	Conversions	Poursuites de conversion
Légumes	4	3	4
Grandes cultures	2	3	9
Polyculture-élevage et élevage			4
Arboriculture et petits fruits			1
Pépinières et Cultures Ornementales		1	1
Apiculture	1	1	
Autres	1	1	1
<b>Total</b>	<b>9 installations sur 262,94 ha*</b>	<b>9 conversions sur 206 ha</b>	<b>20 poursuites de conversion sur 642 ha</b>
<b>Bilan sur AAC</b>	Part des nouveaux engagés	<b>52,9%**</b> 51,6%***	<b>81,8%**</b> 85,7%***
	Part des surfaces engagées	<b>98,6%**</b> 90,6%***	<b>80,4%**</b> 30,7%***
		<b>80%**</b> 61,6%***	<b>89,6%**</b> 58%***

### A retenir

Au-delà des 18 nouvelles fermes engagées sur AAC, 25 des 28 arrêts comptabilisés en 2025 sont sur AAC. Cela représente 861,5 ha sur les 1048,5 ha désengagés en 2025. Ceux-ci concernent 10 fermes en grandes cultures, 9 en maraîchage, 3 en PPAM, 1 en arboriculture, 1 en cressiculture et 1 en viticulture.

Ces parts (\*\*2025 et \*\*\*2024) sont calculées sur la totalité des nouveaux engagés et des poursuites de conversion sur et hors des AAC pour rendre compte de la part comprise sur ces territoires d'action.

\*Ces chiffres comportent 8 installations « classiques » ainsi que l'installation des 2 agricultrices sur une nouvelle entité juridique avec des terres déjà engagées en AB, reprises à la suite d'un départ à la retraite.



# Les zones à enjeux en Ile-de-France

## Mieux comprendre

Le GAB IdF, en lien avec ses partenaires, mène des actions sur les territoires à enjeux (eau potable, biodiversité etc.) pour sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans le but de développer les fermes et les surfaces en AB.

Le GAB IdF anime des actions spécifiques sur 6 zones prioritaires : le territoire historique de l'Ancoeur, la Fosse de Melun, l'Est Seine-et-Marne, le Sud Essonne – Sud Yvelines, le Loing Lunain Sud Seine-et-Marne et enfin le Vexin Nord-Yvelines.

Le GAB IdF propose des diagnostics territoriaux, des formations et des rencontres avec les agriculteurs et les collectivités et accompagne les projets de conversion, d'installation et de structuration de filières.






### Zones Prioritaires d'Actions :

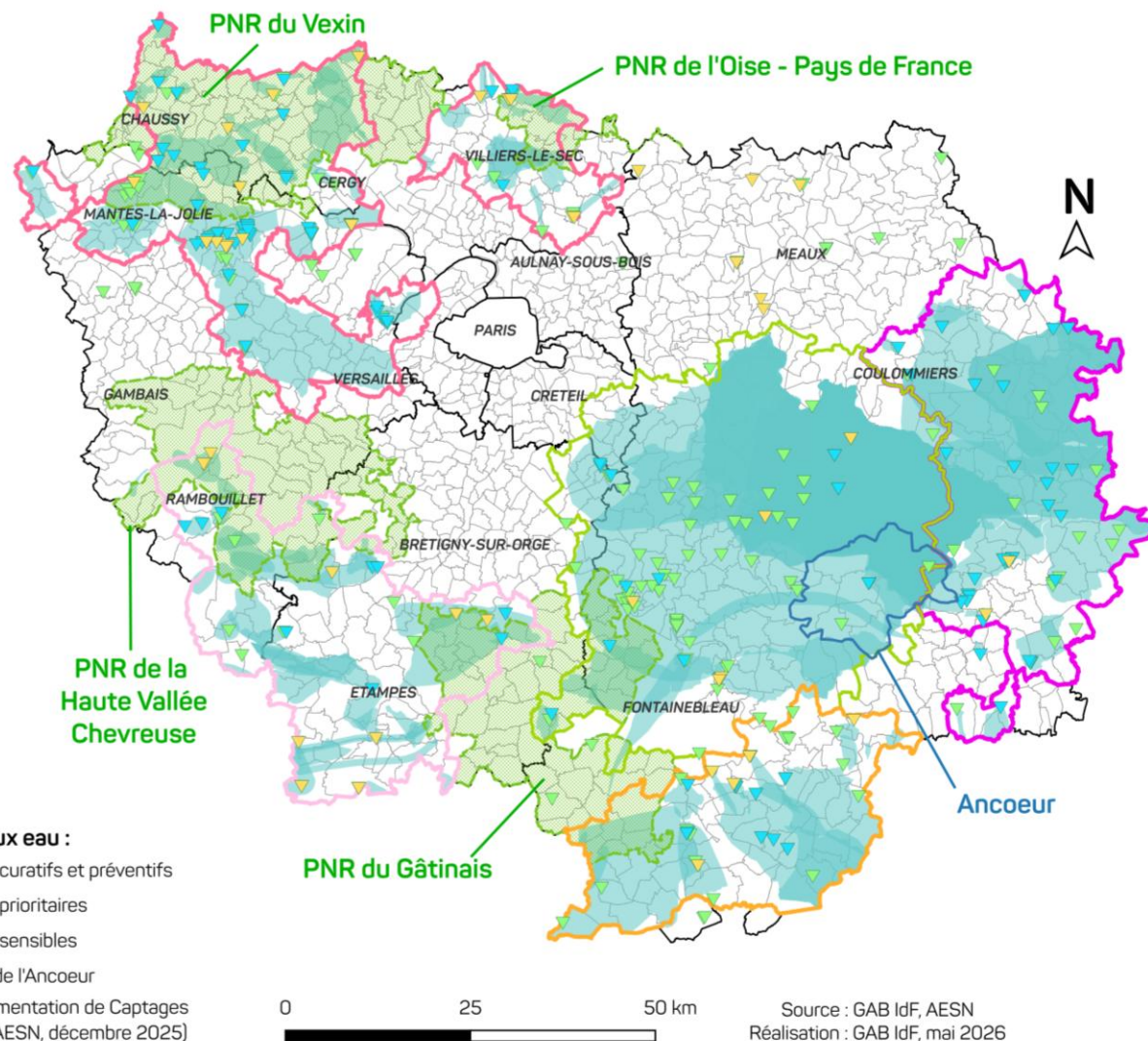
-  Est Seine-et-Marne
-  Etampois Sud-Essonne
-  Fosse de Melun Vallée de l'Yerres
-  Loing Lunain Sud Seine-et-Marne
-  Vexin Nord-Yvelines

### Zones naturelles

-  Parc Naturel Régional (PNR)

### Zones à enjeux eau :

-  Captages curatifs et préventifs
-  Captages prioritaires
-  Captages sensibles
-  Territoire de l'Ancoeur
-  Aires d'Alimentation de Captages (Source : AESN, décembre 2025)



Source : GAB IdF, AESN  
Réalisation : GAB IdF, mai 2026



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

# 4. L'Agriculture Biologique dans les départements

L'Agriculture Biologique par département .....	33
Les exploitations par département .....	34
Les surfaces par département .....	35
La Seine-et-Marne .....	36-37
L'Essonne .....	38-39
Les Yvelines .....	40-41
Le Val-d'Oise .....	42-43
La petite couronne (75, 92, 93, 94) .....	44-45



# L'Agriculture Biologique par département

## Val-d'Oise

Bio : 747 ha / Conversion : 79 ha



-8,9 % SAU AB\*

## Yvelines

Bio : 5 832 ha / Conversion : 2 310 ha



2,8 % SAU AB\*

## Essonne

Bio : 6 614 ha  
Conversion : 3 803 ha



-2,9 % SAU AB\*

## Seine-et-Marne

Bio : 11 480 ha / Conversion : 7 314 ha



0,2 % SAU AB\*

## Petite couronne (92,93,94)

Bio : 138 ha  
Conversion : 5 ha



-16,4 % SAU AB\*

## Type de surface (ha)

- Grandes cultures
- Légumes
- Autres (jachères, bois...)
- Arboriculture et petits fruits
- Pépinière et Cultures Ornementales
- Prairies et surfaces fourragères (en partie dédiées à l'élevage)

\* % Evolution en AB entre 2024 et 2025

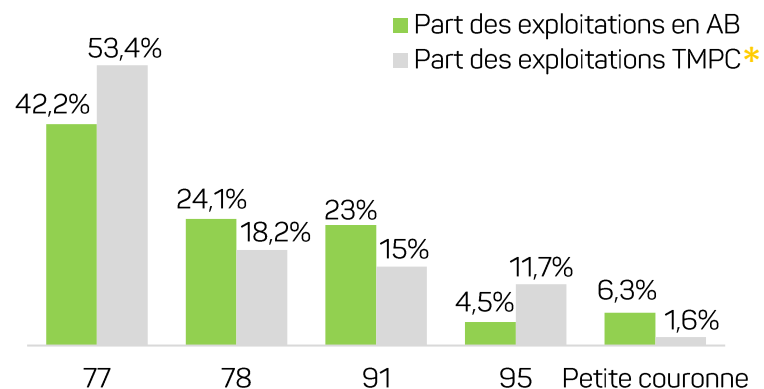
Source / Réalisation : GAB IdF, mai 2026



# Les exploitations par département

## Répartition des exploitations engagées en AB et TMPC par département dans la région Ile-de-France

(Sources : GAB IdF, 31/12/2025 et Agreste 2020)



### A retenir

La Seine-et-Marne concentre le plus grand nombre de fermes en AB franciliennes. La somme des exploitations de l'Essonne (91) et des Yvelines (78) représente 47,1% des exploitations en AB franciliennes (33,2% pour les exploitations TMPC). On remarque une prévalence des exploitations engagées en AB dans la petite couronne (6,3%) par rapport au TMPC (1,6%). La répartition des exploitations sur le territoire reste stable par rapport à 2024. Le département des Yvelines confirme, cette année encore, sa légère avance sur l'Essonne, avec +0,4% de fermes engagées en AB.

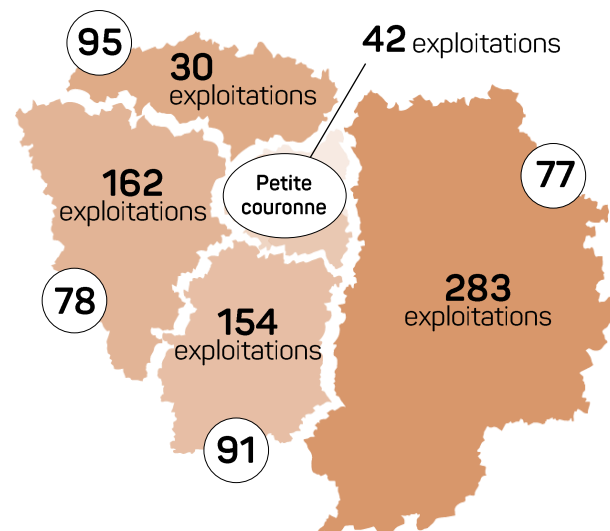
### \* Mieux comprendre

Les exploitations engagées en Agriculture Biologique (AB) comprennent les exploitations ayant des surfaces certifiées biologiques et/ou en conversion.

Les exploitations Tous Modes de Productions Confondus (TMPC) désignent l'ensemble des exploitations agricoles franciliennes, c'est-à-dire les exploitations en production biologique et conventionnelle.

### Nombre des exploitations engagées en AB par département

(Sources : GAB IdF, 31/12/2025)





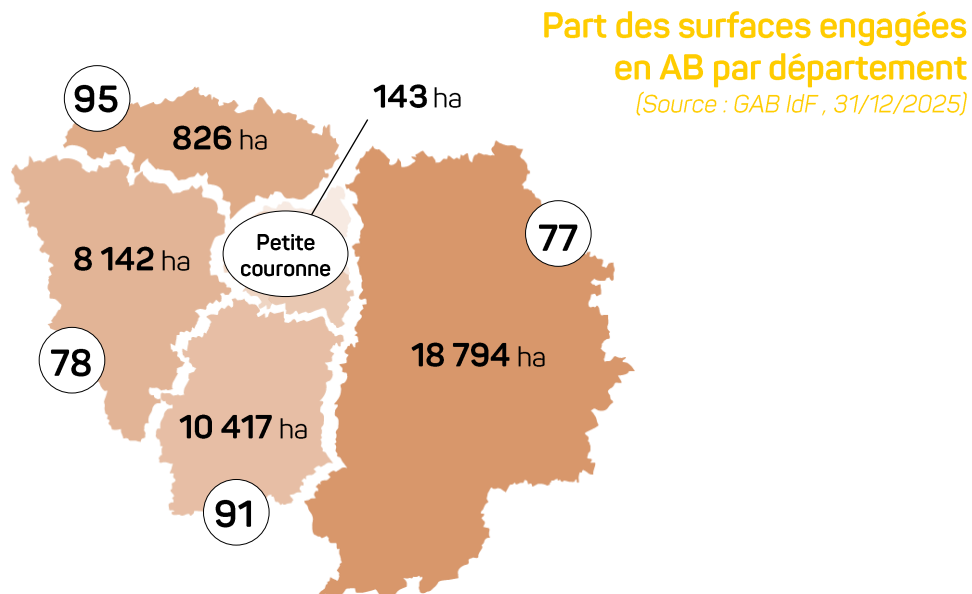
# Les surfaces par département

## 60,6 ha

C'est la surface moyenne des exploitations engagées en AB en Ile-de-France. La surface moyenne des fermes en AB a augmenté de 31,2% depuis 13 ans.

Surface (ha) AB moyenne*	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	46,2	47,3	50,1	53,3	52,8	54,9	58,6	62,7	60,8	60,3	61	60	<b>60,6</b>

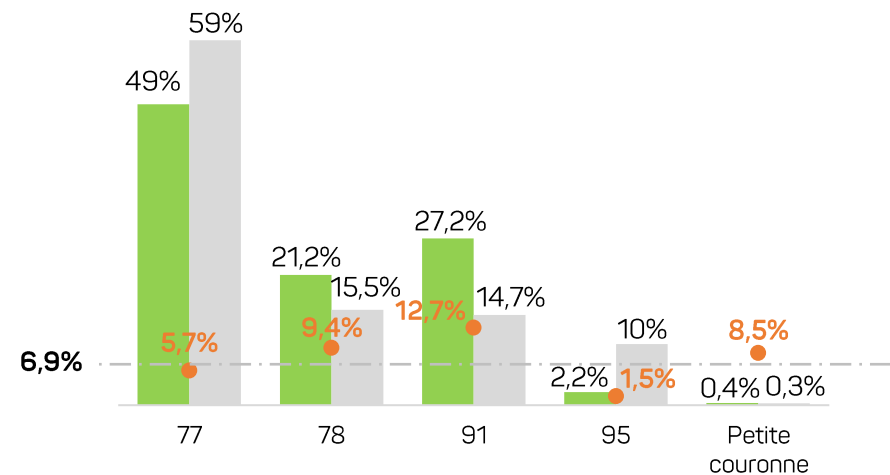
\* chiffres établis hors exploitations apicoles et sans les exploitations dont nous n'avons pas les surfaces.



## Répartition des surfaces en AB et TMPC par département

(Sources : GAB IdF, 31/12/2025 et Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2023 (données TMPC))

■ Part de la SAU en AB ● Part de la SAU en AB sur le TMPC  
 ■ Part de la SAU en TMPC — Moyenne régionale du bio sur TMPC



### A retenir

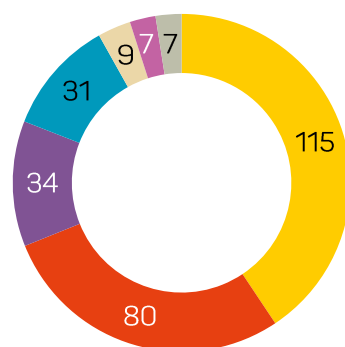
L'Essonne a 12,7% de la SAU TMPC cultivée en AB. C'est presque 2 fois la moyenne régionale qui est de 6,9%. Suivent les Yvelines (9,4%) et la Petite Couronne avec 8,5%.



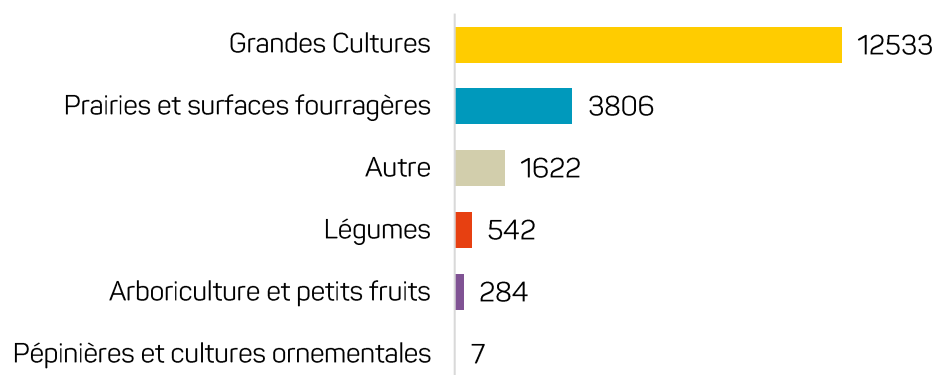
# La Seine-et-Marne

## Exploitations engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

- Grandes Cultures
- Légumes
- Arboriculture et petits fruits
- Polyculture-élevage et élevage
- Apiculture
- Pépinières et cultures ornementales
- Autre



## Surfaces (ha) engagées en bio dans le 77, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



**1<sup>er</sup>** département francilien en nombre d'exploitations (283) et en surfaces engagées en AB (18 794 ha).

**12%**

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 283 exploitations.

**5,7%**

de la SAU est engagée en AB, soit 18 794 ha (dont 38,9% en conversion).

### A retenir

La Seine-et-Marne compte 283 exploitations engagées en AB, soit 42,2% des exploitations en AB de la région.

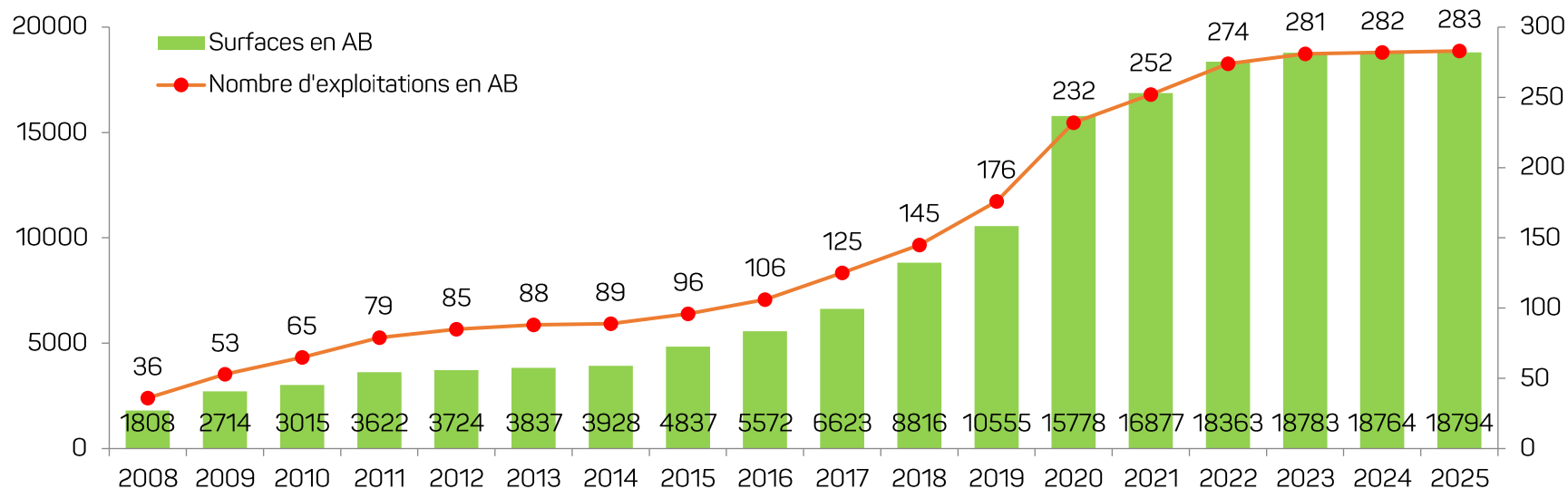
Les deux productions principales (*grandes cultures et légumes - maraîchage ou de plein champ, PPAM, etc.*) représentent près de 68,9% des exploitations.

Au niveau des surfaces, 12 533 ha sont consacrés aux grandes cultures : elles représentent 66,7 % des surfaces engagées en AB du département.



# La Seine-et-Marne

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 77 (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## + 1 exploitation

Tel est le bilan des fermes engagées en AB en Seine et Marne avec **8 installations** (3 en maraîchage, 1 en apiculture, 1 en PPAM, 1 en grandes cultures, 1 en PCO et 1 en « autre ») et **7 conversions** (2 en grandes cultures, 1 en apiculture, 1 en champignon, 1 en maraîchage, 1 en PCO et 1 en « autre »).

Et on dénombre **14 décertifications** au 31/12/2025. Elles sont liées à 8 décertifications totales, 2 arrêts d'activité, 1 départ à la retraite, 1 arrêt administratif. Pour 2 d'entre elles, la raison de l'arrêt n'est pas connue.

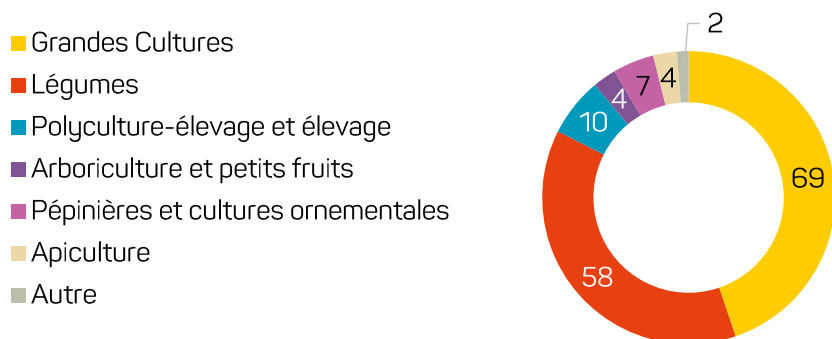
## + 30 ha

cultivés en AB dans le département en 2025. Cette augmentation est due à l'écart entre les 653 ha nouvellement engagés et les 623 ha en moins liés aux décertifications partielles et totales.

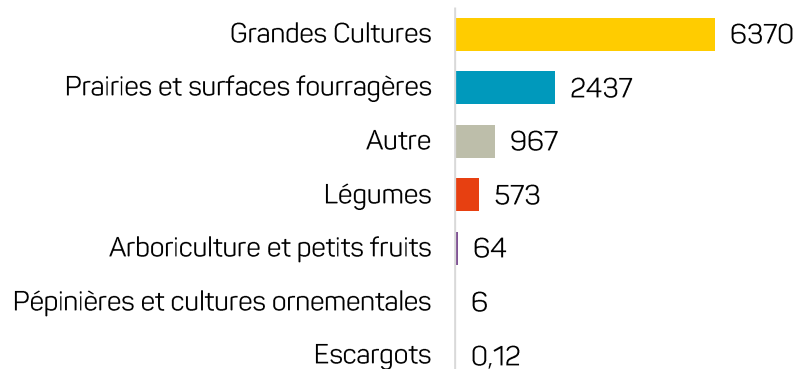


# L'Essonne

## Exploitations engagées en AB dans le 91, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## Surfaces (ha) engagées en AB dans le 91, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## 2ème

département francilien en surfaces engagées en AB (10 417 ha) et 3<sup>ème</sup> en nombre d'exploitations (154).

**23,2%**  
des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 154 exploitations.

**12,7%**  
de la SAU est engagée en AB, soit 10 417 ha (dont 36,5% en conversion)

### A retenir

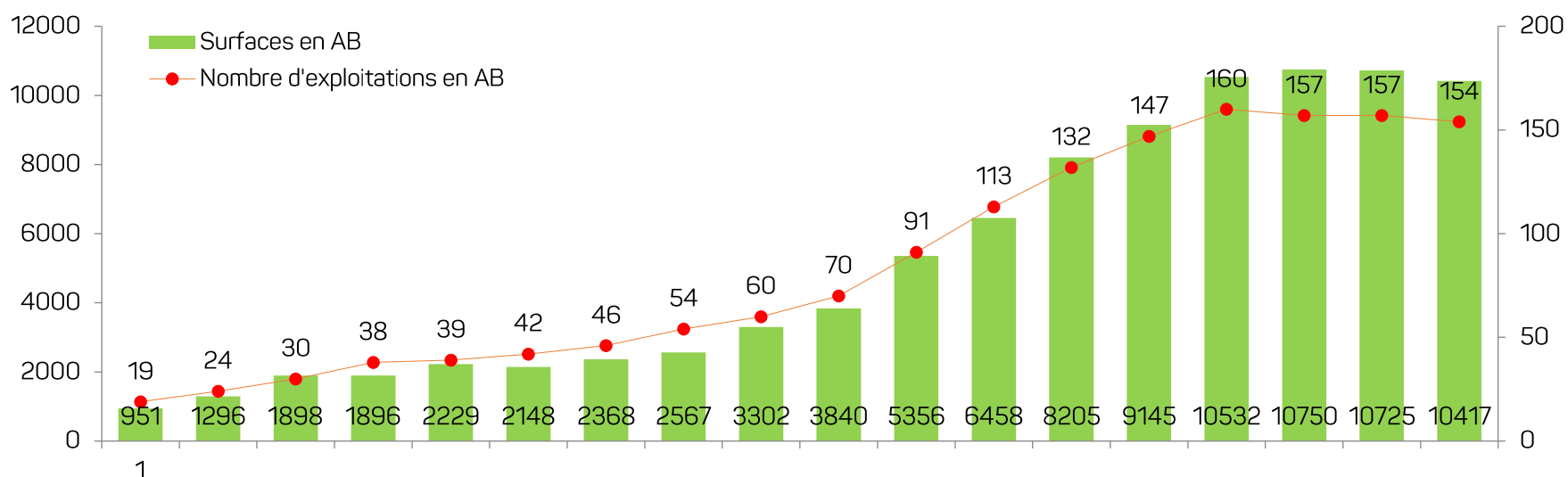
L'Essonne occupe la **1<sup>ère</sup> place** de la région avec la part la plus élevée (12,7%) de surfaces engagées en AB par rapport au TMPC.

Les productions de céréales et de légumes y sont majoritaires avec respectivement 44,8% et 37,7% des exploitations du département. La catégorie légumes comprend le maraîchage, la cressiculture, les légumes de plein champ, les légumes secs, la culture de champignons et de plantes à parfum aromatiques et médicinales.

6 370 ha sont consacrés aux grandes cultures soit 61,2% des surfaces cultivées en AB dans le département. Les surfaces fourragères et les prairies représentent 2 437 ha soit 23,4% des surfaces engagées en AB dans le département.



## Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 91 (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## - 3 exploitations

Tel est le bilan des fermes engagées en AB en Essonne en 2025. On dénombre **4 installations** dont 2 en maraîchage, 1 en pépinières et cultures ornementales et 1 en grandes cultures. Et **1 ferme s'est délocalisée des Yvelines vers l'Essonne**.

Et on déplore **8 décertifications** au 31/12/2025. Ce sont 3 arrêts de certification, 2 arrêts administratifs, 2 arrêts d'activité et 1 départ à la retraite.

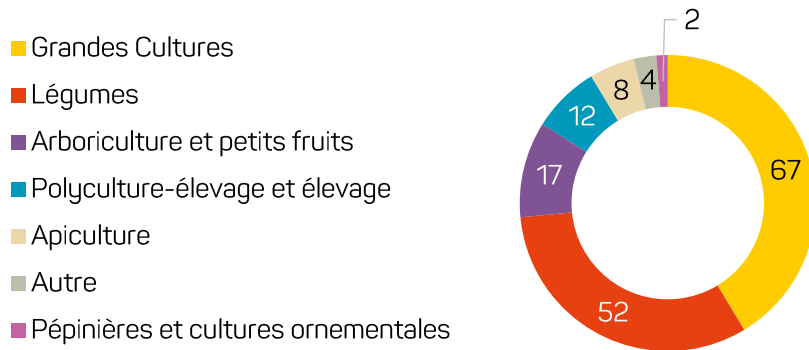
## - 308 ha

cultivés en AB dans le département en 2025. Cette diminution est due à l'écart entre les 272,3 ha nouvellement engagés et les 580,2 ha en moins liés aux décertifications partielles et totales.



# Les Yvelines

## Exploitations engagées en AB dans le 78, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



**2<sup>ème</sup>** département francilien en nombre d'exploitations (162) et 3<sup>ème</sup> en surfaces engagées en AB (8 142 ha).

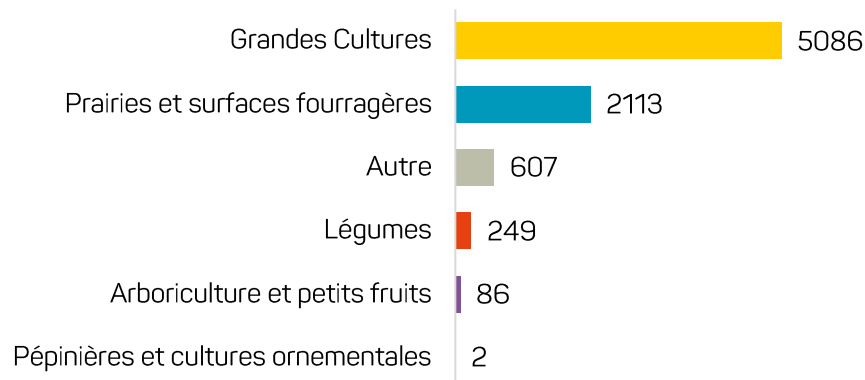
**20,1%**

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 162 exploitations.

**9,4%**

de la SAU est en AB, soit 8 142 ha (dont 28,4% en conversion)

## Surfaces (ha) engagées en AB dans le 78, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



### A retenir

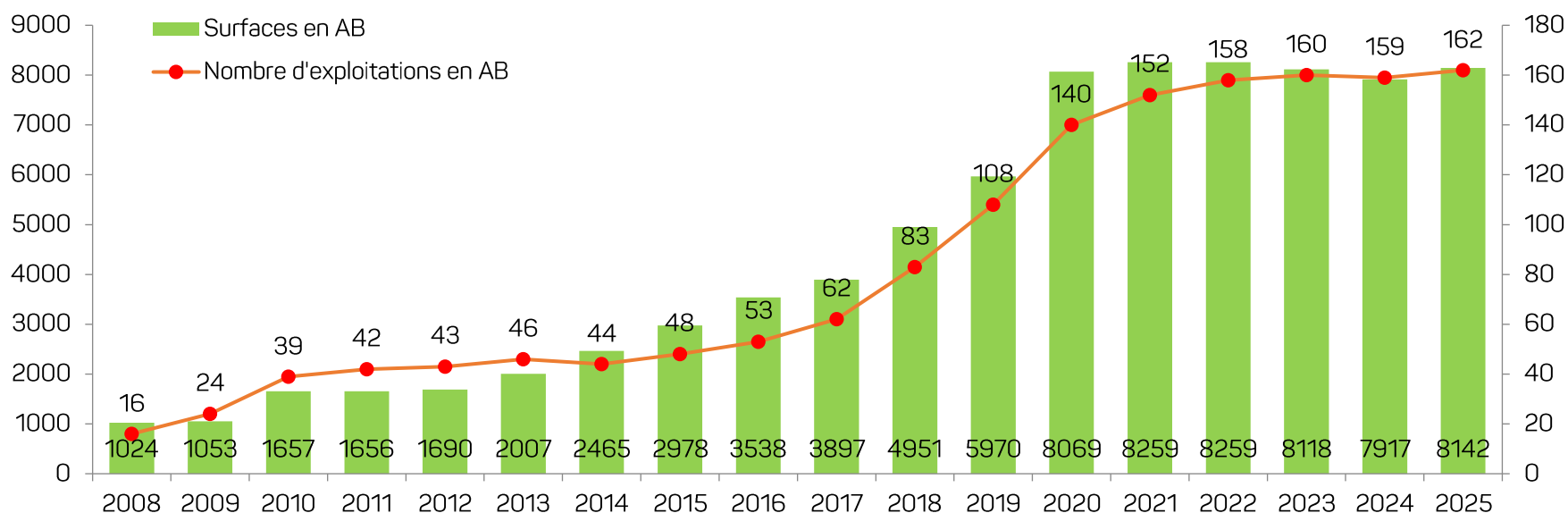
Les Yvelines comptent 162 exploitations engagées en AB, soit 23% des exploitations engagées dans la région. Les deux productions principales sont la production céréalière (41,4% des exploitations) et légumières (32,1% des exploitations du département).

5 086 ha sont consacrés aux grandes cultures dans les Yvelines : elles représentent plus de 62,5% des surfaces cultivées en AB dans le département. Les surfaces fourragères et prairies représentent 2 113 ha soit plus d'1/4 des surfaces engagées en AB du département.

# Les Yvelines



Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 78 (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## + 3 exploitations

Tel est le bilan des fermes engagées en AB dans les Yvelines en 2025 avec **3 conversions** (1 en PPAM, 1 en grandes cultures et 1 en apiculture) ainsi que **2 installations** (1 en PCO et 1 en grandes cultures).

On déplore **1 seul arrêt** (arrêt d'activité) au 31/12/2025 et **une ferme s'est délocalisée vers l'Essonne**.

## + 225 ha

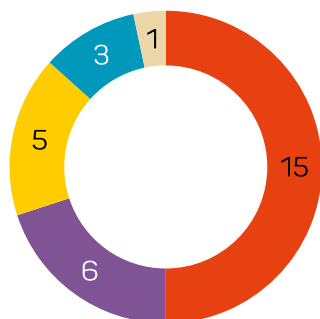
cultivés en AB dans le département en 2025. Ce sont 307,8 ha en plus liés aux nouvelles exploitations, poursuites et conversions, ajustements positifs ou négatifs, etc. et 82,3 ha en moins.



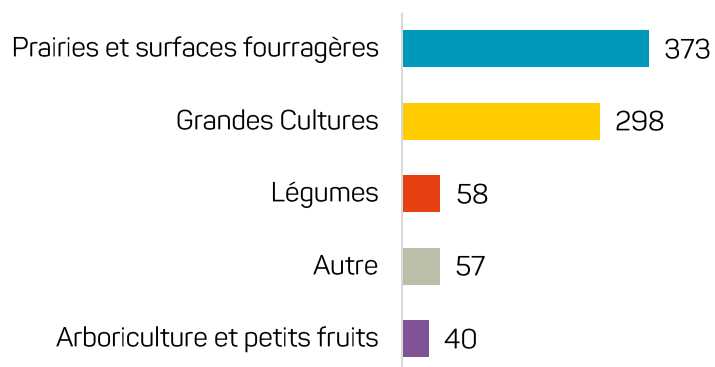
# Le Val-d'Oise

## Exploitations engagées en AB dans le 95, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

- Légumes
- Arboriculture et petits fruits
- Grandes Cultures
- Polyculture-élevage et élevage
- Apiculture



## Surfaces (ha) engagées en AB dans le 95, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



**4<sup>ème</sup>** département francilien en surfaces engagées en AB (826 ha) et 5<sup>ème</sup> en nombre d'exploitations (30).

**5,8%**

des exploitations TMPC sont engagées en AB, soit 30 exploitations.

**1,5%**

de la SAU est engagée en AB, soit 826 ha (dont 9,6% en conversion)

### A retenir

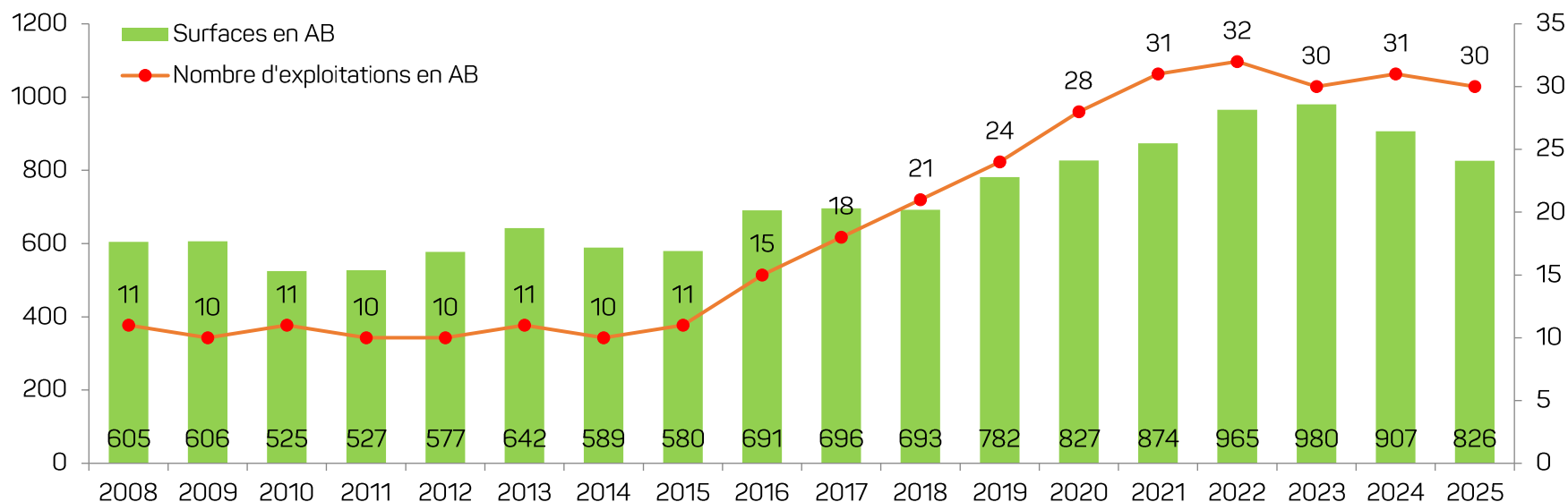
Le Val d'Oise compte 30 exploitations engagées en AB, soit 4,5 % des exploitations engagées dans la région francilienne.

On note la place importante des surfaces fourragères et prairies qui représentent 45,2% du total engagé en AB dans le département.

# Le Val-d'Oise



Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans le 95 (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## - 1 exploitation

Tel est le bilan des fermes engagées en AB dans le Val-d'Oise en 2025 : **1 conversion** en grandes cultures et **2 arrêts** au 31/12/2025 (1 arrêt d'activité et 1 départ à la retraite).

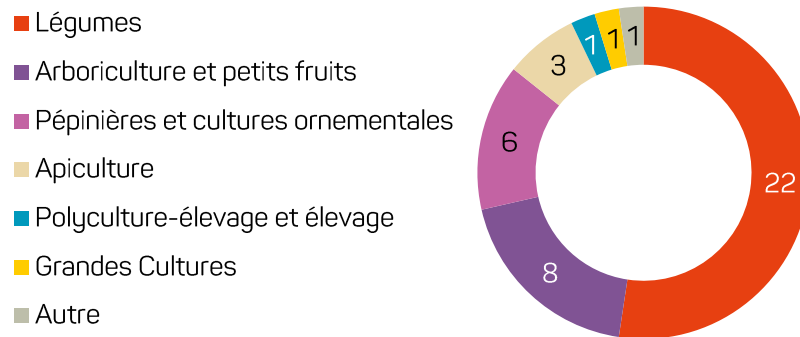
## - 81 ha

cultivés en AB dans le département en 2025 liés à l'engagement de 5 ha de poursuites de conversions et aux ajustements positifs, mais aussi au retrait de 85,2 ha suite aux arrêts et aux déconversions partielles. Nous n'avons pas encore connaissance des surfaces engagées par la ferme en grandes cultures convertie en 2025.

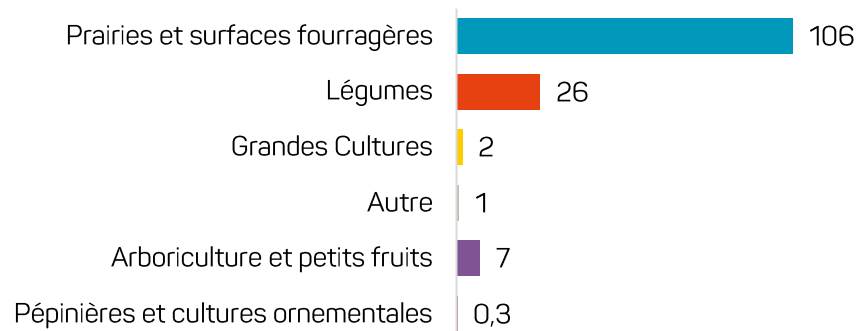


# La petite couronne (75, 92, 93, 94)

## Exploitations engagées en AB dans la petite couronne, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## Surfaces (ha) engagées en AB dans la petite couronne, réparties par type de production principale (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



**1<sup>er</sup>** espace agricole en termes de représentation du mode de production biologique par rapport au nombre d'exploitations et 3<sup>ème</sup> en ce qui concerne les surfaces.

**58,3%**

des exploitations sont engagées en AB, soit 42 exploitations.

**8,5%**

de la SAU est engagée en AB, soit 143 ha (dont 3,7% en conversion).

### A retenir

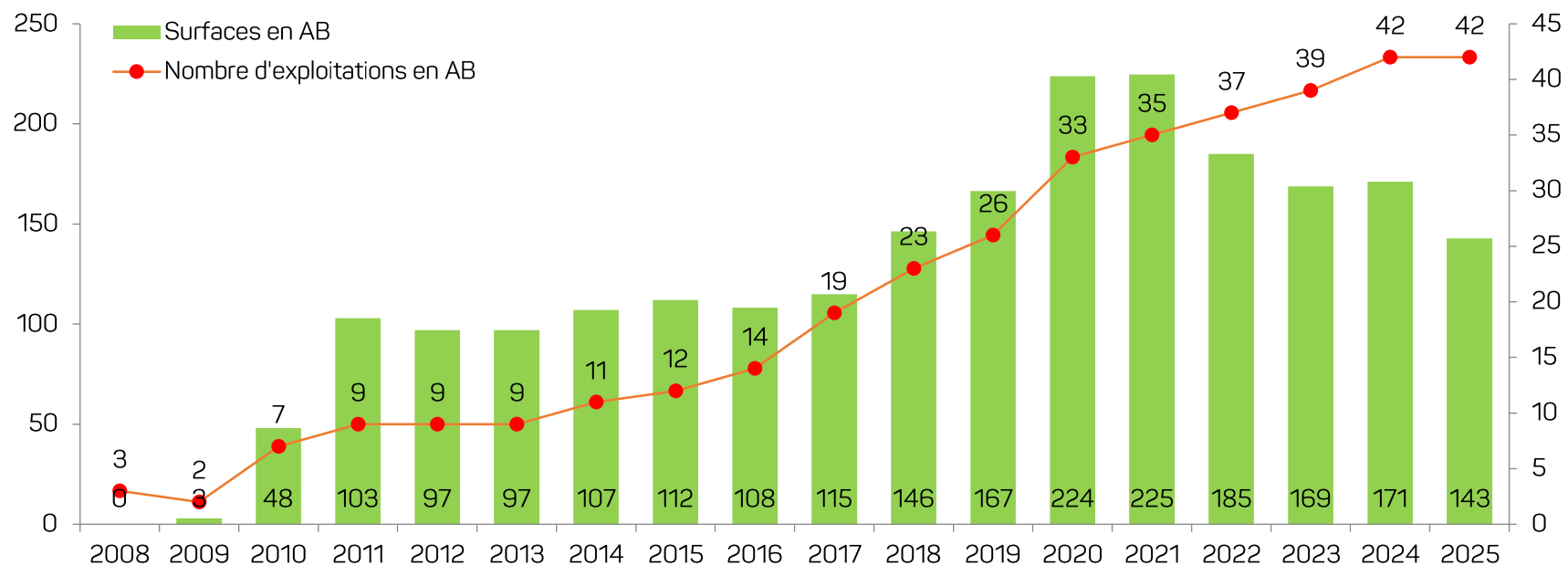
En petite couronne, 42 exploitations sont engagées en AB, soit 6,3% des exploitations engagées dans la région. La répartition des types de production est sensiblement différente de la tendance régionale avec 52,4% des fermes en AB de la petite couronne, tournées vers la production de légumes.

En surface, les prairies et les surfaces fourragères représentent 106 ha, devant les surfaces en légumes (26 ha). Prairies et surfaces fourragères représentent 74,1% des surfaces en AB de la petite couronne, à la différence des 77, 78 et 91 où les surfaces majoritaires sont les grandes cultures.



# La petite couronne (75, 92, 93, 94)

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces engagées en AB dans la petite couronne (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



**- 28 ha**

On ne note aucun mouvement en valeur absolue pour le nombre d'exploitations. **3 installations** en AB (2 en champignon et 1 en maraîchage) sont contrebalancées par **3 arrêts**. Ceux-ci correspondent à 1 arrêt d'activité, 1 décertification totale et 1 déménagement.

sont cultivés en AB dans la petite couronne en 2025. Les 3 exploitations ont engagé 1,5 ha, tandis que 29,8 ha en moins sont liés aux **3 arrêts**.



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

# 5.

## Les filières de production en AB en Ile-de-France et leurs débouchés

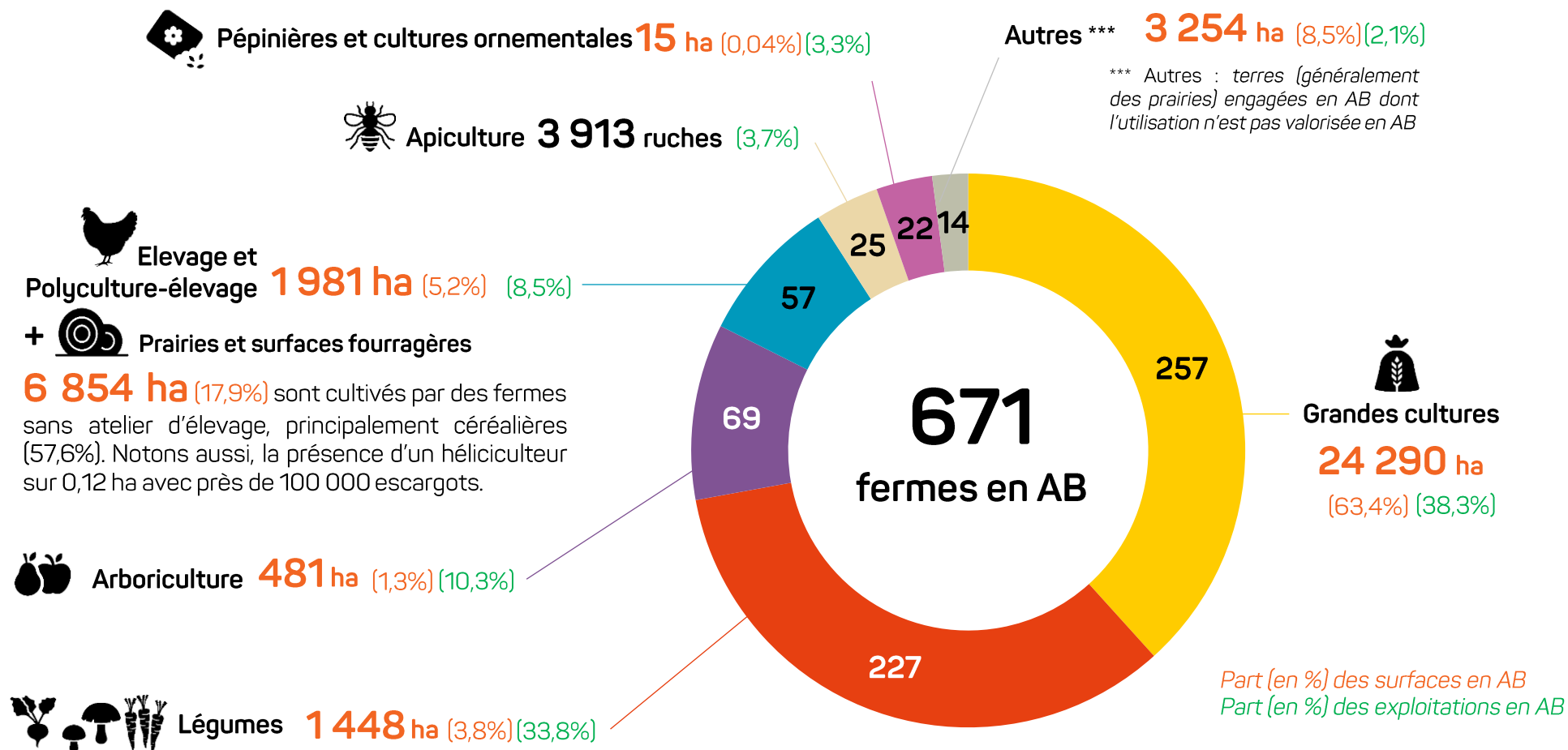
Les filières de production en AB en IdF et leurs débouchés	47
Arboriculture et petits fruits	48-49
Pépinières et Cultures Ornementales	50
Les « Légumes »	51
Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons	52-53
Maraîchage diversifié	54-55
Légumes de plein champ	56-57
Légumes secs	58
Grandes cultures	59-61
Surfaces fourragères	62
Elevages	63
Bovins, ovins, caprins	64
Poules pondeuses et volailles de chair	65-66
La distribution des produits biologiques	67-68
Les circuits de vente directe des fermes en AB en IdF	69
La vente en AMAP des fermes en AB en IdF	70



# Les filières de production en AB en Ile-de-France et leurs débouchés

## Répartition du nombre d'exploitations par type de production principale et de surfaces par production en AB en Ile-de-France

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)





# Arboriculture et petits fruits

## 481 ha

engagés en AB sont dédiés à la production de fruits : 375 ha en arboriculture, 78 ha en viticulture et 28 ha en petits fruits (fraises, framboises, myrtilles, etc.). Cela représente 1,3% du total des surfaces en AB franciliennes. 34 exploitations font de la viticulture, dont 23 en production principale.

## 23,1%

de ces surfaces sont en conversion à fin 2025.

## 152 exploitations

franciliennes font de l'arboriculture et/ou des petits fruits et/ou de la viticulture **dont 62 en production principale**. Pour les autres, ce sont majoritairement des maraîchers disposant de surfaces arboricoles en cultures secondaires.

Le nombre d'ateliers (185) est supérieur au nombre d'exploitations (152), car celles-ci peuvent avoir plusieurs ateliers. Par exemple, 1 atelier en petit fruit, 1 en arboriculture et 1 en viticulture donc 3 ateliers pour 1 exploitation.

### Surfaces et ateliers en arboriculture et petits fruits par département

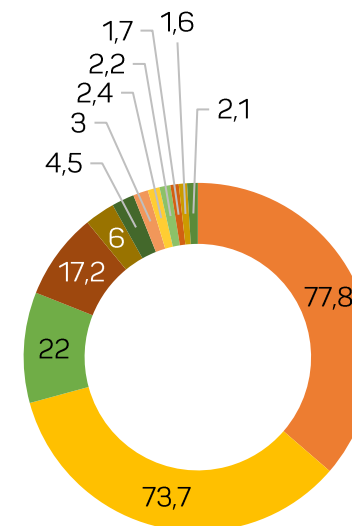
(Source : GAB IdF, 31/12/2025)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total en AB (ha)
<b>77</b>	92	196	88	284
<b>78</b>	38	78	8	86
<b>91</b>	23	54	10	64
<b>95</b>	18	27	13	40
<b>Petite couronne</b>	14	4	3	7
<b>Région</b>	<b>185</b>	<b>359</b>	<b>122</b>	<b>481</b>

### Surfaces (ha) des principales productions arboricoles franciliennes

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)

- Pommès à jus et à cidre
- Pommès de table
- Noix
- Poires
- Sève de bouleau
- Prunes
- Cerises
- Fraises
- Pêches
- Framboises
- Kiwis
- Autres



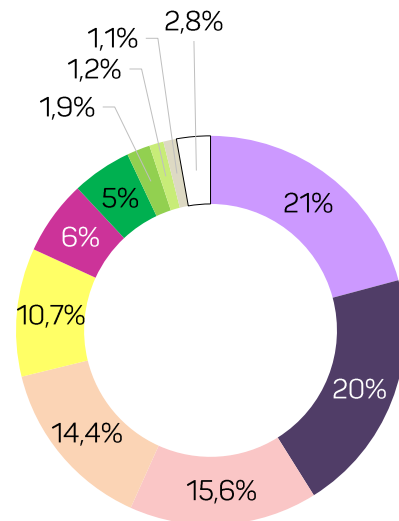


# Arboriculture et petits fruits

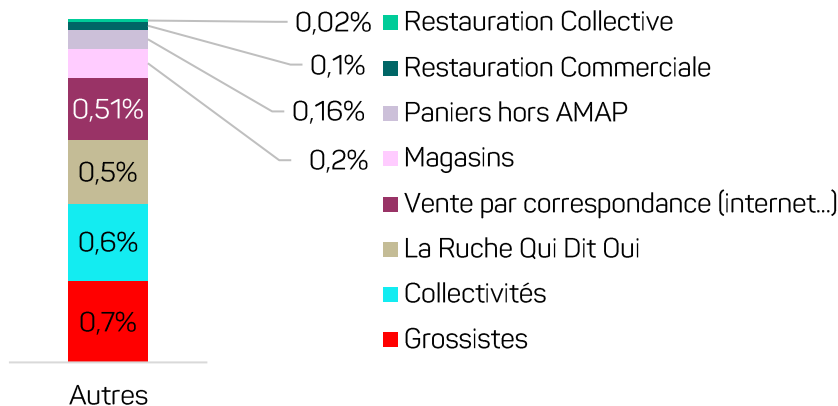
## Commercialisation des productions brutes arboricoles

(en volume par circuits de distribution, Source : GAB IdF, 31/12/2025)

- AMAP
- Vente à la ferme
- Magasins spécialisés
- Coopératives
- Transformation avant vente
- Marchés hebdomadaires
- La Coopérative Bio Île-de-France \*
- Agriculteurs
- Autoconsommation
- Revendeurs directs aux consommateurs
- Autres



\*Elle livre par la suite la restauration collective et les magasins (notamment spécialisés en AB)



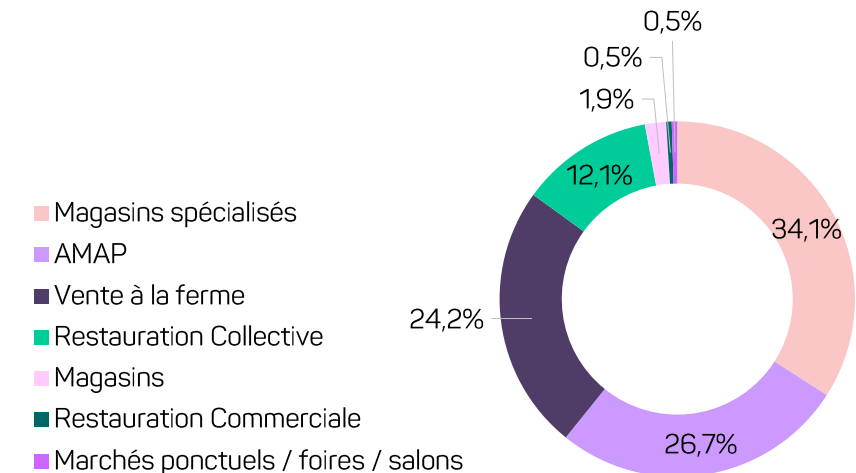
# 47,9%

de la commercialisation des produits arboricoles bruts se fait en vente directe : paniers en AMAP (20,8%), vente à la ferme (20,2%), marchés hebdomadaires (6,2%), vente par correspondance (0,5%) et les paniers hors AMAP (0,16%).

Concernant les produits transformés, la vente directe représente 51,4% des circuits de commercialisation, c'est -5,5% par rapport à 2024.

## Commercialisation des productions transformées arboricoles : jus et cidre principalement

(en volume par circuits de distribution, Source : GAB IdF, 31/12/2025)





# Pépinières et Cultures Ornementales

## 22

exploitations sont des pépinières et sont productrices de cultures ornementales en production principale et 6 fermes le sont en production secondaire.

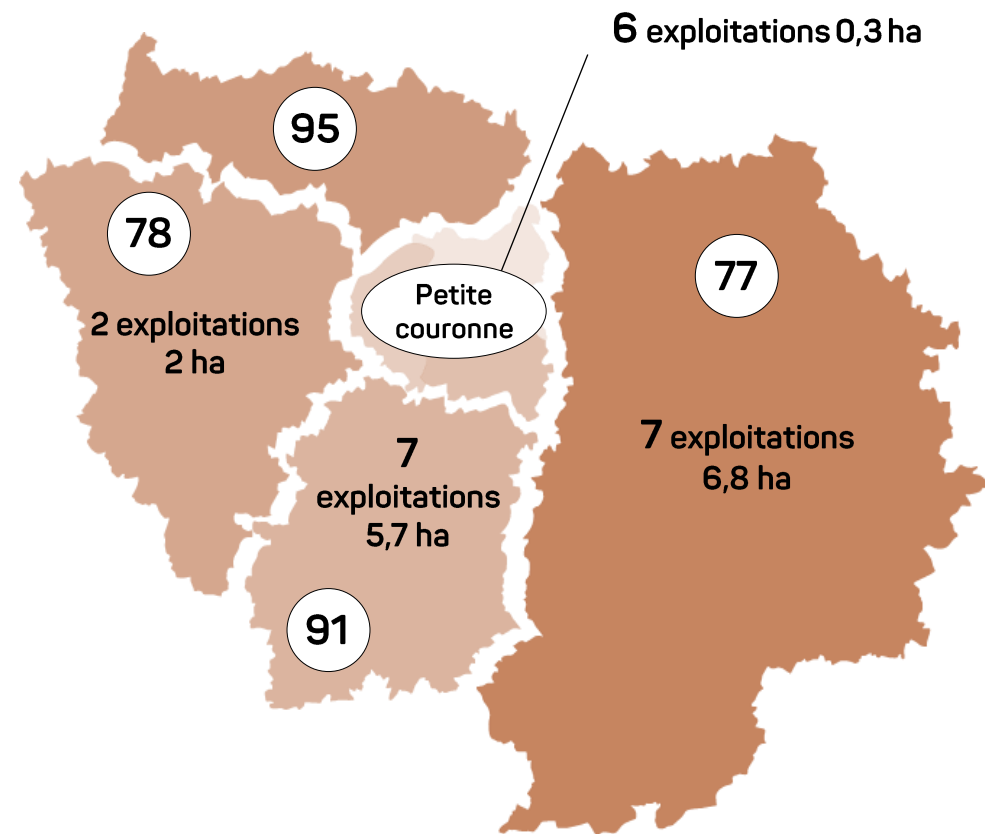
## 14,8 ha

engagés en AB en Ile-de-France, dont 30,4% en conversion.

### Le saviez-vous ?

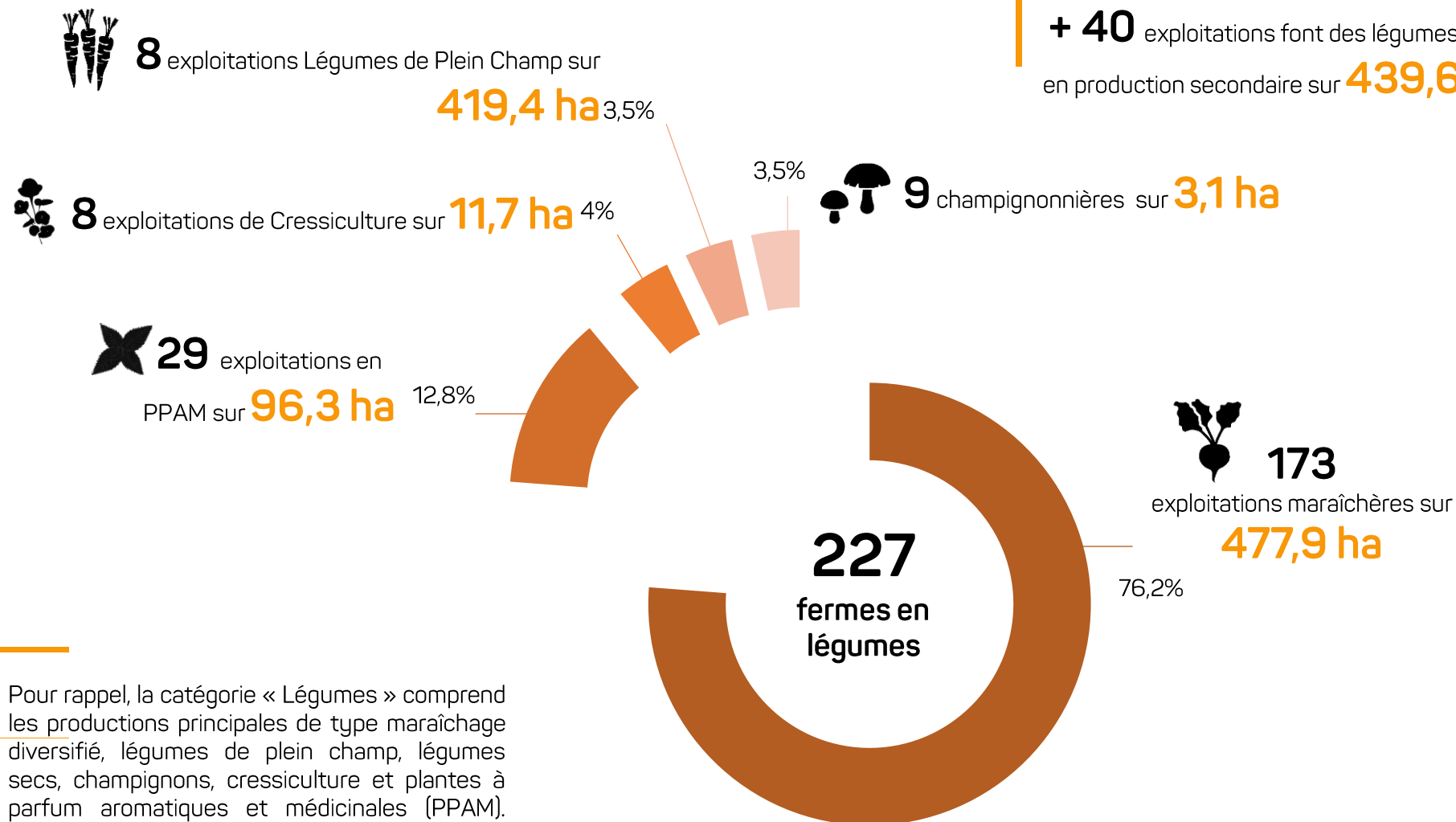
La production de semences potagères, florales et aromatiques et de plants peut aussi faire l'objet d'une certification en agriculture biologique.

Elle est soumise à l'application d'un cahier des charges fixé par la réglementation.





# Les « Légumes »





# Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

## Les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM)

# 25 exploitations

franciliennes font des PPAM en Agriculture Biologique en production principale et 39 en production secondaire (15 maraîchers, 13 céréaliers, 4 arboriculteurs, 2 en PCO, 2 polyculteur-éleveurs, 1 en cressiculture, 1 en légumes de plein champ et 1 en « Autre »). A noter que 2 producteurs en AB de PPAM produisent du safran. Pour le reste, il s'agit principalement de thym, persil, basilic, houblon, coriandre, etc.

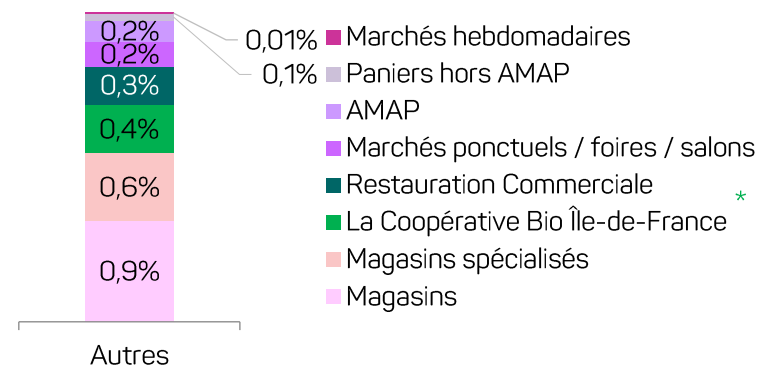
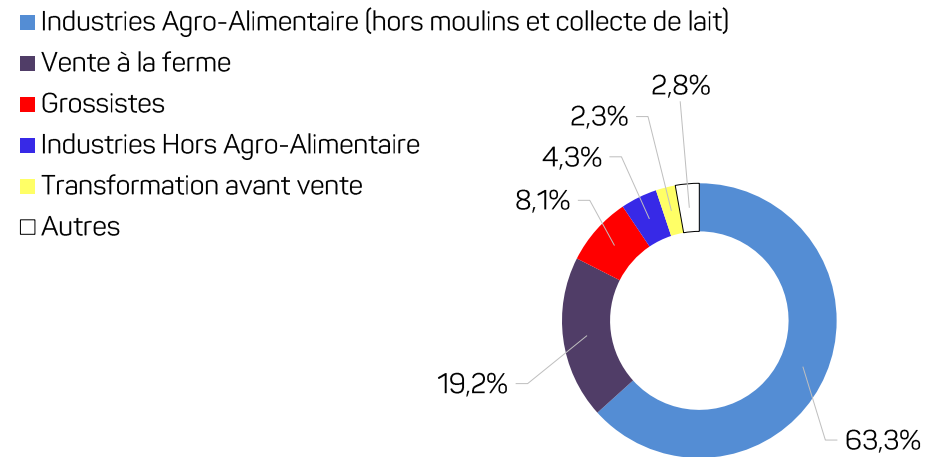
# 96,3 ha

engagés en AB sont utilisés pour la culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales en Ile-de-France, dont 84,4% en bio et 15,6% en conversion.

# 3 structures

produisant des PPAM sont des établissements d'insertion.

## Répartition des productions brutes (en volume) en PPAM par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



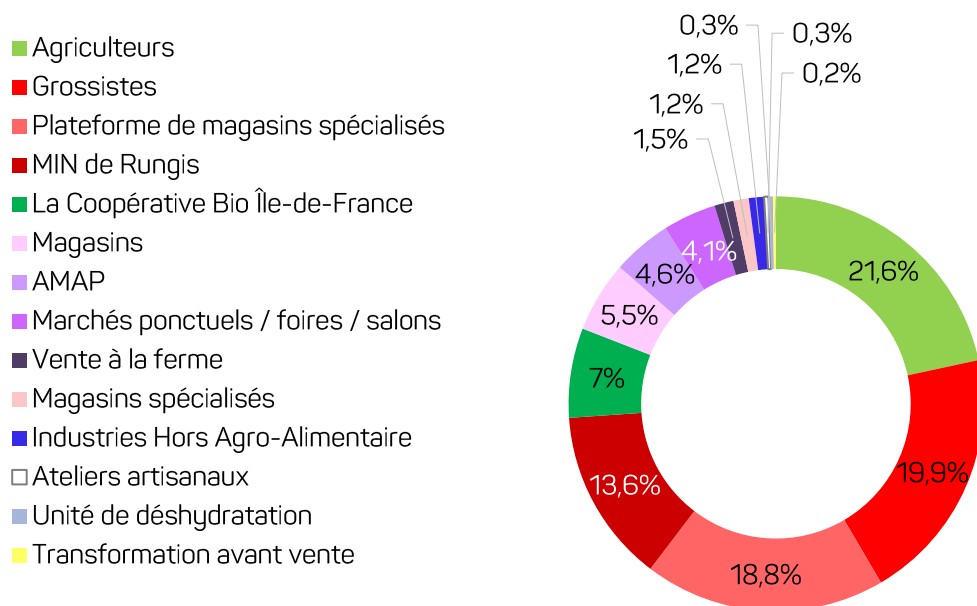
\* La Coopérative Bio Île-de-France livre par la suite la restauration collective et les magasins (notamment spécialisés en AB).



# Productions spécialisées : PPAM, Cresson et Champignons

## Le Cresson

Répartition des productions brutes (en volume) de cresson par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

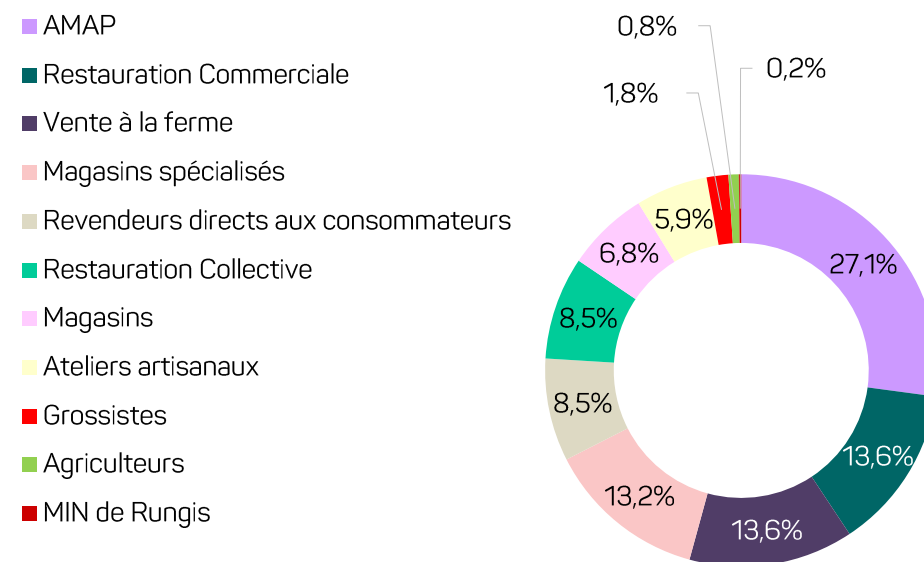


## 8 exploitations

produisent du cresson en AB en production principale dans la région et 3 en production secondaire pour un total de 11,7 ha. Elles sont toutes situées en Essonne où la production est emblématique. Elle a donné lieu à la création de la marque "Cresson de Méréville", engagée dans une démarche d'obtention d'IGP.

## Les Champignons

Répartition des productions brutes (en volume) de champignons par circuit de commercialisation (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## 8 exploitations

produisent des champignons en AB en Ile-de-France à fin 2025 dont 6 en production principale. Cela représente 3,1 ha. Ils proposent deux références : shitaké et pleurote.



# Maraîchage diversifié

## 477,9 ha

sont conduits en maraîchage diversifié en AB en Ile-de-France. Cela représente 1,3% du total des surfaces AB régionales et 33% des surfaces de « Légumes ».

## 191

exploitations franciliennes engagées en AB font du maraîchage diversifié dont 173 à titre principal.

## 31 ha

de cultures maraîchères engagées en AB sont cultivés sous abris, soit 6,5% des surfaces maraîchères de la région.

## 2,4 ha

C'est la surface moyenne d'un atelier de maraîchage, engagé en AB à fin 2025.

## 11,7 %

des surfaces maraîchères sont en conversion à fin 2025.

### Ateliers et surfaces (ha) engagés en maraîchage en AB par département (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

Département	Nombre d'ateliers	Surface (ha)
77	76	146
78	43	109
91	46	164
95	13	35
Petite couronne	19	25
Région	197	478

### Répartition des surfaces (ha) maraîchères en AB par département (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

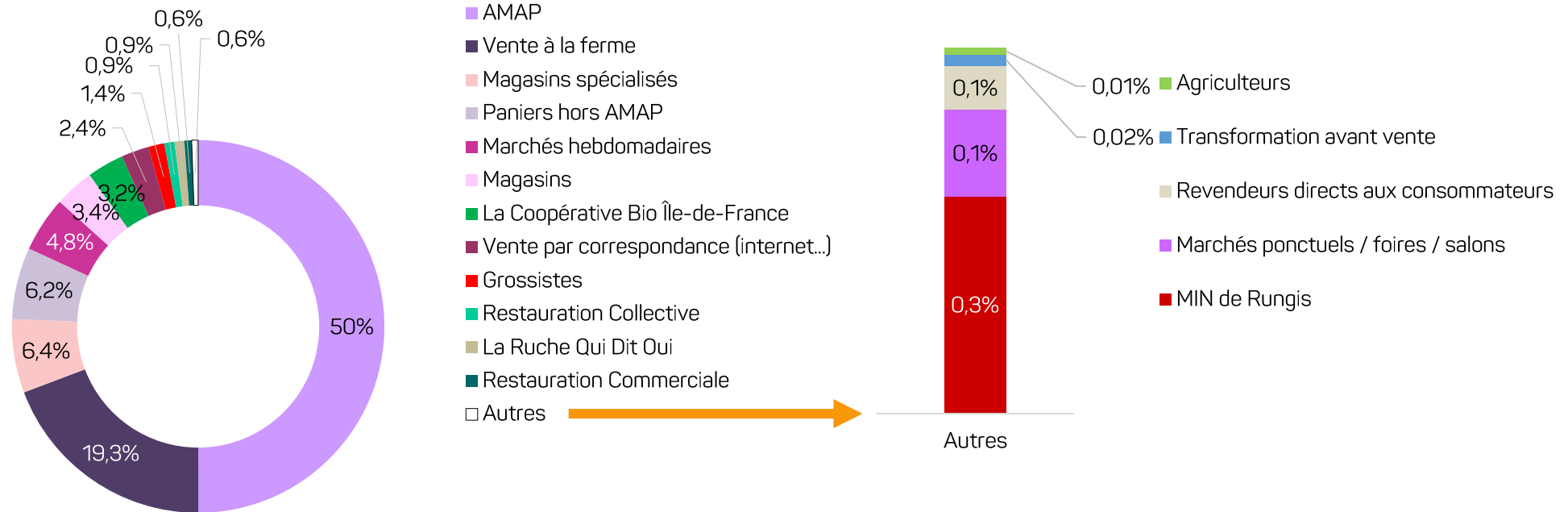
Département	Bio (ha)	En conversion (ha)
77	123	23
78	101	7
91	141	23
95	34	1
Petite couronne	23	2
Région	422	56



# Maraîchage diversifié

## Répartition des productions maraîchères brutes et préparées (en volume) par circuit de commercialisation

[Source : GAB IdF, 31/12/2025]



# 82,8%

des volumes du maraîchage diversifié conduit en AB sont commercialisés **en vente directe** : en AMAP (50%), sur la ferme (19,3%), via des paniers hors système AMAP (6,2%), sur les marchés ponctuels et hebdomadaires (4,9%) et par de la vente par correspondance (2,4%).

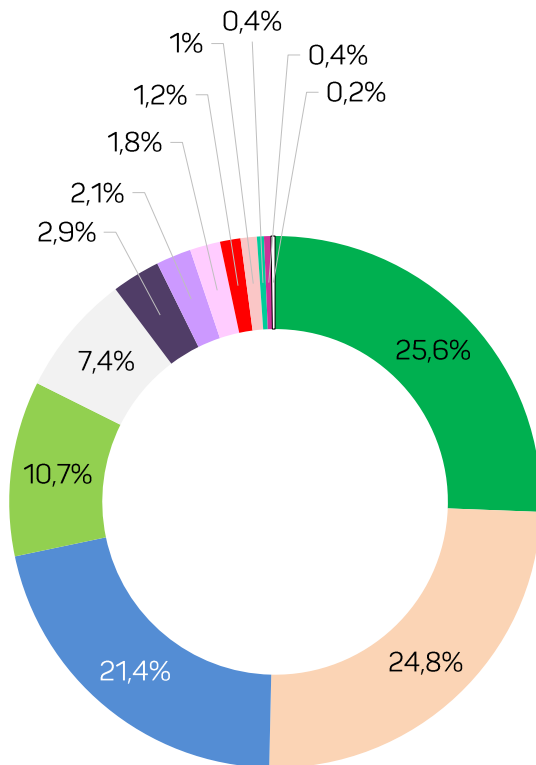
Le GAB IdF propose toutes une gamme d'actions aux maraîchers : tours de plaine, bilan de campagne, visites de ferme sur la diversification..., et des formations, notamment sur la commercialisation : « Comment justifier mes prix de vente en circuit court ? ». Des actions similaires sont menées pour toutes les productions.



# Légumes de plein champ

## 419,4 ha

sont utilisés pour des légumes de plein champ soit 1,1% du total des surfaces AB régionales et 28,9% des surfaces de « Légumes ». 8 exploitations cultivent des légumes de plein champ à titre principal et 40 à titre secondaire.



## Surfaces (ha) des légumes de plein champ et nombre d'ateliers de production par département (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total (ha)
<b>77</b>	28	164,8	8,7	173,5
<b>78</b>	6	52,9	4	56,9
<b>91</b>	16	187,2	1,8	189
<b>95</b>	-			
<b>Petite couronne</b>	1		0,03	0,03
<b>Région</b>	<b>51</b>	<b>404,9</b>	<b>14,5</b>	<b>419,4</b>

8,4 ha : surface moyenne par atelier de légumes de plein champ

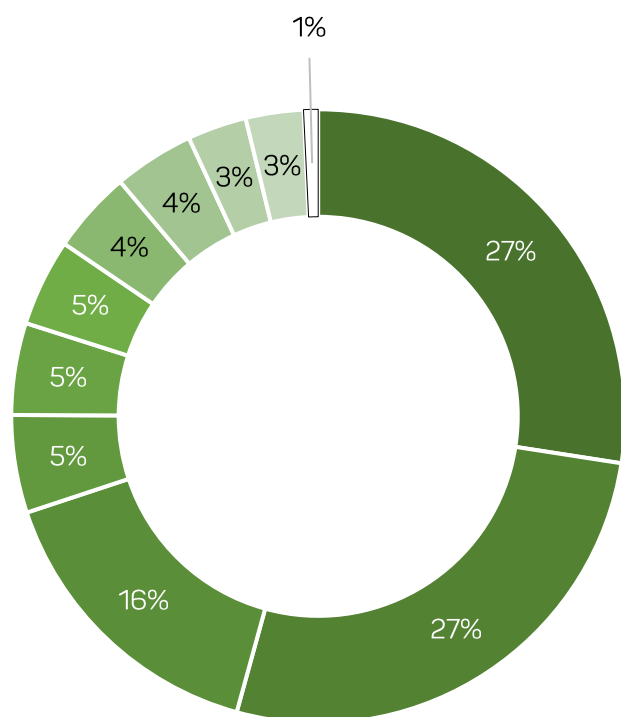
## Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes de plein champ bruts et préparés (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

- La Coopérative Bio Île-de-France
- Coopératives
- Industries Agro-Alimentaire (hors moulins et collecte de lait)
- Agriculteurs
- Négoces
- Vente à la ferme
- AMAP
- Magasins
- Grossistes
- Magasins spécialisés
- Restauration Collective
- Marchés hebdomadaires
- Autres



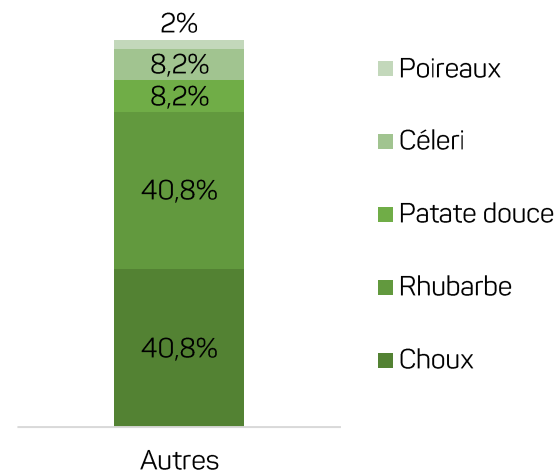
# Légumes de plein champ

Répartition des surfaces en fonction des légumes de plein champ bruts et préparés (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



- Haricot vert
- Pommes de terre
- Betteraves
- Oignons
- Courges
- Petit pois
- Asperges
- Carottes
- Haricot
- Épinard
- Autres

Dans le graphique ci-dessous, les légumes de plein champ dont les surfaces sont égales ou inférieures à 1 ha figurent dans la catégorie "Autres".



Les légumes de plein champ permettent un référencement détaillé par production. Cette connaissance porte sur 76,5% des surfaces (320,7 ha sur les 419,4 ha).



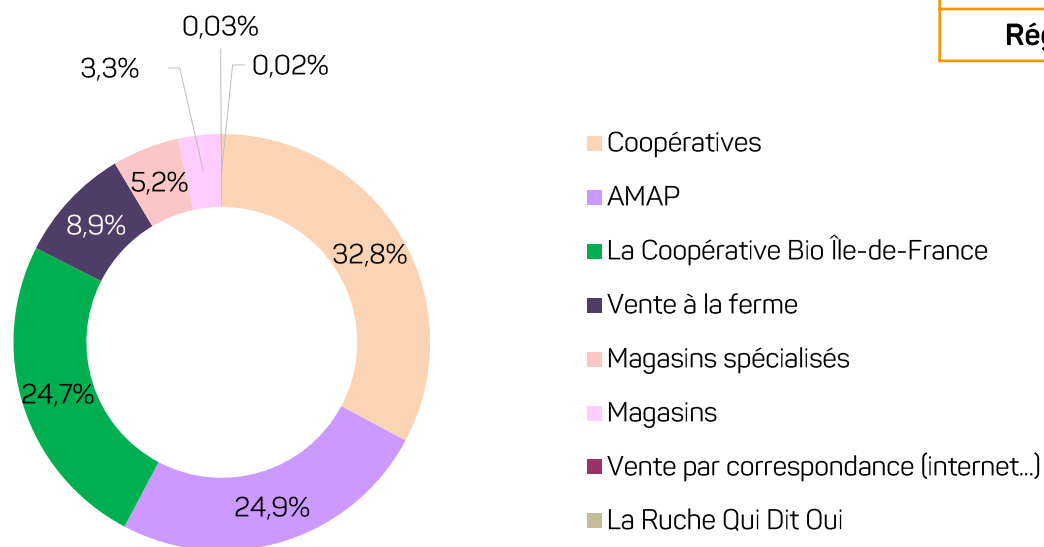
# Légumes secs

## 439,6 ha

sont utilisés pour des légumes secs soit 1,2% du total des surfaces AB régionales et 30,4% des surfaces de « Légumes », dont près de 55,7 % sont des lentilles. Les autres légumes secs sont les haricots blancs, pois chiches, etc.

### Parts en volume des circuits de commercialisation des légumes secs bruts et préparés

(Source : GAB IdF, 31/12/2025).



### Surfaces des légumes secs et nombre d'ateliers de production par département (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

Département	Nombre d'ateliers	Bio (ha)	En conversion (ha)	Total (ha)
77	19	186,3	0,8	187,1
78	8	66,6		66,6
91	12	157,7	19,5	177,2
95	1	8,7		8,7
Petite couronne	0			
<b>Région</b>	<b>40</b>	<b>419,3</b>	<b>20,3</b>	<b>439,6</b>

## 11 ha

c'est la surface moyenne par atelier de légumes secs. En grandes cultures, les exploitations qui produisent des légumes secs le font en rotation, en production secondaire.



# Grandes cultures

## 24 290 ha

sont engagés en grandes cultures en AB en Ile-de-France.

## 285

exploitations franciliennes cultivent des grandes cultures en AB sur 539 ateliers (275 en céréales, 188 en oléoprotéagineux et 76 en plantes à fibres et autres cultures industrielles). 233 d'entre elles sont en production principale et 52 en secondaire.

## 94,4 ha

c'est la surface moyenne en grandes cultures, engagée par les exploitations qui les cultivent en production principale. Les exploitations qui les cultivent en production secondaire y consacrent en moyenne 44,2 ha.

**A retenir**

**63,4%** des surfaces en AB sont des grandes cultures dont 74% de céréales.

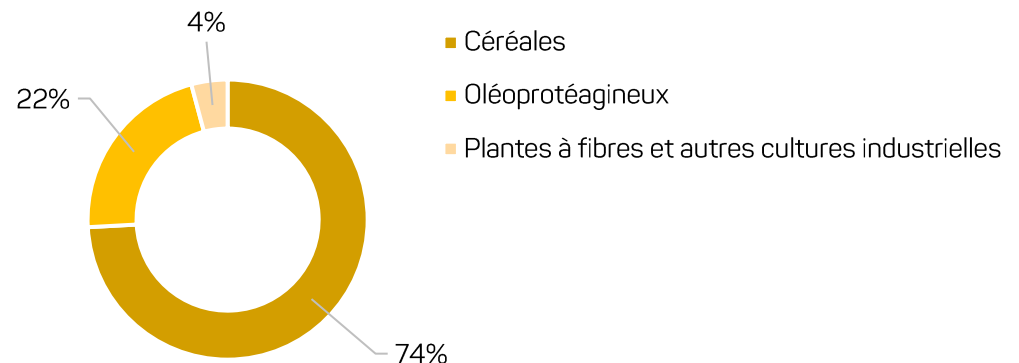
## Ateliers et surfaces de grandes cultures engagés en AB

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)

Département	Nombre d'ateliers	Surfaces (ha)		
		Céréales	Oléoprotéagineux	Plantes à fibres et autres cultures industrielles
<b>77</b>	248	9440	2580	513
<b>78</b>	128	3831	1114	141
<b>91</b>	152	4468	1542	361
<b>95</b>	10	267	32	
<b>Petite couronne</b>	1	2		
<b>Région</b>	<b>539</b>	<b>18008</b>	<b>5268</b>	<b>1015</b>

## Répartition des surfaces de grandes cultures engagées en AB

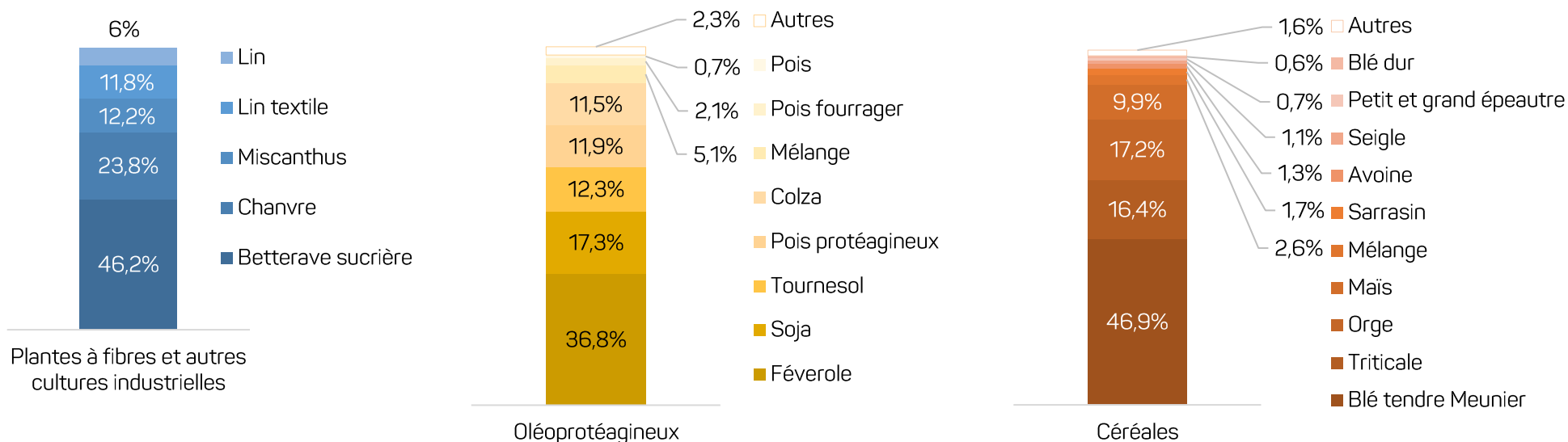
(Source : GAB IdF, 31/12/2025)





# Grandes cultures

Part des produits par type de surface en grandes cultures en AB en Ile-de-France (Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## Mieux comprendre

Après une campagne 2024 marquée par des excès de pluviométrie et des rendements historiquement faibles, la moisson 2025 a été meilleure pour les productions céréalières en Île-de-France. Les conditions climatiques ont été globalement plus favorables, permettant aux récoltes 2025 de gagner aussi bien en rendements qu'en qualité, selon les résultats de l'enquête moisson 2025 réalisé par le GAB IdF. Malgré cela les exploitations céréalières biologiques franciliennes restent fragilisées. Les conséquences économiques se font encore sentir notamment sur les trésoreries. Les prix se sont stabilisés après les hausses observées fin 2024, mais demeurent insuffisants pour compenser les pertes accumulées ces dernières campagnes. Dans ce contexte, la poursuite des actions en faveur de la résilience des fermes biologiques franciliennes reste essentielle : adaptation des pratiques agronomiques face aux aléas climatiques, diversification des assolements et consolidation des débouchés régionaux, notamment par la structuration des filières.

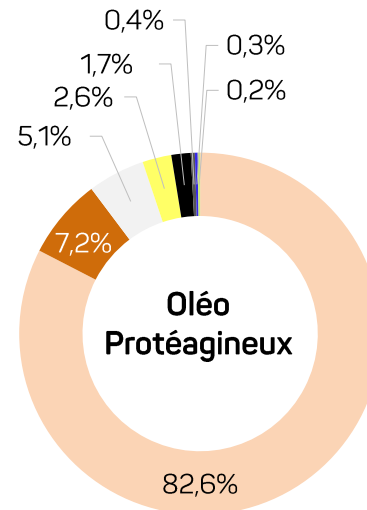
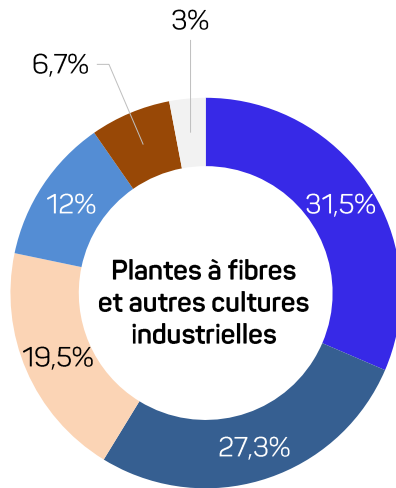


# Grandes cultures

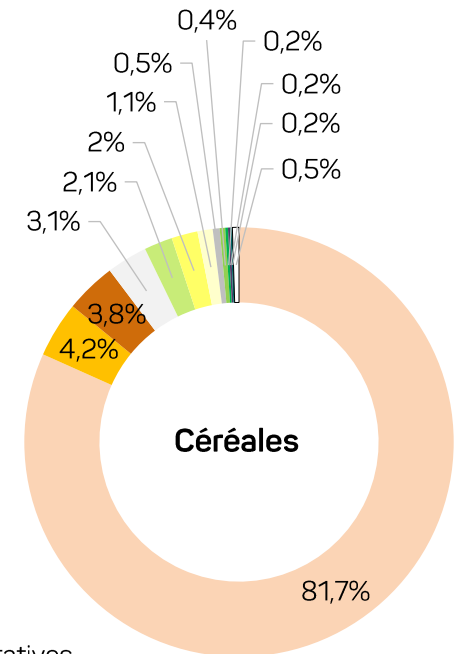
## Parts en volume des circuits de commercialisation des grandes cultures brutes et préparées

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)

- Industries Hors Agro-Alimentaire
- Intégration verticale
- Coopératives
- Industries Agro-Alimentaire (hors moulins et collecte de lait)
- Unité de déshydratation
- Négoces



- Coopératives
- Fabrication des Aliments pour Bétail
- Négoces
- Transformation avant vente
- Non déterminé
- Semencier
- Industries Hors Agro-Alimentaire
- Autoconsommation



- Coopératives
- Moulins
- Fabrication des Aliments pour Bétail
- Négoces
- Autoconsommation
- Transformation avant vente
- Ateliers artisanaux
- Courtiers
- Agriculteurs
- La Coopérative Bio Île-de-France
- Vente à la ferme
- Restauration Commerciale
- Autres

### Le saviez-vous ?

Le GAB IdF travaille avec les agriculteurs, les meuniers, les boulangers et les acteurs de la restauration collective sur la filière pain bio francilien, pour soutenir toute la chaîne de production et permettre l'atteinte des objectifs de la loi EGalim. Ce travail est possible grâce au soutien de la DRIAAF, AESN et la Région Ile de France. En ce sens, le GAB IdF participe notamment aux différents groupes de travail pour le développement de la filière farine bio d'Ile de France.



# Surfaces fourragères

## Surfaces (ha) fourragères par département (Source : GAB IdF, 31/12/2025)

Département	Légumineuses	Prairies permanentes	Prairies temporaires	Surfaces fourragères autres	Total (ha)
<b>77</b>	2379	901	469	57	3806
<b>78</b>	1257	522	262	73	2113
<b>91</b>	1804	335	259	39	2437
<b>95</b>	67	103	146	58	373
<b>Petite couronne</b>	16	85	5		106
<b>Région</b>	<b>5523</b>	<b>1945</b>	<b>1141</b>	<b>226</b>	<b>8835</b>

# 8 835 ha

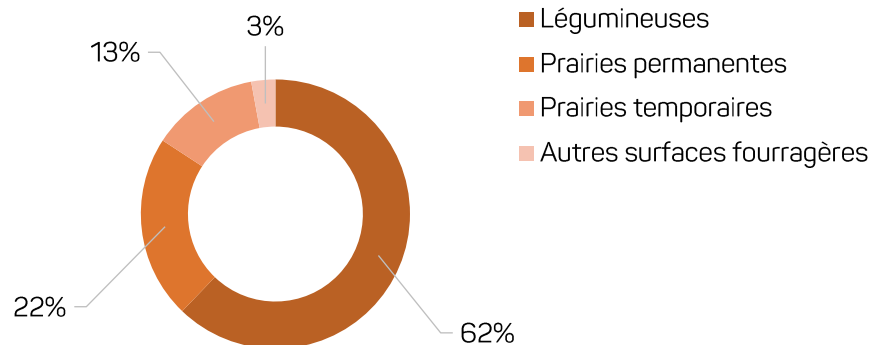
engagés en AB en IdF sont des prairies ou des surfaces fourragères, soit 23,1% des surfaces AB régionales.

# 328

exploitations franciliennes en AB cultivent des prairies, surfaces fourragères ou légumineuses. 57,6% de ces exploitations sont céréalières.

## Répartition des surfaces fourragères engagées en AB en IdF

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)



### Le saviez-vous ?

La culture de soja bio se développe en Ile de France ! Celle-ci peut être utilisée pour la fabrication de boisson végétale ou pour l'alimentation animale. Cela contribue à diversifier les assolements mais aussi à enrichir la production de soja bio français.



# Elevages

## 102

exploitations ont un ou plusieurs ateliers d'élevage en Ile-de-France dont 57 en production principale.

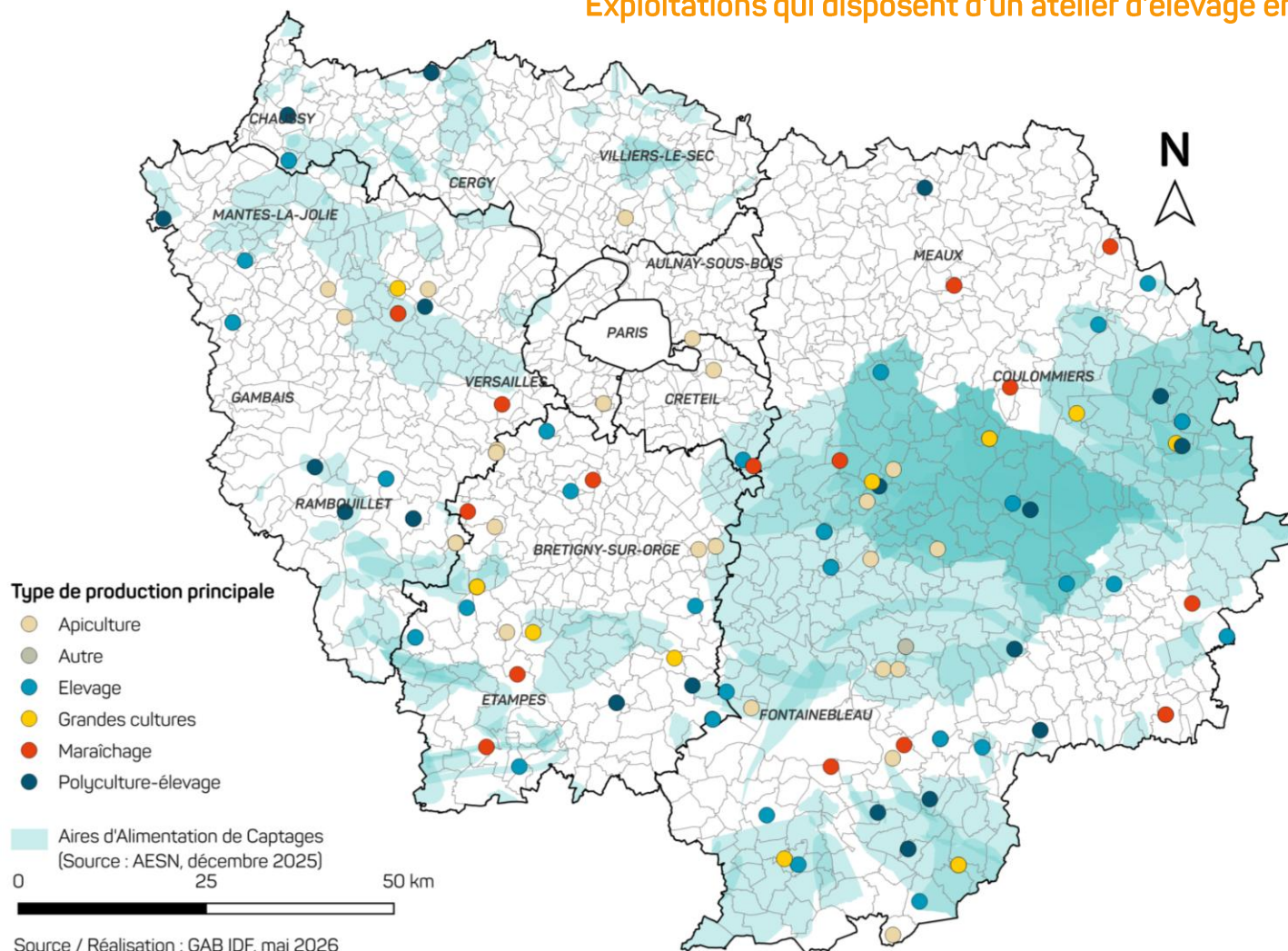
## 137

ateliers d'élevage sont conduits en AB dans la région.

### Répartition des ateliers d'élevage par département

Département	Nombre d'ateliers
77	66
78	29
91	28
95	8
Petite couronne	6
<b>Total général</b>	<b>137</b>

### Exploitations qui disposent d'un atelier d'élevage en AB





# Bovins, ovins, caprins



## Les bovins

### Elevages bovins laitiers en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Lait produit (en L)
7	349	1 954 197

### Elevages bovins allaitants en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de vaches productrices	Veaux
6	182	98

Près de la moitié de la viande issue des bovins allaitants est vendue à la ferme.



## Les caprins

### Elevages caprins laitiers en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de chèvres	Lait produit (en L)
2	71	62 125

### L'élevage en Ile-de-France, c'est aussi...

- 1 élevage d'escargots, le 1<sup>er</sup> et seul connu en Ile-de-France certifié en AB depuis 2021 ;
- 5 éleveurs de porcs ;
- 25 apiculteurs et 2 autres fermes qui font de l'apiculture en atelier secondaire pour un total de 3 913 ruches ;
- 1 ferme possède encore des ânes, mais pas en élevage exclusif.



## Les ovins

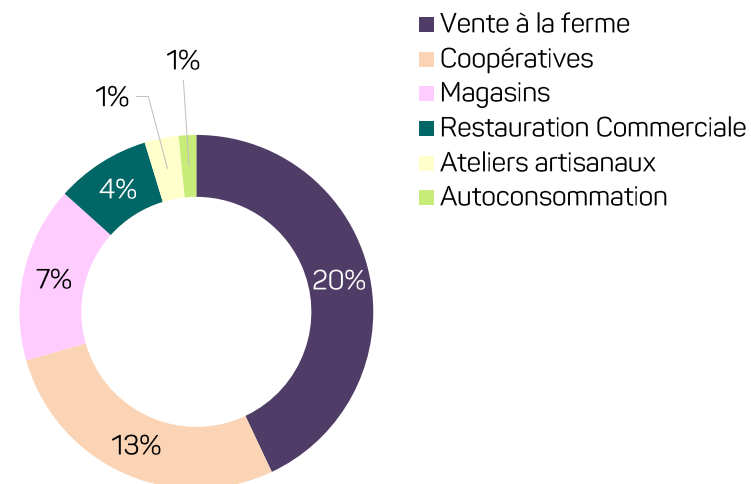
### Elevages ovins laitiers en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Lait produit (en L)
2	171	32 150

### Elevages ovins allaitants en Ile-de-France

Nombre d'ateliers	Nombre de brebis	Agneaux
8	991	1 329

### Commercialisation de la viande ovine transformée





# Poules pondeuses et volailles de chair

## Elevages de volailles de chair

Nombre d'ateliers	Nombre de volailles produites
10	74 289

## Elevages de poules pondeuses et production d'œufs

Nombre d'ateliers	Nombre de poules	Nombre d'œufs produits
38	106 802	24 746 514

## Elevages de poules pondeuses par département

	77	78	91	95	Petite couronne	Total
Nombre d'exploitations	17	7	10	1	2	<b>37</b>
Nombre de poules pondeuses	88770	12677	3495	50	1650	<b>106642</b>

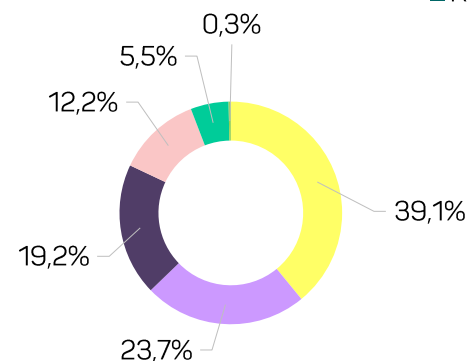
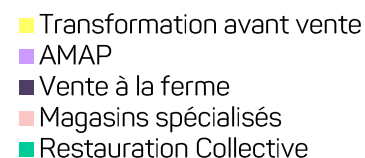
### A retenir

On compte 74 289 volailles de chair pour 10 ateliers, soit une moyenne de 7 429 bêtes par atelier. Parmi eux, 9 exploitations ont aussi un atelier de poules pondeuses. Entre 100 et 150 volailles en AB sont abattues chaque semaine sur chaque ferme.

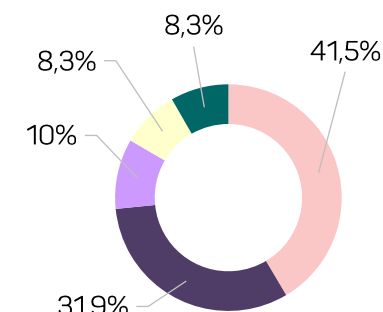
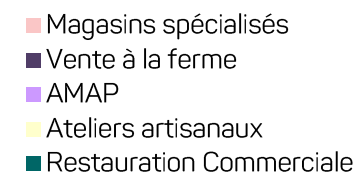
Parmi les 38 ateliers de poules pondeuses : 9 ateliers comptent 3000 animaux ou plus (dont 2 avec 24 000 et 1 de 12 000), 5 en possèdent entre 500 et 1700 et les 24 autres possèdent 250 poules et moins, avec en moyenne 172 poules pondeuses en activité de diversification.

## Distribution des volailles de chair par circuit en volume

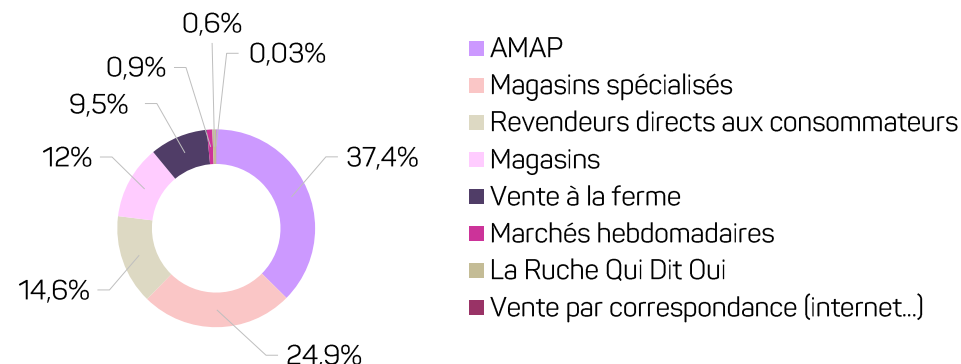
### Production brute



### Production préparée/transformée



## Distribution des œufs par circuit en volume

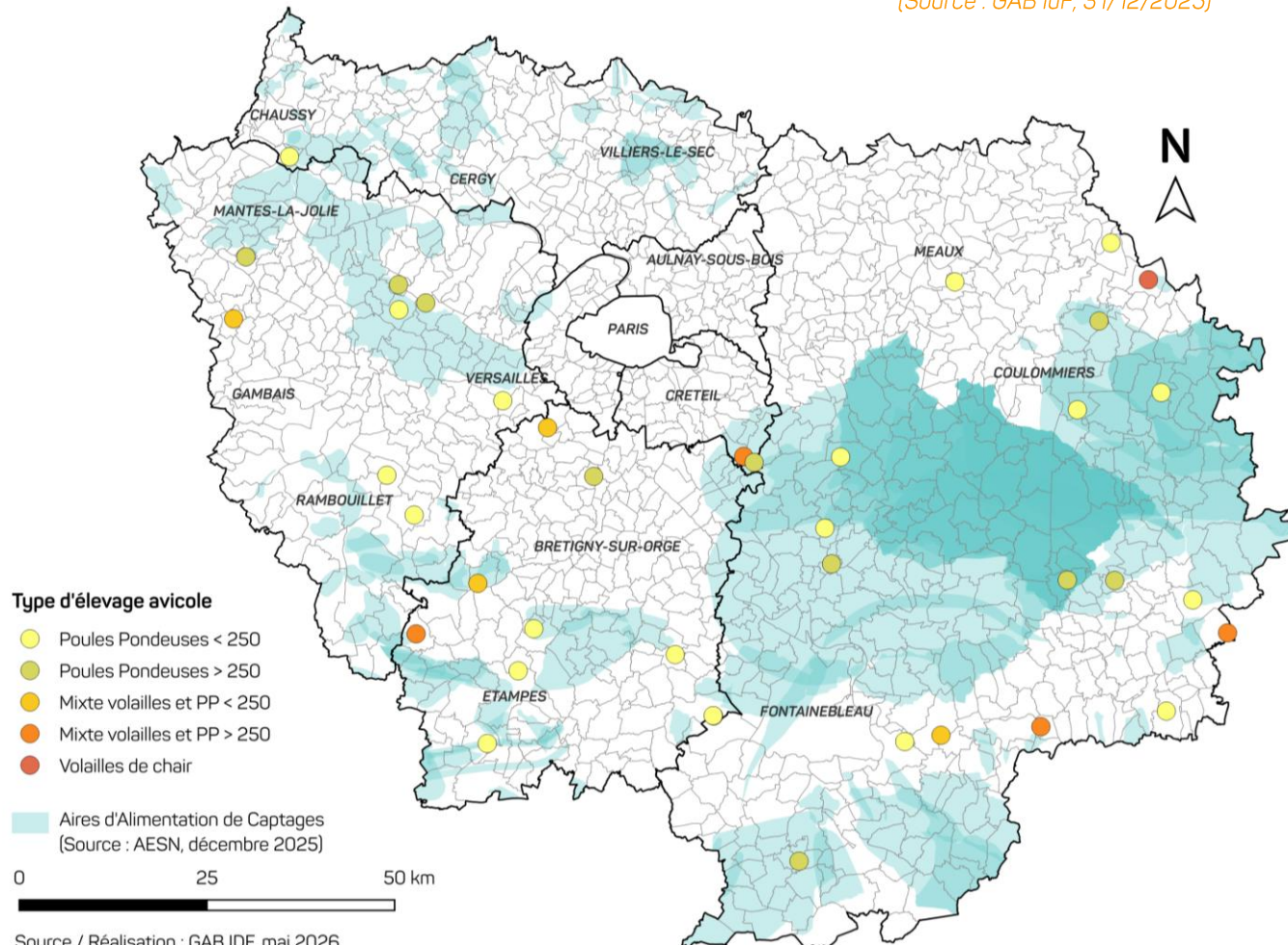




# Poules pondeuses et volailles de chair

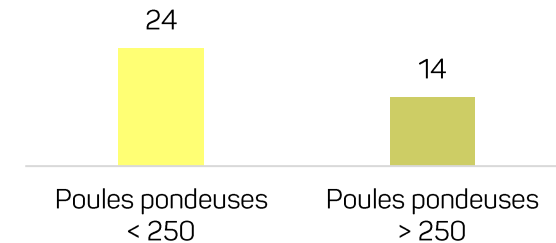
## Répartition des exploitations avicoles engagées en AB dans la région Ile-de-France

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)



## Répartition des exploitations de poules pondeuses selon le seuil réglementaire

(Source : GAB IdF, 31/12/2025)



### Le saviez-vous ?

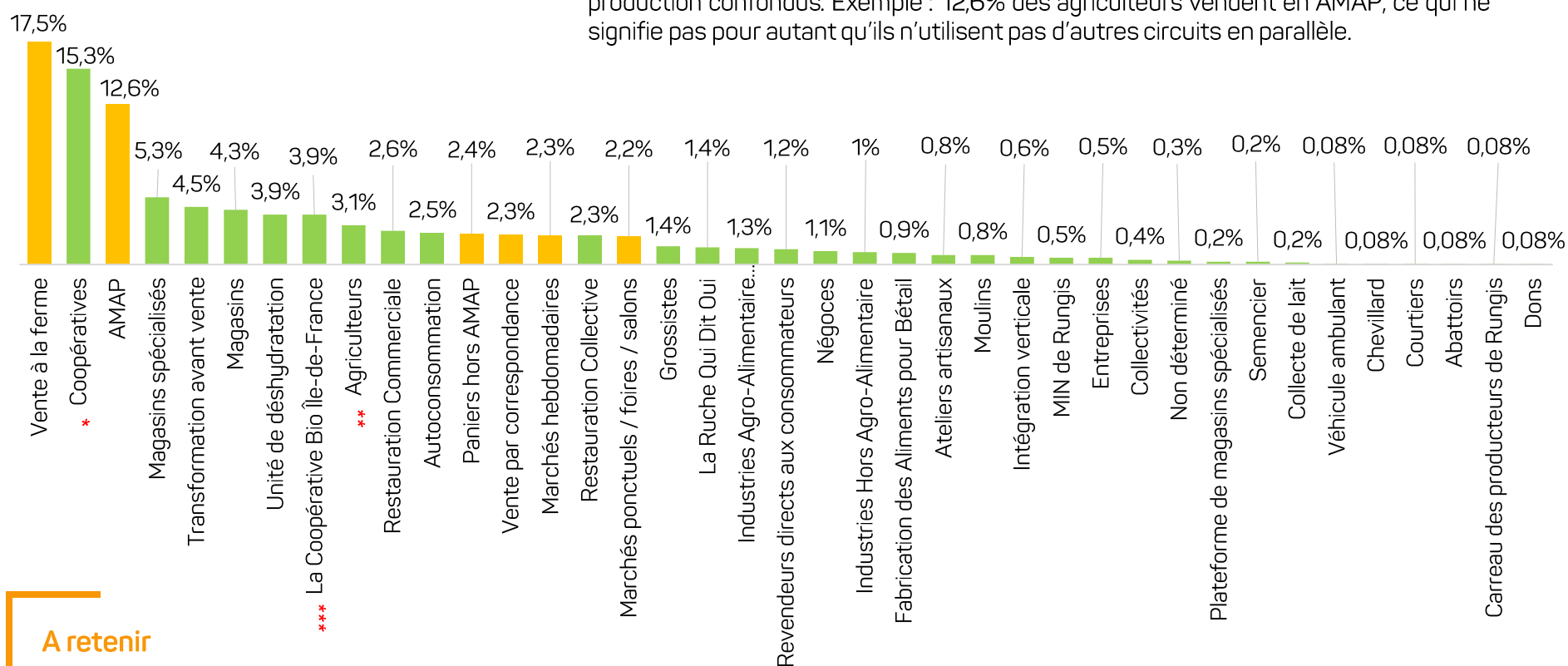
Tout élevage de plus de 250 volailles doit être déclaré à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et est soumis à des contraintes réglementaires strictes.

En dessous de ce seuil de 250 têtes, seul l'éleveur est habilité à effectuer la commercialisation, sans intermédiaire.



# La distribution des produits biologiques

**Selon les producteurs biologiques franciliens :** Ce graphique met en avant les circuits de distribution empruntés par les exploitations franciliennes engagées en AB, pour les produits bruts et transformés, tous types de production confondus. Exemple : 12,6% des agriculteurs vendent en AMAP, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils n'utilisent pas d'autres circuits en parallèle.



## A retenir

La vente directe représente plus d'un tiers (39,3%) des circuits choisis par les agriculteurs en AB en IdF. Par ailleurs, la vente en coopératives représente 15,3% de l'ensemble des circuits. Ces parts restent stables entre 2024 et 2025.

\* Les coopératives sont principalement céréalières.

\*\* Vente d'un agriculteur à un autre, pour consommation ou revente au sein d'un magasin de producteurs

\*\*\* La Coopérative Bio d'Île-de-France livre des magasins, la restauration collective (publique et privée) et commerciale.

 Circuit de vente directe



# La distribution des produits biologiques

## 115 producteurs et productrices en AB

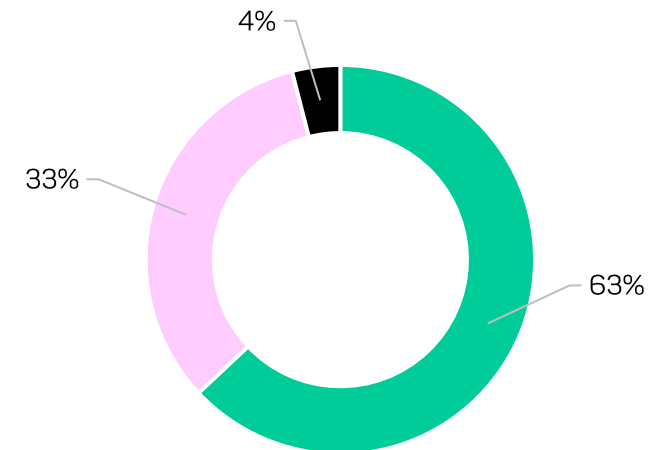
livrent la Coopérative Bio d'Ile-de-France en 2025 (stable par rapport à 2024)

### Les 10 produits les plus vendus en 2025

(par rapport au chiffre d'affaires) :

1. Pommes de terre
2. Carottes
3. Pommes
4. Yaourts au lait de vache-Nature
5. Yaourts au lait de vache-Aromatisés
6. Surgelés-Ile-de-France-Légumes
7. Œufs en Boite
8. Lentilles Vertes
9. Tomates
10. Légumineuses

### Répartition du chiffre d'affaires de la Coopérative Bio d'Ile-de-France par familles de clients :



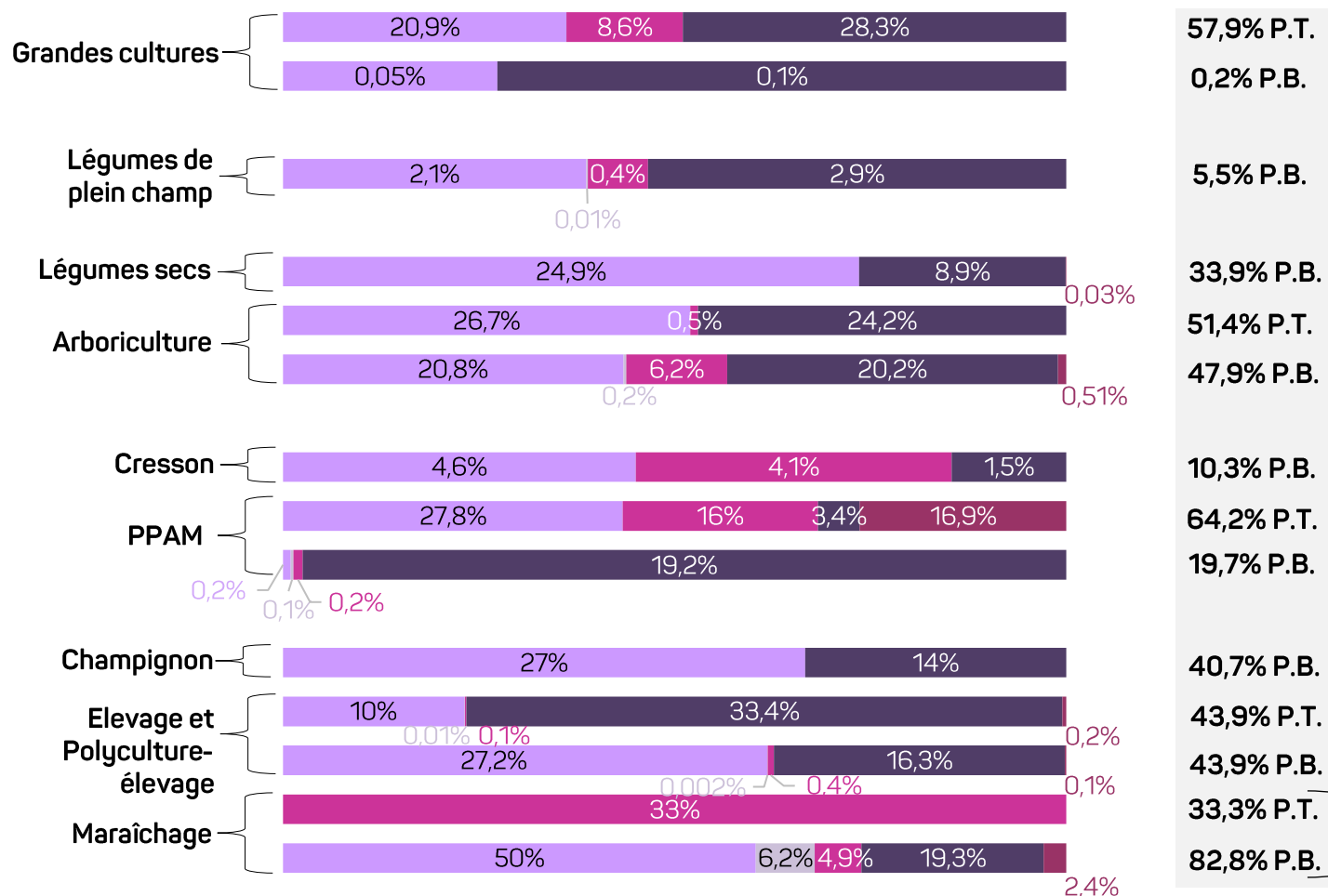
- Restauration collective
- Magasins de réseaux et indépendants
- Aide Alimentaire

(Source : La Coopérative Bio d'Ile-de-France, Mai 2026)



# Les circuits de vente directe des fermes en AB en IdF

Part totale de la vente directe par filière et par type de produit



## Légende

- Vente par correspondance
- Marchés ponctuels et hebdomadaires
- Paniers hors AMAP
- Vente à la ferme
- AMAP

P.B. = produit brut/préparé, par exemple : blé, lait, etc.

P.T. = produit transformé, par exemple : farine, yaourts, soupe de légumes, pâtes à partir de blé, etc.

Exemple d'interprétation :  
33,3% du volume transformé et 82,8% du volume produit brut en maraîchage sont vendus en direct  
(Source : GAB IdF, 31/12/2025)



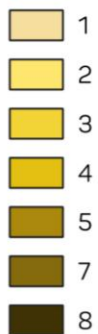
# La vente en AMAP des fermes en AB en Ile-de-France

## 363 AMAP

en Ile-de-France approvisionnées par

## 170 producteurs en AB franciliens

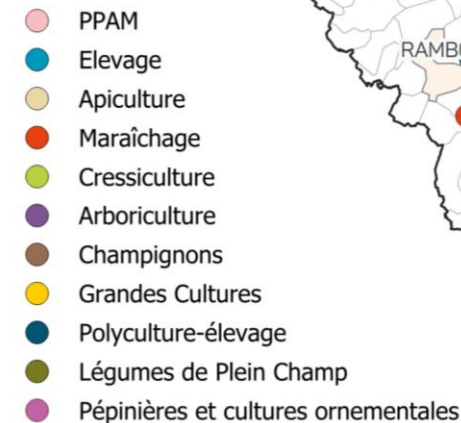
Nombre d'AMAP  
Paris Intramuros  
(56)



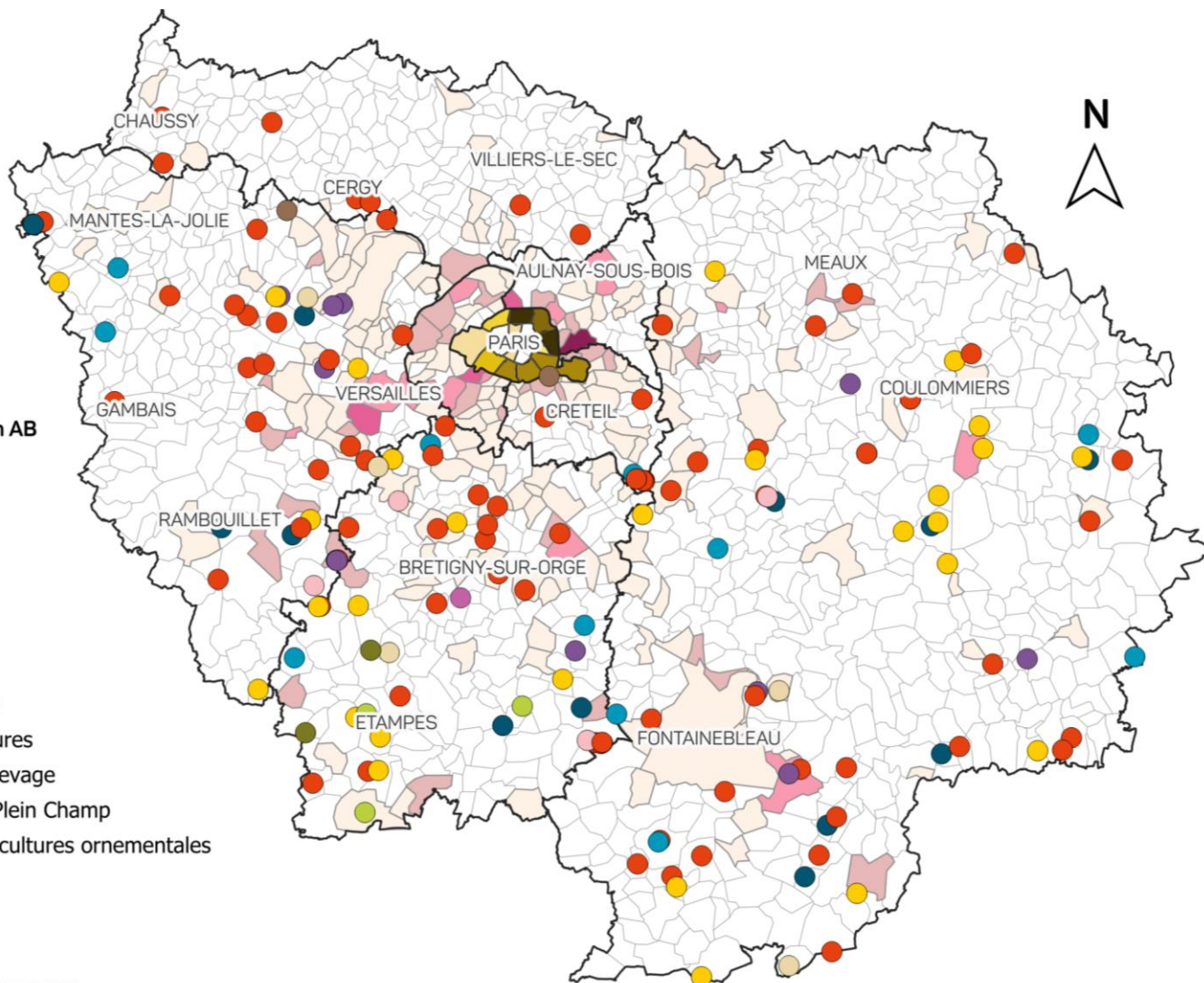
Nombre d'AMAP  
par commune  
(307)



Fermes engagées en AB  
livrant en AMAP



0 25 50 km



Sources : Réseau AMAP IdF, GAB IdF, Mai 2026. Réalisation : GAB IdF, Mai 2026.



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs BIO d'Île-de-France

# 6.

## Les opérateurs de l'aval certifiés en AB en Ile-de- France

Éléments clés de l'aval .....	72
Le contexte francilien .....	73
Les typologies d'opérateurs franciliens .....	74-75
La méthodologie d'analyse par code NAF .....	76-77
La classification et sélection par code NAF .....	78-95
Dont Les activités de restauration en Ile-de France ....	92-93
Dont Les épiceries participatives en Ile-de-France .....	94



# Éléments clés de l'AVAL

**Les opérateurs de l'aval en Agriculture Biologique étudiés ici sont les producteurs et les acteurs économiques qui ont une activité de préparation, de distribution, de restauration et/ou d'importation de produits biologiques locaux ou non.**

**L'Agence Bio est la source la plus pertinente** lorsqu'il s'agit de les inventorier, puisque chaque opérateur a l'obligation légale de se notifier auprès d'elle. Pour autant, il n'existe pas de listing exhaustif des préparateurs, distributeurs, importateurs et/ou restaurateurs de produits bio locaux ou non. Certains peuvent par exemple être exemptés de certification et d'obligation de notification : c'est le cas des opérateurs qui vendent des produits bio préemballés directement aux consommateurs et sous certaines conditions (*Règlement UE 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, MAJ 02/2023*). Les restaurateurs n'ont pas d'obligation de certification à partir du moment où ils indiquent uniquement les ingrédients bio qu'ils utilisent dans leurs plats. S'ils le souhaitent, ils peuvent certifier leur restaurant en déclarant le pourcentage de bio en valeur d'achat mensuel ou bien ne certifier que certains plats et/ou menus bio. Ainsi, à ce jour, **29 opérateurs franciliens se sont notifiés auprès de l'Agence Bio avec une activité de restauration.**

Au 31/12/2025, **3271 opérateurs de l'aval ont été recensés en Ile-de-France**, avec une activité de préparation et/ou de distribution et/ou d'importation et/ou de restauration. Ils sont majoritairement concentrés sur Paris et la petite couronne.

**Les opérateurs de l'aval les plus nombreux sont des entreprises de commerce de détail (40%)** dont plus de la moitié (62,4%) sont des commerces de détail en magasins non spécialisés, comme les magasins et enseignes de la grande distribution. Parmi ces commerces de détails non spécialisés, 50% sont à la fois préparateurs et distributeurs.

**70,5%** des opérateurs référencés avec un code NAF correspondant aux industries alimentaires sont des fabricants de produits de boulangerie-pâtisserie et/ou de pâtes alimentaires. Parmi eux, 65,1% font uniquement de la préparation tandis que 28% sont à la fois préparateurs, distributeurs et stockeurs. Tous les maillons de la filière sont intégrés dans le territoire, depuis la production, en passant par la préparation jusqu'à la distribution.

**252 exploitations sont identifiées en Ile-de-France en tant qu'opérateur de l'amont et opérateur de l'aval** (parmi les 271 opérateurs notifiés avec un code NAF 01). Dès lors, cela signifie qu'elles ont fait le choix d'avoir une activité de préparation et/ou de distribution. Une majorité d'entre elles (66,3%) fait uniquement de la préparation, tandis qu'une part moins importante prépare et distribue (19,8%) (*Données issues des notifications des opérateurs de l'aval auprès de l'Agence Bio*).



# Le contexte francilien

## 3 271

Opérateurs de l'aval engagés en bio, avec une activité de préparation et/ou de distribution et/ou d'importation et/ou de restauration (soit - 6,5% par rapport à 2024).

**1 971** préparateurs

**2 342** distributeurs

**218** importateurs

**29** restaurateurs

*Ces chiffres ne s'additionnent pas : par exemple un opérateur peut être à la fois préparateur et distributeur*

**3 317** opérateurs de l'aval sont engagés en AB avec au moins une activité de distribution et/ou d'exportation et/ou d'importation et/ou de préparation et/ou de restauration et/ou de stockage et/ou de transport. Les opérateurs ayant une activité de stockage et/ou de transport uniquement ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

### 1er bassin régional de consommation alimentaire

avec plus de **12,4 millions d'habitants** (estimation INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2025) et **49,1 millions de touristes** en 2025, +0,8% par rapport à 2024 (CRT Paris IDF, mars 2026).

### 3ème région en nombre d'opérateurs de l'aval

derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie, l'Ile-de-France concentre **11,7%** des entreprises de l'aval certifiées bio en France, même si Paris reste le département français regroupant le plus d'opérateurs de l'aval (Agence Bio, avril 2026).

### 1er marché agro-alimentaire mondial

avec le Marché d'Intérêt National de Rungis (MIN) qui accueille près de 1198 entreprises dont **89 Bio** et 13 000 employés. **Les produits Bio représentent 5%** des marchandises vendues sur le MIN. (MIN de Rungis 2025).

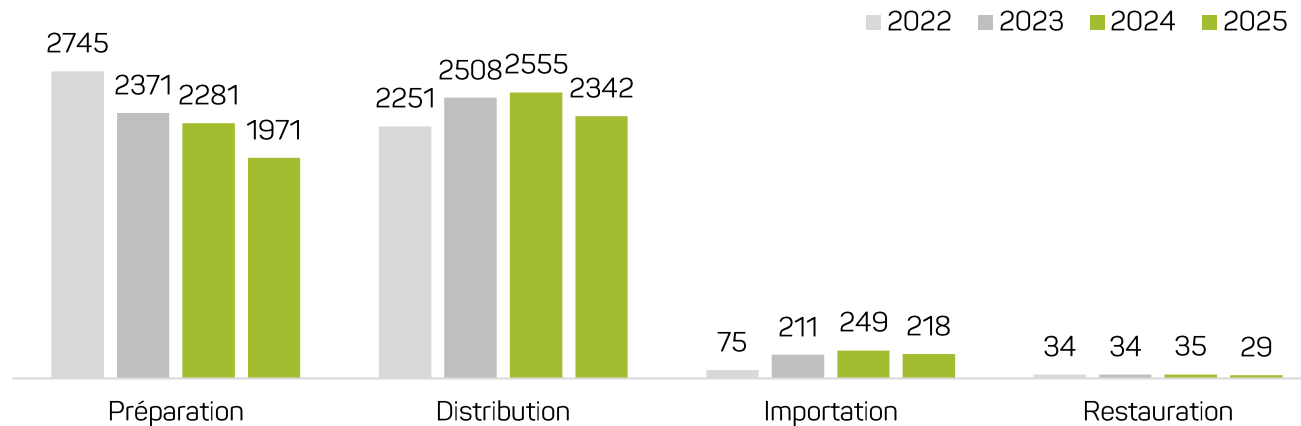
En Ile-de-France, **40% des franciliens** consomment des produits biologiques **au moins une fois par mois** et ils sont **8% à le faire tous les jours** (Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France 2026 - Consommation et perception,).



# Les typologies d'opérateurs franciliens

## Opérateurs de l'aval engagés en Agriculture Biologique en Ile-de-France, avec une activité de préparation et/ou de distribution et/ou d'importation et/ou de restauration

(Source : Agence Bio, avril 2026)



A noter que les chiffres de 2022 ont été réajustés, comparativement aux données publiées dans l'Édition 2023, 2024 et 2025 de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique.

La nomenclature a changé pour les données depuis 2020, l'historique des chiffres n'est donc pas disponible. Les opérateurs étaient auparavant classés selon leur activité principale, ils sont désormais comptabilisés dans chaque catégorie d'activité : un opérateur faisant de la préparation et de la distribution est compté dans chacune de ces catégories.

### Mieux comprendre (Source : les 4 définitions ci-dessus sont issues de l'Agence Bio)

**Préparateur** : entreprise réalisant une activité certifiée regroupant le conditionnement, la conservation ou la fabrication ou transformation d'aliments à partir de produits issus de l'agriculture biologique.

**Distributeur** : entreprise réalisant une activité certifiée qui comprend la vente en gros, au détail et en ligne de produits certifiés biologiques ou en conversion au consommateur final ou à des professionnels.

**Importateur** : entreprise réalisant une activité certifiée donnant lieu à l'importation des produits issus de l'agriculture biologique en provenance de pays situés en dehors de l'Union Européenne.

**Restaurateur** : entreprise réalisant une activité certifiée, concerne les restaurants utilisant au moins 50% de produits bio destinés à la conception des plats figurant sur leurs cartes.



# Les typologies d'opérateurs franciliens

Evolution des activités des opérateurs entre 2024 et 2025 (Source : Agence Bio, avril 2026)

	Préparateurs	Distributeurs	Importateurs	Restaurateurs
<b>Total Régional 2024</b>	2281	2555	249	35
<b>Arrêt de l'activité en 2025</b>	590	552	84	16
<b>Nouvelle activité en 2025</b>	279	339	53	11
<b>Total Régional 2025</b>	1971	2342	218	29

## Mieux comprendre

Entre 2024 et 2025, 1 692 opérateurs ont gardé leur activité de préparation tandis que 590 l'ont arrêtée. 279 opérateurs se sont notifiés en 2025 avec une activité de préparation alors qu'ils n'en avaient pas en 2024.



# La méthodologie d'analyse par codes NAF

La plupart des opérateurs de l'aval travaillant avec des produits bio qu'ils soient locaux ou non, ont l'obligation de se notifier auprès de l'Agence Bio. Des enquêtes complémentaires sont menées pour réduire les biais d'inventaires. Ici sont présentées des informations vérifiées et détaillées, tirées des opérateurs notifiés.

Une extraction des opérateurs de l'aval a été réalisée en mai 2026 depuis le portail des notifications de l'Agence Bio. Ces opérateurs sont notifiés avec au moins l'une des activités suivantes : préparation, distribution, importation, restauration, stockage, transport, exportation. Ils sont tous présents dans les 8 départements franciliens : Paris, la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise.

Pour l'analyse par code NAF, n'ont été conservées que les entreprises ayant une activité de **préparation**, de **distribution**, d'**importation** et/ou de **restauration**. Les entreprises avec une activité de stockage, de transport et/ou d'exportation ayant peu d'ancrage local, le choix a été fait de les exclure de cette analyse. Les « producteurs » sont intégrés s'ils préparent ou distribuent une partie ou la totalité de leurs productions en AB.

Types d'opérateurs de l'aval pour l'analyse par codes NAF :

- Production
- **Préparation**
- **Distribution**
- **Importation**
- **Restauration**
- Stockage
- Transport
- Exportation

Filtre 1

**Certification engagée**

Seules les entreprises avec une **certification engagée**, c'est-à-dire validée par un organisme certificateur et en cours de validité ont été considérées. Certaines des entreprises de l'aval ont leur siège social en Ile-de-France, mais pas leur siège d'activité. Nous nous intéressons ici uniquement aux entreprises avec une **activité en IdF** et non pas un siège social, hormis pour 138 dont l'activité est à la même adresse que le siège social. Seulement 33 d'entre-elles sont représentés sur les cartographies suivantes puisque les 105 autres sont affiliées à une seule et même adresse.

Filtre 2

**Lieu du siège d'activité**

➔ **3 271** opérateurs de l'aval en Ile-de-France



# La méthodologie d'analyse par codes NAF

## Filtre 3

### Présence d'un code NAF

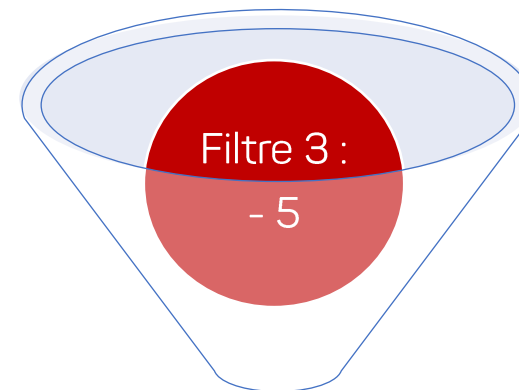
Deux codes NAF (Nomenclature d'Activité Française) peuvent être indiqués pour les opérateurs de l'aval : un **code NAF** correspondant à l'entreprise, disponible sur le site de l'INSEE grâce au SIRET et un **code NAF Bio** correspondant à l'activité certifiée bio, déclaré par l'Organisme Certificateur.

Lorsqu'un Organisme Certificateur déclare un code NAF Bio, il est préférentiellement choisi pour l'analyse par code NAF qui suit. Si aucun code NAF Bio n'a été déclaré, le code NAF de l'entreprise est utilisé.

Sur les 3 271 opérateurs de l'aval en Ile-de-France, 2 879 ont un code NAF bio déclaré par leur Organisme Certificateur et 387 ont un code NAF.

5 opérateurs n'ont aucun code NAF : ces 5 opérateurs sont comptabilisés dans l'Observatoire, mais ne sont pas pris en compte dans l'analyse par code NAF qui suit.

Base initiale : 3 271 opérateurs

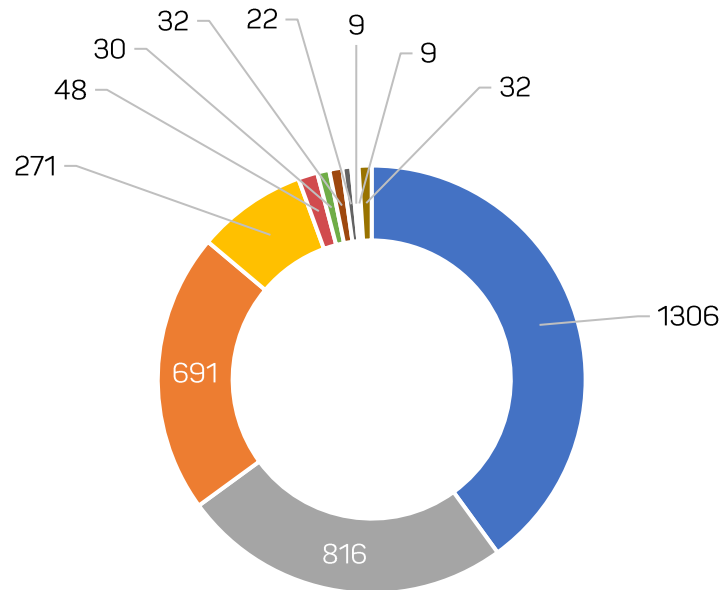


Base finale pour l'analyse par code NAF

**→ 3 266** opérateurs pour l'analyse par code NAF



# La classification et sélection par code NAF



- Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (NAF 47)
- Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (NAF 46)
- Industries alimentaires (NAF 10)
- Culture et production animale, chasse et services annexes (NAF 01)
- Fabrication de boissons (NAF 11)
- Restauration (NAF 56)
- Entreposage et services auxiliaires des transports (NAF 52)
- Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (NAF 82)
- Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion (NAF 70)
- Activités immobilières (NAF 68)
- Autres codes NAF ayant 5 opérateurs et moins

La Nomenclature d'Activités Française (NAF) est une nomenclature des activités économiques productives, principalement élaborée pour faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Le classement INSEE des codes NAF offre l'organisation la plus pertinente des données pour en permettre l'analyse.



Il y a 31 sections principales différentes pour les codes NAF des opérateurs étudiés. Nous avons fait le choix de regrouper celles pour lesquelles il y a 5 opérateurs et moins, car cela n'est pas représentatif.



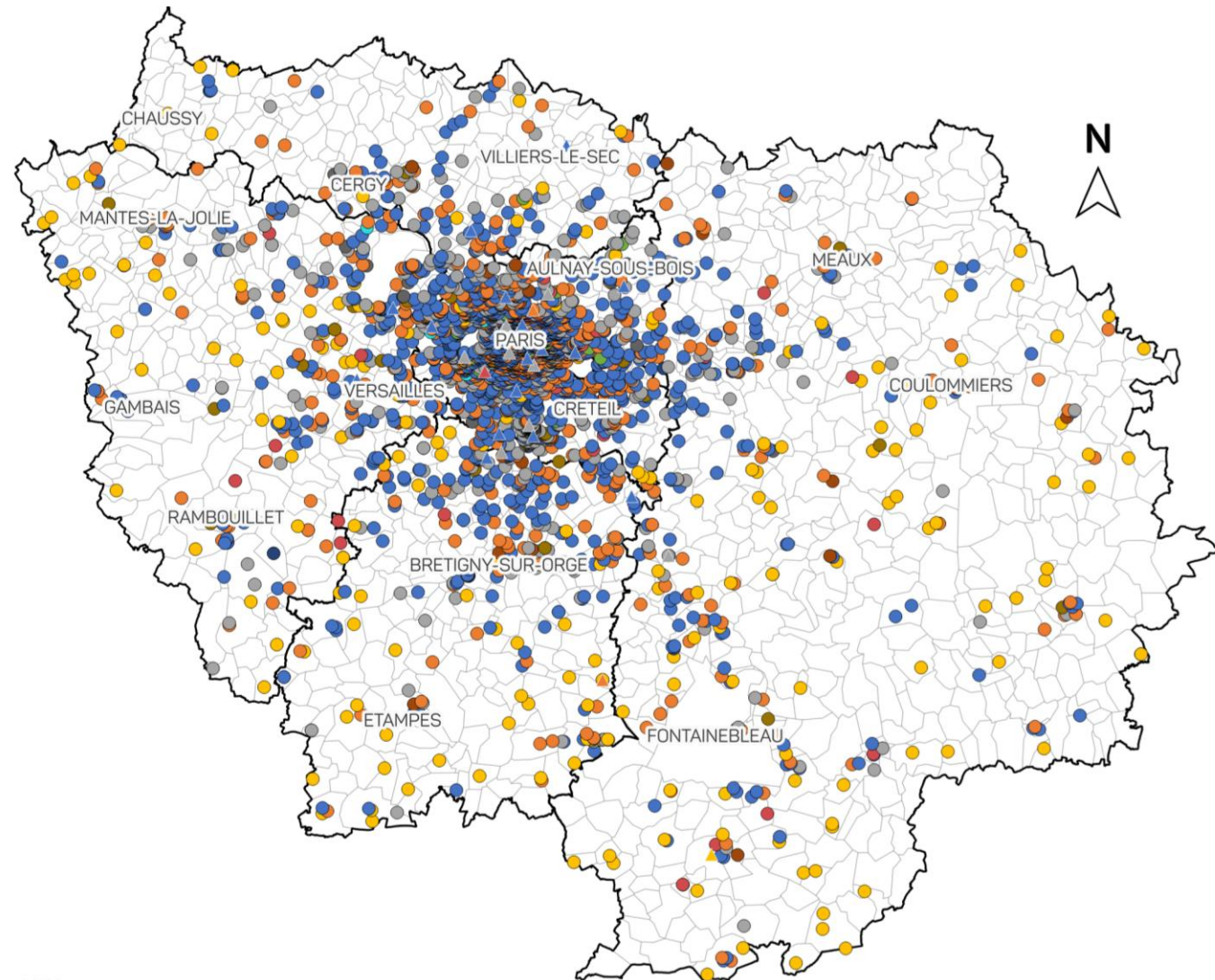
# La classification et sélection par code NAF

## Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

- NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes
- NAF 10 : Industries alimentaires
- NAF 11 : Fabrication de boissons
- NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
- NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
- NAF 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports
- NAF 56 : Restauration
- NAF 68 : Activités immobilières
- NAF 70 : Activités des sièges sociaux
- NAF 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
- Autres codes NAF ayant 5 opérateurs et moins

## Localisation des opérateurs :

- △ Opérateurs localisés par leur siège social
- Opérateurs localisés par leur lieu d'activité



0 25 50 km

Source : Agence Bio, Mai 2026 Réalisation : GAB IdF, Mai 2026



# Code NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE	%
47	1306	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	100%
47.1	816	Commerce de détail en magasin non spécialisé	62,48%
47.11	810	Commerce de détail en magasins non spécialisé à prédominance alimentaire	
47.19	6	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé	
47.2	432	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	33%
47.20	133	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	
47.21	12	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	
47.22	2	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	
47.23	5	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé	
47.24	3	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	
47.25	3	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé	
47.29	274	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	
47.7	9	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	0,69%
47.75	1	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	
47.76	6	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	
47.78	2	Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé	
47.8	24	Commerce de détail sur éventaires et marchés	1,84%
47.81	21	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés	
47.89	3	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	
47.9	25	Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	1,91%
47.91	25	Vente à distance	



# Code NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

## A retenir

**1 306 opérateurs** franciliens sont notifiés auprès de l'Agence Bio avec un code NAF 47 : ce sont les opérateurs de l'aval majoritaires (40%).

Sur les 1 306 opérateurs, 357 déclarent ne pas être mixtes, c'est-à-dire avoir uniquement des activités en AB, soit 27,3%. Ils sont plus nombreux (61,5%) à se déclarer mixtes. La dernière part est non renseignée (11,2%).

### Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

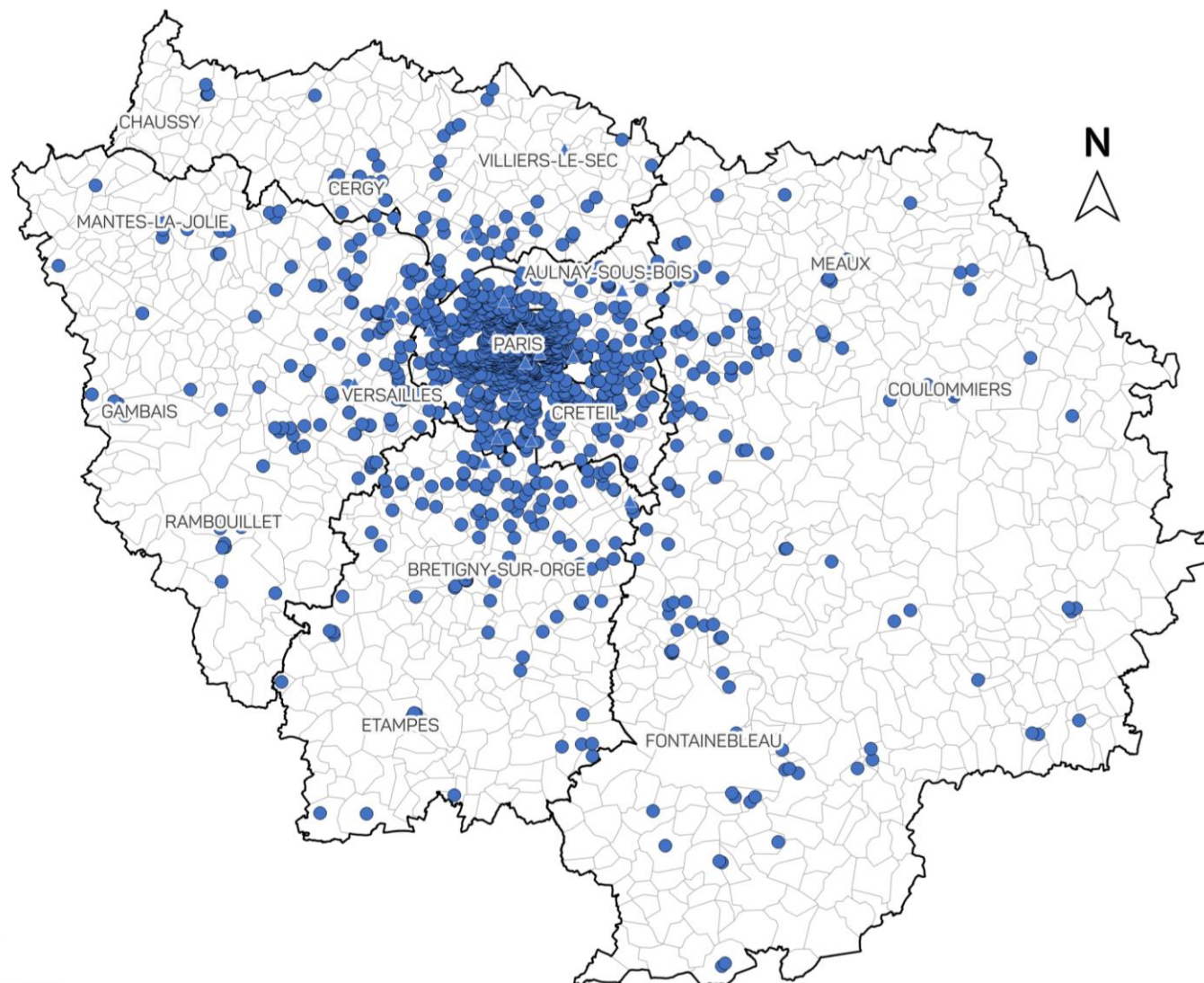
- NAF 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

### Localisation des opérateurs :

- △ Opérateurs localisés par leur siège social
- Opérateurs localisés par leur lieu d'activité

0 25 50 km

Source : Agence Bio, Mai 2026 Réalisation : GAB IdF, Mai 2026





# Code NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE	%
46	816	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	100%
46.1	53	Intermédiaires du commerce de gros	6,5%
46.11	2	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis	
46.17	42	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac	
46.18	5	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	
46.19	4	Intermédiaires du commerce en produits divers	
46.2	21	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	2,6%
46.21	17	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	
46.22	3	Commerce de gros de fleurs et plantes	
46.23	1	Commerce de gros d'animaux vivants	
46.3	716	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	87,7%
46.30	556	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	
46.31	26	Commerce de gros de fruits et légumes	
46.32	11	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande	
46.33	14	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	
46.34	21	Commerce de gros de boissons	
46.36	5	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie	
46.37	10	Commerce de gros de café, thé, cacao et épices	
46.38	29	Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques	
46.39	44	Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac	
46.4	7	Commerce de gros de biens domestiques	0,9%
46.45	3	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	
46.46	2	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	
46.49	2	Commerce de gros d'autres biens domestiques	
46.6	1	Commerce de gros d'autres équipements industriels	0,1%
46.69	1	Commerce de gros d'autres machines et équipements	
46.7	6	Autres commerces de gros spécialisés	0,7%
46.75	5	Commerce de gros de produits chimiques	
46.76	1	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	
46.9	12	Commerce de gros non spécialisé	1,5%
46.90	12	Commerce de gros non spécialisé	



# Code NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motos

## A retenir

Le Code NAF 46 regroupe des grossistes et des coopératives présents en Ile-de-France. Ils sont **816 notifiés**.

La quasi-totalité de ces opérateurs a une activité de distribution et/ou de préparation (98,4%). Près de la moitié fait uniquement de la distribution (48,2%), tandis que 13% combinent uniquement les activités de préparation et de distribution.

### Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

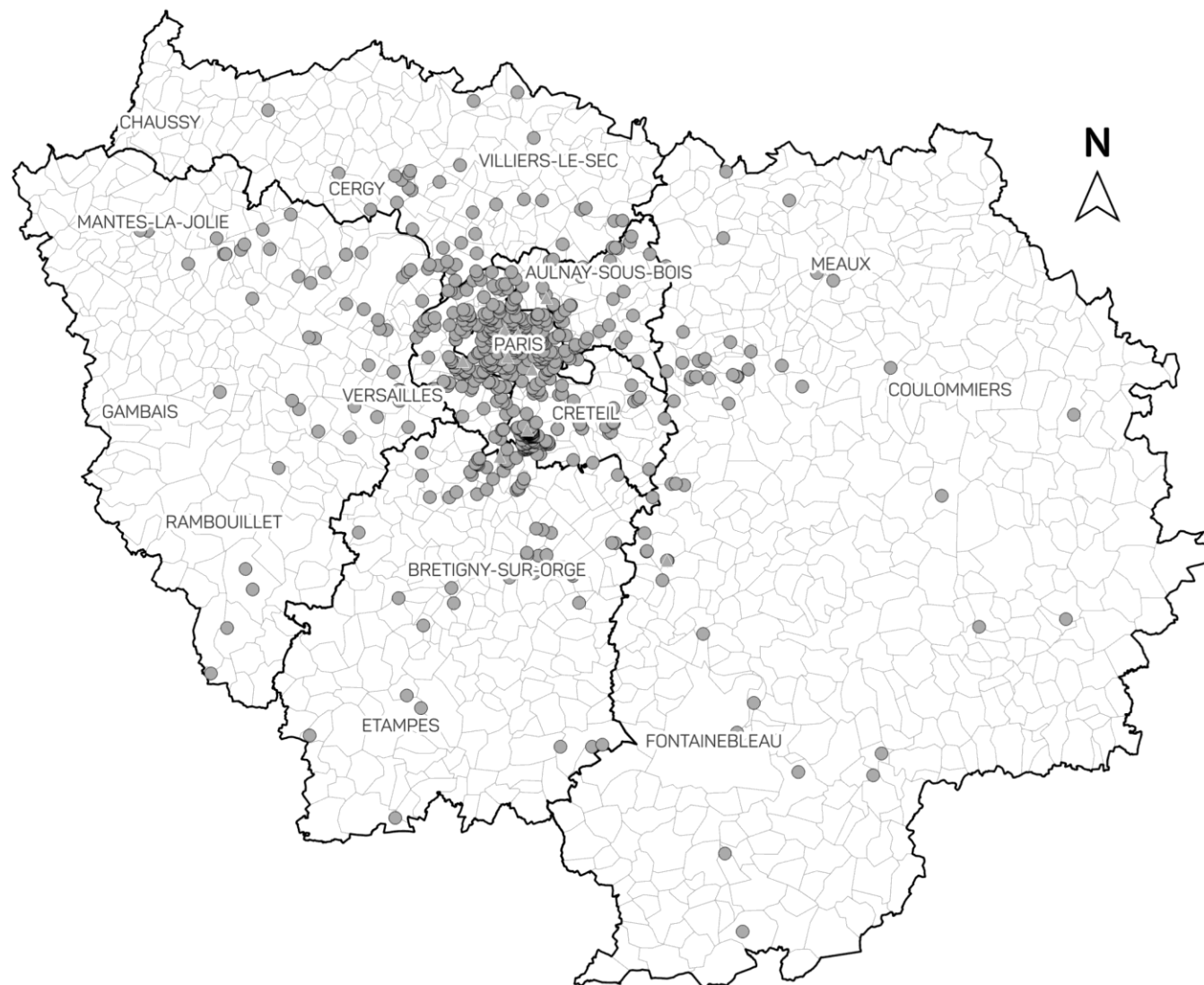
- NAF 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motos

### Localisation des opérateurs :

- △ Opérateurs localisés par leur siège social
- Opérateurs localisés par leur lieu d'activité

0 25 50 km

Source : Agence Bio, Mai 2026 Réalisation : GAB IdF, Mai 2026





# Code NAF 10 : Industries alimentaires

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE	%
10	691	Industries alimentaires	100%
10.0	1	Industries alimentaires	0,1%
10.1	12	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	1,7%
10.11	10	Transformation et conservation de la viande de boucherie	
10.12	1	Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	
10.13	1	Préparation de produits à base de viande	
10.2	7	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	1,0%
10.20	7	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	
10.3	41	Transformation et conservation de fruits et légumes	5,9%
10.31	2	Transformation et conservation de pommes de terre	
10.32	7	Préparation de jus de fruits et légumes	
10.39	32	Autre transformation et conservation de fruits et légumes	
10.4	5	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	0,7%
10.41	4	Fabrication d'huiles et graisses	
10.42	1	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	
10.5	13	Fabrication de produits laitiers	1,9%
10.51	11	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	
10.52	2	Fabrication de glaces et sorbets	
10.6	19	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	2,7%
10.60	8	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	
10.61	10	Travail des grains	
10.62	1	Fabrication de produits amylacés	
10.7	487	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	70,5%
10.71	483	Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche	
10.72	2	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	
10.73	2	Fabrication de pâtes alimentaires	
10.8	106	Fabrication d'autres produits alimentaires	15%
10.8	1	Fabrication d'autres produits alimentaires	
10.81	1	Fabrication de sucre	
10.82	8	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	
10.83	37	Transformation du thé et du café	
10.84	4	Fabrication de condiments et assaisonnements	
10.85	12	Fabrication de plats préparés	
10.86	10	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	
10.87	1		
10.89	32	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	



# Code NAF 10 : Industries alimentaires

## A retenir

Parmi les **691 opérateurs** notifiés avec un Code NAF 10, les plus nombreux sont des **fabricants de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires (70,5%)**, référencés avec le Code NAF 10.7.

La majorité des fabricants font uniquement de la préparation (65,1%) tandis que plus d'un tiers font à la fois de la préparation et de la distribution (32,2%).

### Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

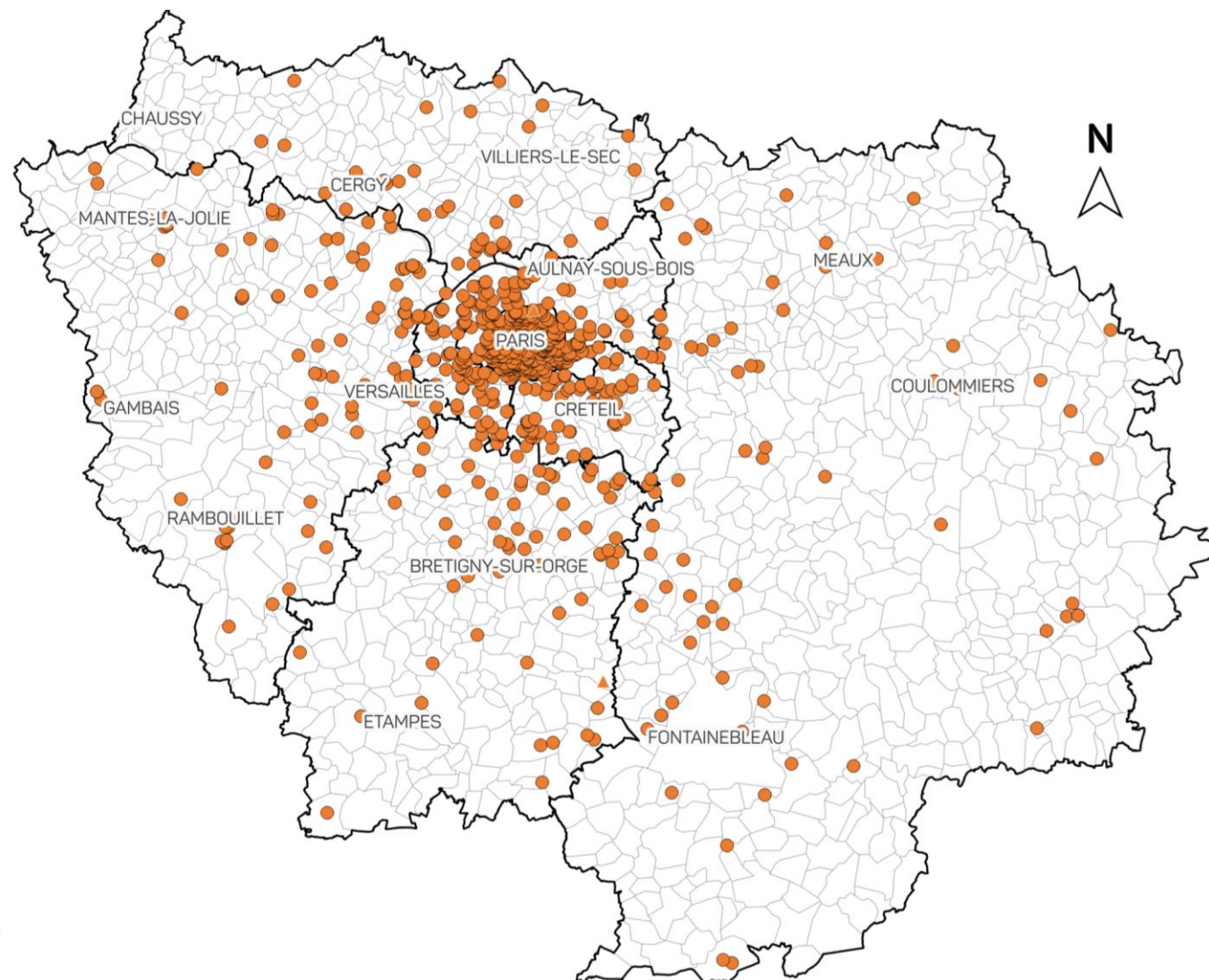
- NAF 10 : Industries alimentaires

### Localisation des opérateurs :

- △ Opérateurs localisés par leur siège social
- Opérateurs localisés par leur lieu d'activité

0 25 50 km

Source : Agence Bio, Mai 2026 Réalisation : GAB IdF, Mai 2026





# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE	%
1	271	Culture et production animale, chasse et services annexes	100%
01.1	159	Cultures non permanentes	58,7%
01.11	70	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	
01.13	85	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	
01.16	2	Culture de plantes à fibres	
01.19	2	Autres cultures non permanentes	
01.2	56	Cultures permanentes	20,7%
01.21	12	Culture de la vigne	
01.24	14	Culture de fruits à pépins et à noyau	
01.25	7	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	
01.28	17	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	
01.29	6	Autres cultures permanentes	
01.3	2	Reproduction de plantes	0,7%
01.30	2	Reproduction de plantes	
01.4	46	Production animale	17,0%
01.41	3	Elevage de vaches laitières	
01.42	5	Elevage d'autres bovins et de buffles	
01.45	11	Elevage d'ovins et de caprins	
01.47	12	Elevage de volailles	
01.49	15	Elevage d'autres animaux	
01.5	5	Culture et élevage associés	1,8%
01.50	5	Culture et élevage associés	
01.6	3	Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes	1,1%
01.61	2	Activités de soutien aux cultures	
01.64	1	Traitement des semences	

# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes



Type de production principale	Opérateurs	%
Apiculture	12	4,4%
Autres productions animales	1	0,4%
Autres productions végétales	4	1,5%
Bois et cueillette sauvage	1	0,4%
Boissons (hors jus)	1	0,4%
Bovins lait	5	1,8%
Bovins viande	2	0,7%
Caprins	3	1,1%
Commerce de gros	2	0,7%
Farines, céréales transformées et produits amylacés	1	0,4%
Fruits	20	7,4%
Grandes Cultures	81	29,9%
Huiles essentielles	1	0,4%
Légumes	77	28,4%
Œufs	6	2,2%
Ovins Lait	2	0,7%
Ovins Viande	4	1,5%
Plantes à parfums, aromatiques et médicinales et plantes à boissons	13	4,8%
Produits laitiers	2	0,7%
Semences et plants	4	1,5%
Surfaces non productives	5	1,8%
Surfaces fourragères	5	1,8%
Traitements primaires et services	2	0,7%
Viticulture	13	4,8%
Volaille de chair	4	1,5%
<b>Total général</b>	<b>271</b>	<b>100%</b>

Type d'activité	Nombre d'opérateur ayant au moins cette activité
Production	266
Préparation	234
Distribution	90

*Ces chiffres ne se cumulent pas. Par exemple 90 des 271 opérateurs ayant un code NAF 01, font au moins de la distribution avec ou sans une seconde activité.*

Le type de production principale de ces **271 opérateurs** provient de leur notification déclarative sur le portail de l'Agence Bio.

Parmi les 271 opérateurs notifiés avec un code NAF 01, **266 ont une activité de préparation** soit 98,2%.

181 opérateurs sont notifiés en tant que préparateurs, sans pour autant assurer de distribution.

Les opérateurs en **Grandes Cultures** (81 sur 271 soit 29,9%) **et Légumes** (77 sur 271 soit 28,4%) sont **les plus nombreux à avoir une activité de préparation**. Il s'agit des deux types de productions majoritaires en Ile-de-France.



# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

Sur les 271 opérateurs notifiés avec un code NAF 01, 13 n'ont pas de terre ou d'élevage en AB connus en Ile-de-France, 3 ont une activité de soutien à l'agriculture et de traitement primaire des récoltes et 3 autres concernent des notifications à venir. On note 1 erreur de notification.

252 opérateurs sont identifiés avec des terres et/ou un élevage en AB en Ile-de-France. Ils sont donc opérateurs de l'amont et opérateurs de l'aval. Ci-contre, le tableau de répartition de ces exploitations par type de production principale.

Le maraîchage et les grandes cultures sont les productions les plus représentées, devant les productions d'arboriculture, de PPAM, d'élevage, et de polyculture-élevage.

## Mieux comprendre

2 opérateurs sont notifiés avec le code NAF 01.61, qui correspond à des activités de soutien aux cultures exécutées pour le compte de tiers. Il peut s'agir de la préparation des terres, d'opérations de récolte, de semis, de plantations, etc.

1 opérateur est quant à lui notifié avec le code NAF 01.64, qui correspond au traitement primaire des récoltes et vise à améliorer la qualité des semences (séchage, nettoyage, triage, etc.).

Il s'agit donc d'activités annexes à la production agricole.

Type de production principale	Nombre de fermes
Apiculture (Api)	12
Arboriculture (A)	26
Champignons	1
Cressiculture	4
Elevage (E)	16
Grandes Cultures (GC)	55
Légumes de Plein Champ (LPC) - hors lég. secs	2
Maraîchage (M)	86
Pépinières et cultures ornementales (PCO)	5
Polyculture-élevage (PE)	15
PPAM	19
Viticulture	11
<b>Total général</b>	<b>252</b>



# Code NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

## Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

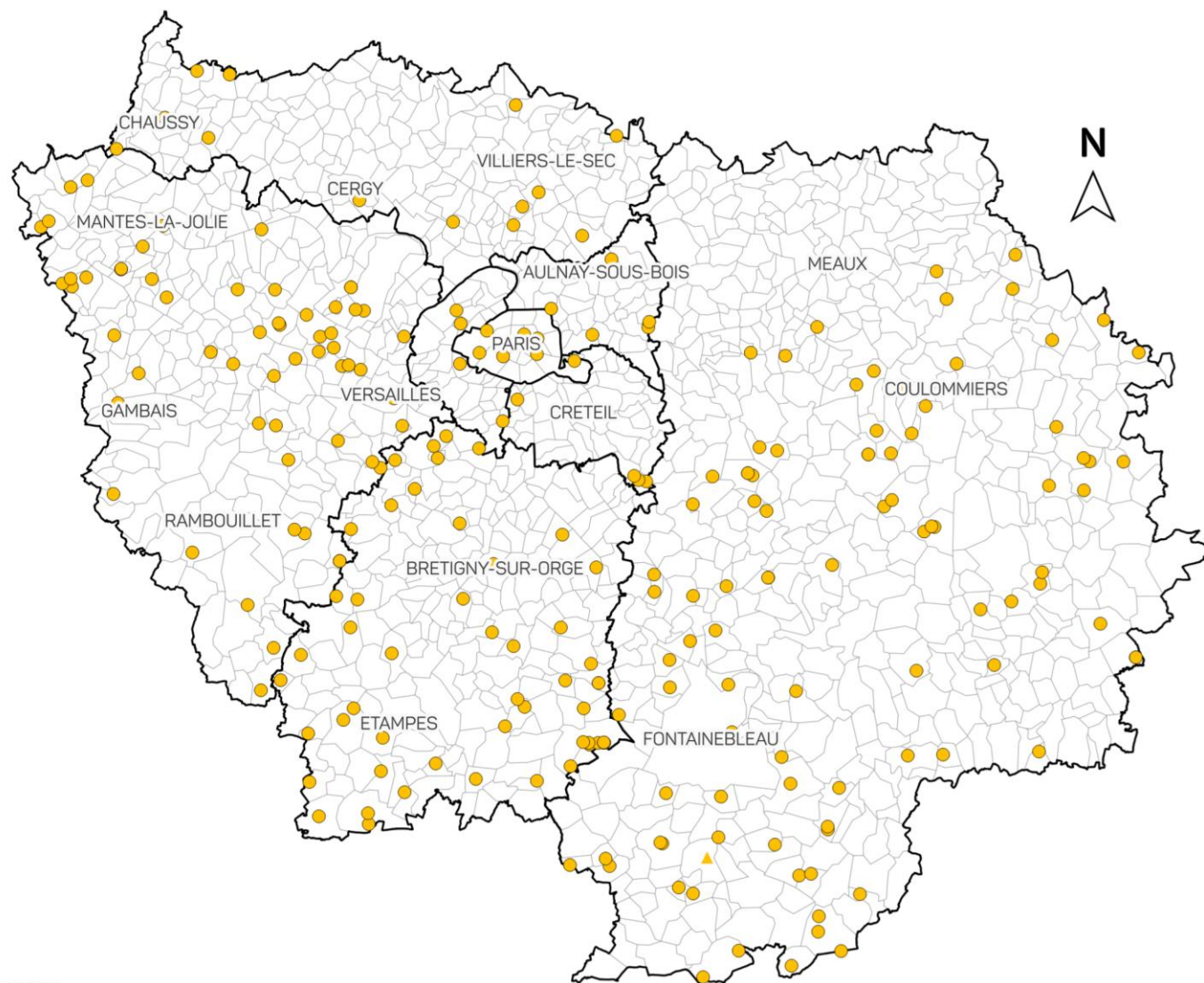
- NAF 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

## Localisation des opérateurs :

- △ Opérateurs localisés par leur siège social
- Opérateurs localisés par leur lieu d'activité

0 25 50 km

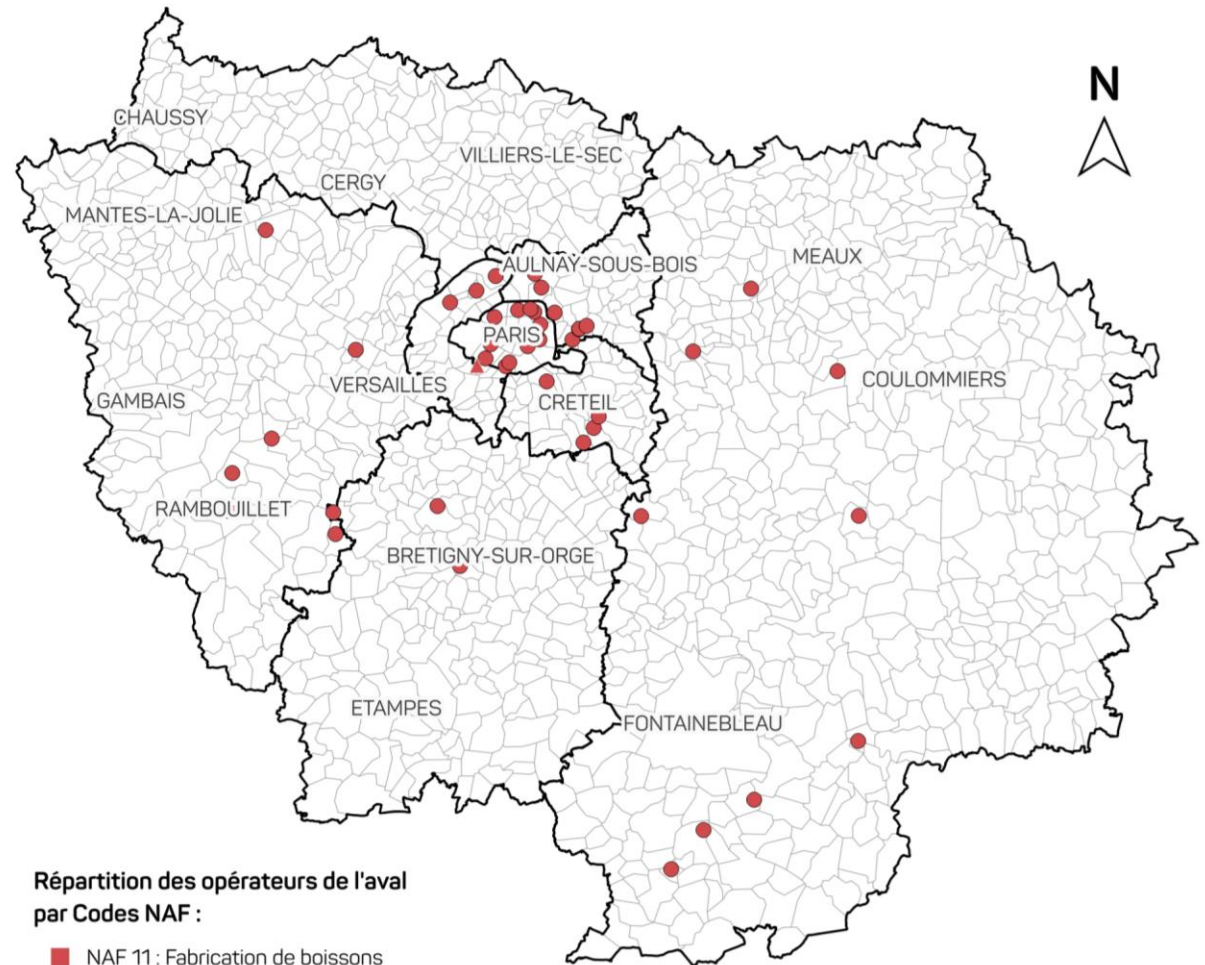
Source : Agence Bio, Mai 2026 Réalisation : GAB IdF, Mai 2026





# Code NAF 11 : Fabrication de boissons

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
11	48	Fabrication de boissons
11.0	48	Fabrication de boissons
11.01	8	Production de boissons alcooliques distillées
11.02	4	Production de vin (de raisin)
11.03	2	Fabrication de cidre et de vins de fruits
11.04	6	Production d'autres boissons fermentées non distillées
11.05	22	Fabrication de bière
11.07	6	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes



Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

■ NAF 11 : Fabrication de boissons

Localisation des opérateurs :

- △ Opérateurs localisés par leur siège social
- Opérateurs localisés par leur lieu d'activité

0 25 50 km

Source : Agence Bio, Mai 2026 Réalisation : GAB IdF, Mai 2026

## A retenir

Les opérateurs notifiés en tant que fabricants de boissons sont près de la moitié (45,8%) à être répertoriés avec le Code NAF 11.05 qui correspond à la **fabrication de bière**.

Parmi ces fabricants de bière, la moitié ne fait que de la préparation (50%).

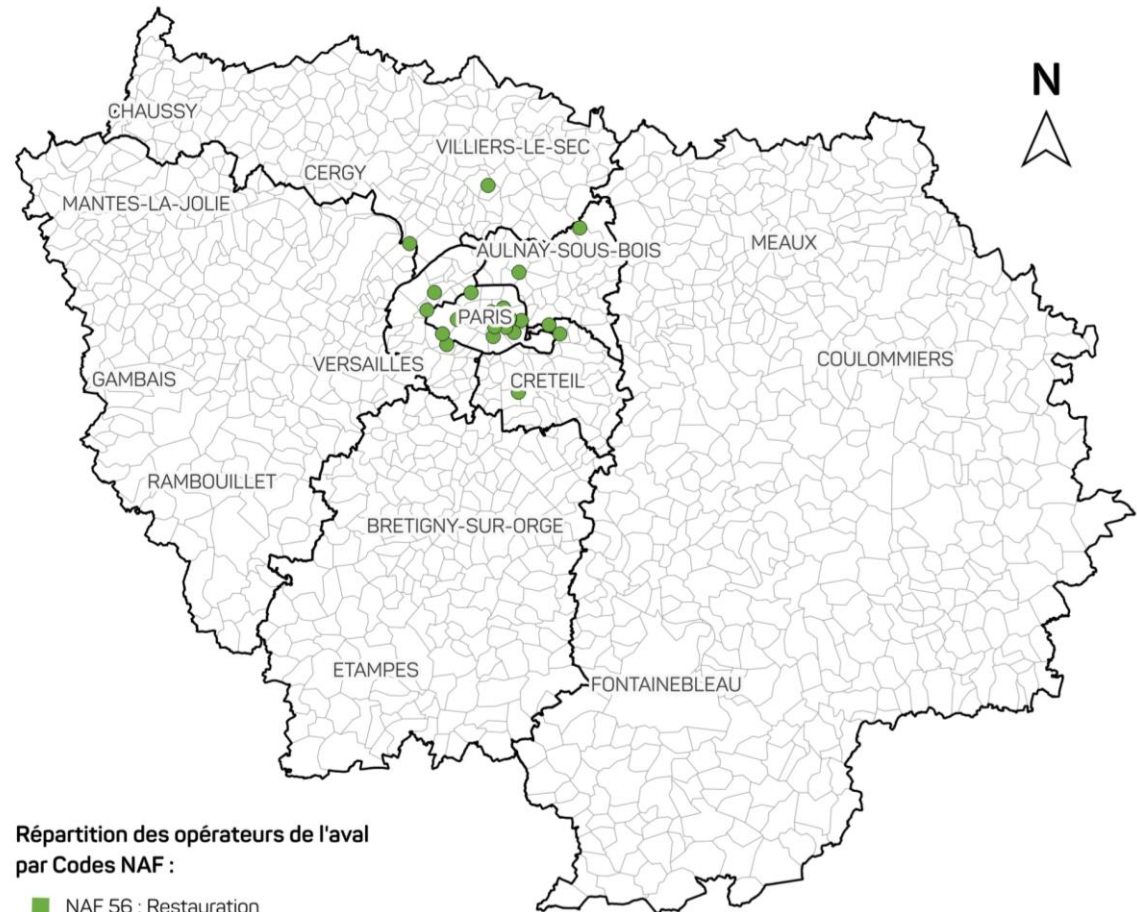


# Code NAF 56 : Restauration

Code NAF	Nombre d'opérateurs	Référence INSEE
56	30	Restauration
56.1	26	Restaurants et services de restauration mobile
56.10	26	Restaurants et services de restauration mobile
56.2	3	Traiteurs et autres services de restauration
56.20	2	Traiteurs et autres services de restauration
56.21	1	Services des traiteurs
56.3	1	Débites de boissons
56.30	1	Débites de boissons

## Mieux comprendre

Le code NAF faisant état de l'activité principale de l'entreprise n'est pas directement lié à l'activité de référence déclarée à l'Agence Bio. C'est pourquoi, 30 opérateurs ont un code NAF associé à la restauration, mais 29 opérateurs se sont notifiés avec une activité de restauration.



Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

■ NAF 56 : Restauration

Localisation des opérateurs :

△ Opérateurs localisés par leur siège social

○ Opérateurs localisés par leur lieu d'activité

0 25 50 km

Source : Agence Bio, Mai 2026 Réalisation : GAB IdF, Mai 2026



# Les activités de restauration en Ile-de-France

Les restaurateurs n'ont pas d'obligation de certification à partir du moment où ils indiquent uniquement les ingrédients bio qu'ils utilisent dans leurs plats. S'ils souhaitent être certifiés, ils peuvent certifier leur restaurant en déclarant le pourcentage de bio en valeur d'achat mensuel ou bien ne certifier que certains plats et/ou menus bio. **Ainsi, seulement 30 restaurateurs sont notifiés auprès de l'Agence Bio en Ile-de-France, visible dans la diapositive précédente sous le code NAF 56.**

Pour réduire ce biais de recensement, une recherche approfondie a été menée. L'objectif était de répertorier **les opérateurs d'Ile-de-France qui proposent une activité de restauration contenant un ou plusieurs produits biologiques.** La labélisation en AB pour un ou plusieurs produit(s) est indiquée dans les descriptions des sites internet des opérateurs, sur leurs menus et/ou sur leurs cartes. En évolution constante, ces chiffres et la carte ci-après sont une présentation non exhaustive des opérateurs concernés.

**379 opérateurs** proposant des produits bio sur leur carte ont été recensés en Ile-de-France. Ces opérateurs sont des entreprises qui proposent un ou plusieurs services de restauration, sur place ou à emporter. Il s'agit principalement de restaurants, de traiteurs, de cave à vin et/ou de foodtruck.

L'analyse par code NAF montre que l'activité de restauration avec des produits bio de certains opérateurs est une activité secondaire.

Département	Nombre de restaurants	Nombre d'épiceries fines
75	98	-
77	35	4
78	41	12
91	53	13
92	48	-
93	43	2
94	19	-
95	42	1
	<b>379</b>	<b>32</b>

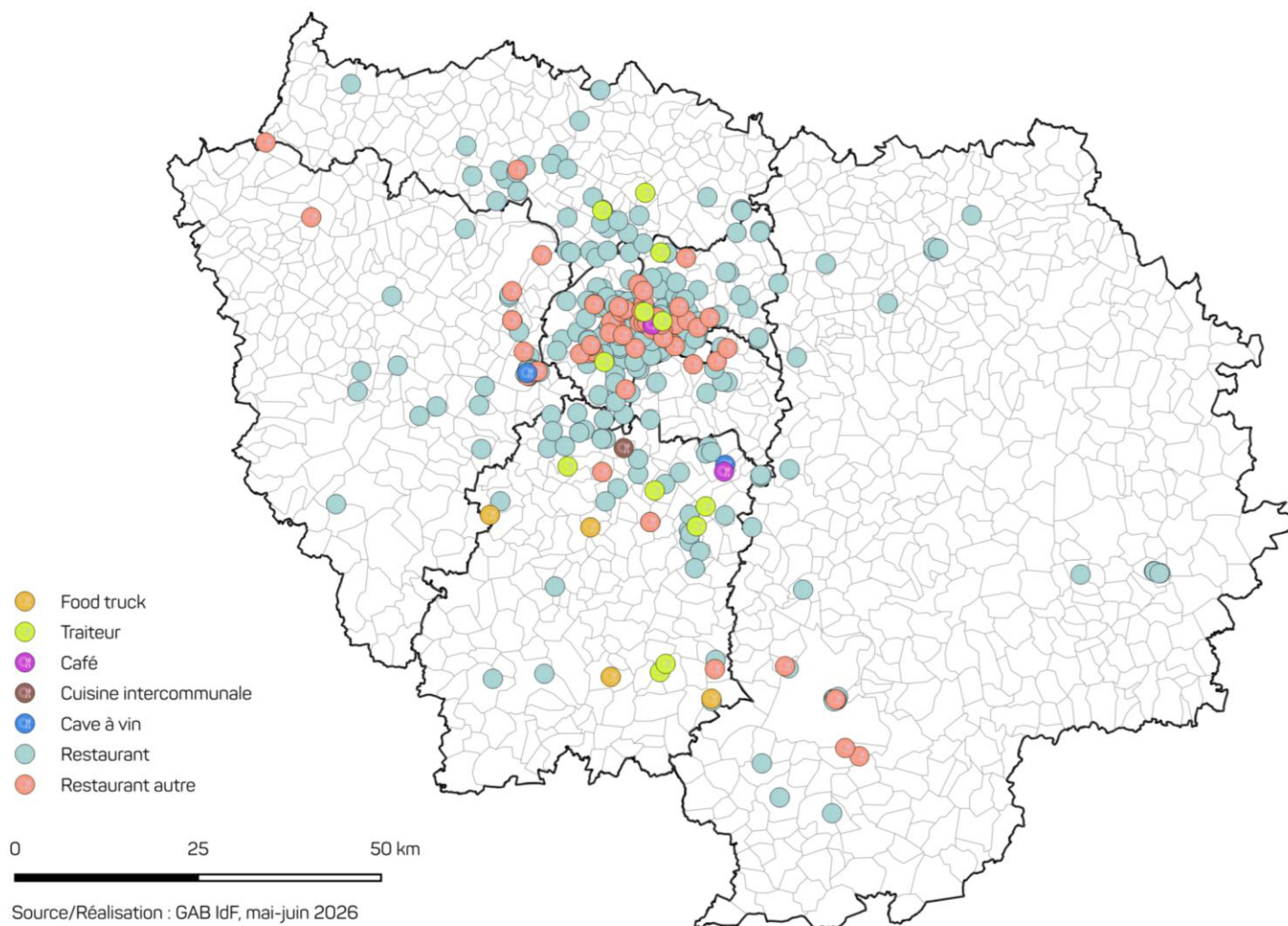
Source : GAB IdF, données au 28/05/2026



# Les activités de restauration en Ile-de-France

Typologie des activités de restauration	Nombre d'opérateurs
Restaurant	295
Traiteur	12
Café	2
Food Truck	4
Cave à vin	2
Cuisine intercommunale	1
Restaurant autre	63
Restaurant, Café, Traiteur	1
Restaurant, Cave à vin	8
Restaurant, Salon de thé, Pâtisserie	4
Restaurant, Traiteur	6
Restaurant, Brasserie	2
Restaurant, Café	28
Restaurant, Epicerie fine	4
Restaurant, Epicerie fine, Boulangerie	1
Restaurant, Traiteur	1
Salon de thé, Pâtisserie	8
<b>Total</b>	<b>379</b>

Si vous connaissez d'autres restaurants qui proposent des produits biologiques, vous pouvez en informer l'observatoire du GAB IdF : [observatoire@bioiledefrance.fr](mailto:observatoire@bioiledefrance.fr)





# Les épiceries participatives en Ile-de-France

**32 épiceries participatives**, également appelées « épis », sont implantées en Ile-de-France en 2026. La région comprend ainsi 15,5% des 207 « épis » français (Mouvement des Epis, juin 2026).

Les communes accueillant une épicerie participative sont indiquées sur la carte ci-contre.

## Val-d'Oise

■ Epicerie participatives 95 [1]

## Essonne

■ Epicerie participatives 91 [13]

## Yvelines

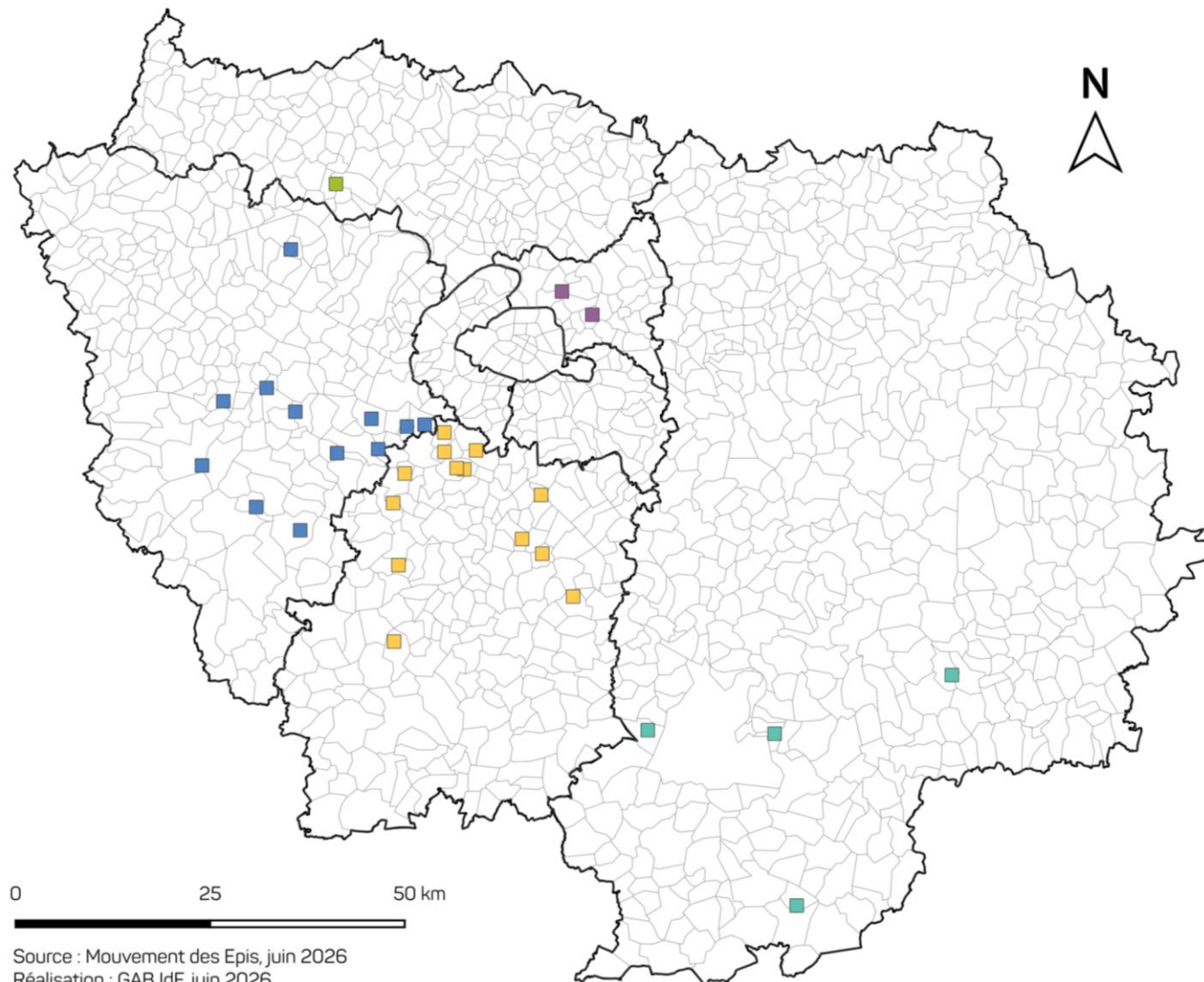
■ Epicerie participatives 78 [12]

## Seine-et-Marne

■ Epicerie participatives 77 [4]

## Seine-Saint-Denis

■ Epicerie participatives 93 [2]





# Codes NAF 52 - 68 - 70 - 82

**NAF 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports**  
**32 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité d'entreposage et services auxiliaires des transports. Ces opérateurs peuvent avoir une activité d'entreposage et/ou pratiquer des services auxiliaires des transports, comme par exemple une activité de manutention de fret.

## NAF 68 : Activités immobilières

**9 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité immobilière. Ces opérateurs peuvent exercer une activité de vente, d'achat, de location ou tout autre prestation et/ou service liés à l'immobilier.

## NAF 70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

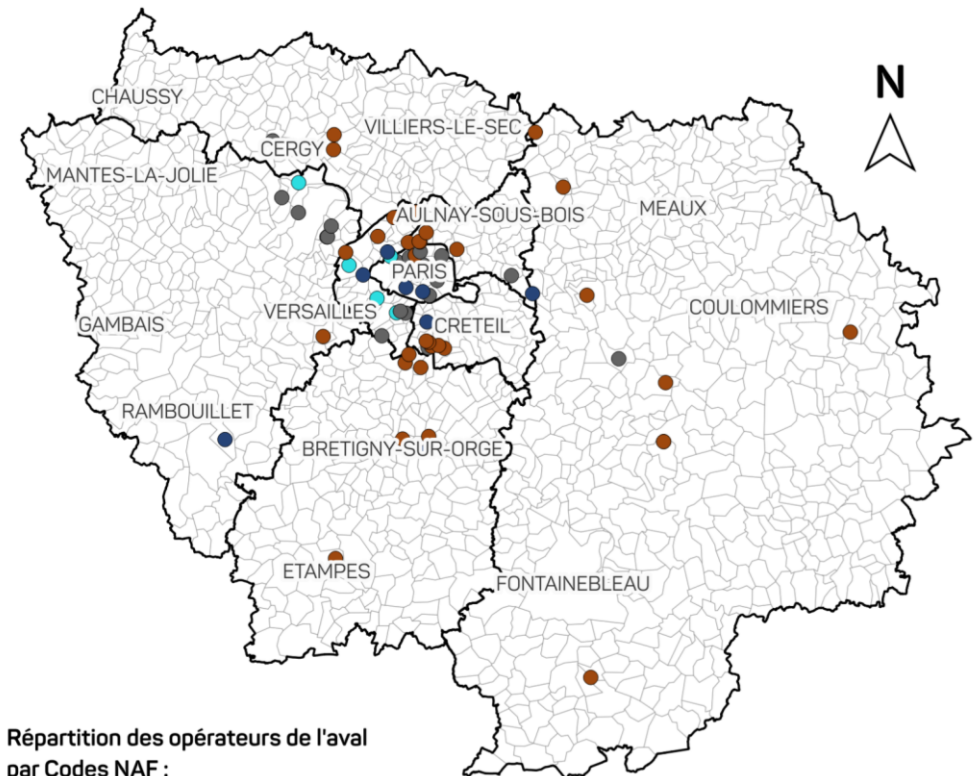
**9 opérateurs** ont un code NAF correspondant à des activités des sièges sociaux ou à une activité de conseil de gestion. Ces opérateurs peuvent prodiguer conseil et assistance à des entreprises et/ou des organisations sur divers sujets comme par exemple la planification stratégique.

## NAF 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

**22 opérateurs** ont un code NAF correspondant à une activité administrative et autres activités de soutien aux entreprises. Celles-ci peuvent correspondre à des prestations de divers services administratifs de bureau et/ou à des fonctions de soutien.

*Ces opérateurs peuvent être référencés sans code NAF Bio, mais avec le code NAF correspondant à l'activité principale de leur entreprise. Celle-ci peut ne pas être en lien direct avec une activité agricole.*

*Pour retrouver les définitions complètes: Nomenclatures d'activités et de produits françaises, Réédition 20203*



Répartition des opérateurs de l'aval par Codes NAF :

- NAF 52 : Entreposage et services auxiliaires des transports
- NAF 68 : Activités immobilières
- NAF 70 : Activités des sièges sociaux
- NAF 82 : Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

### Localisation des opérateurs :

- △ Opérateurs localisés par leur siège social
- Opérateurs localisés par leur lieux d'activités

0 25 50 km

Source : Agence Bio, Mai 2026  
Réalisation : GAB IdF, Mai 2026

# 7.

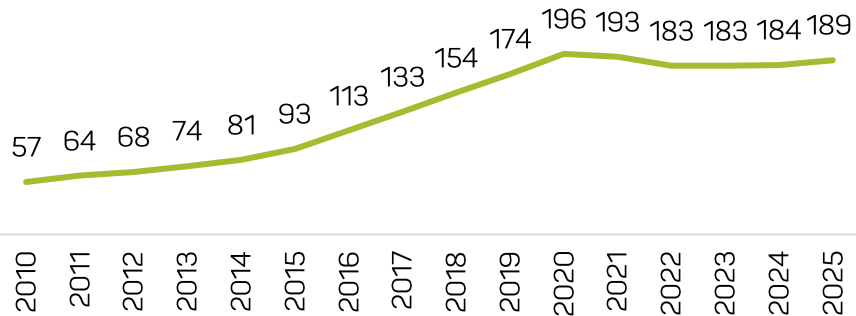
## La consommation des produits en AB en Ile-de- France

Consommation des produits en AB en IdF ..... 97-100

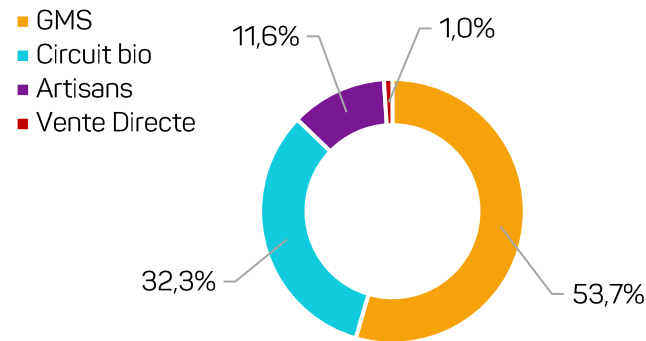


# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

Valeur de la consommation individuelle par circuit de 2010 à 2025 à l'échelle nationale (€/hab)



Répartition de la valeur des marchés bio par circuit pour l'Ile-de-France



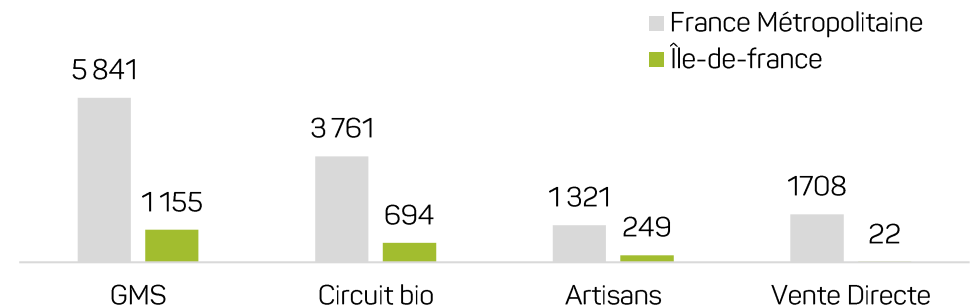
Pour exemple : 53,7% des dépenses faites pour l'achat de produits en AB se font dans des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS).

## A retenir

En 2025, un français aura dépensé en moyenne **189 euros sur l'année**, dans l'achat de produits biologiques, tandis qu'un francilien **169 euros** soit une diminution de 2.3% entre 2024 et 2025. Toutes régions confondues, la dépense moyenne maximale est de 262 euros et minimale de 104 euros.

Source de ces graphiques : AND-International 2026 pour Agence BIO d'après Nielsen, Circana Biolinéaires, INSEE et Agence BIO

Répartition de la valeur des marchés (en millions d'€) bio par circuit en 2025



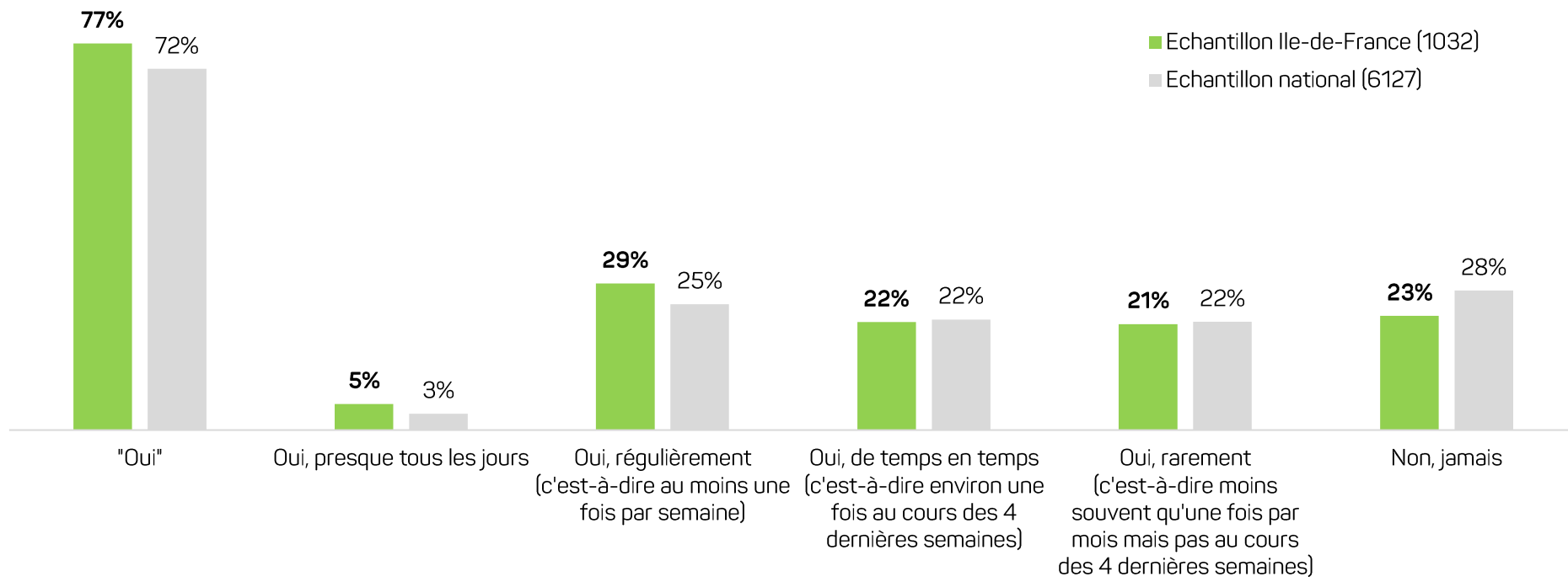


# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

## Achat de produits biologiques

**Avez-vous, vous-même ou quelqu'un de votre foyer, acheté un ou plusieurs produits biologiques au cours des 4 dernières semaines ?**

(Source : Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France, 2026)



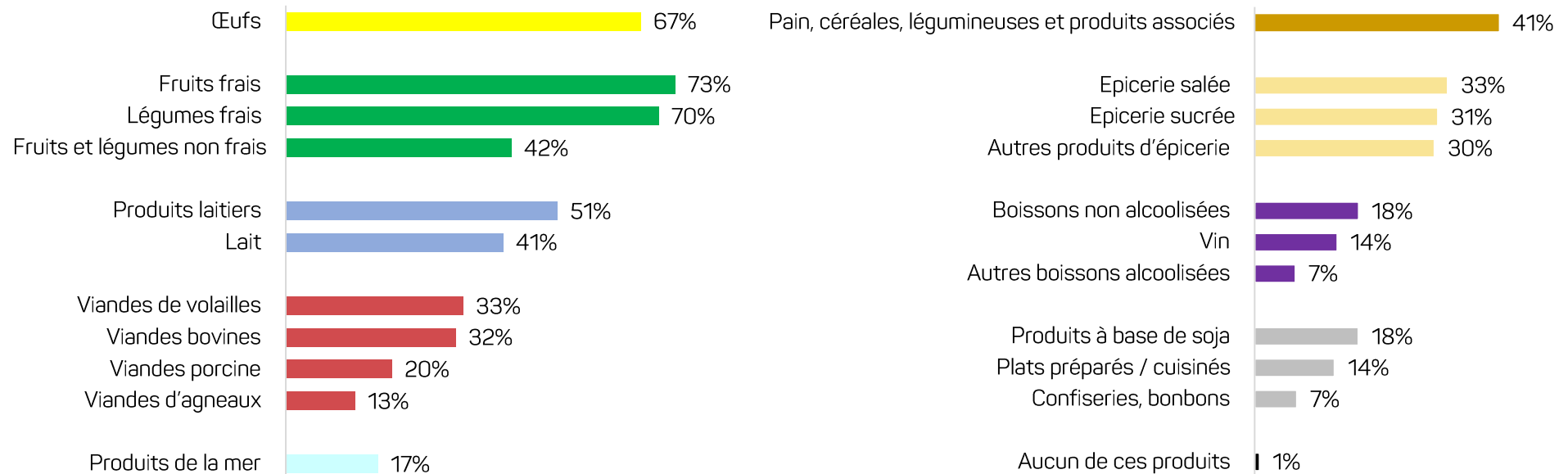


# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

Questionnaire auprès des consommateurs réguliers de produits biologiques (au moins une fois par mois)

## Q36 - Quels sont tous les produits biologiques que vous consommez ?

(Source : Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France, 2026)



Précision sur les intitulés des catégories des produits biologiques dans l'index page 104.

### Mieux comprendre

Ce graphique met en évidence les produits les plus achetés par un échantillon de 691 répondants franciliens. On remarque clairement les œufs bio sont souvent plébiscités par les consommateurs ainsi que les légumes et les fruits frais qui sont deux fois plus achetés que des produits carnés, les pains ou les céréales.

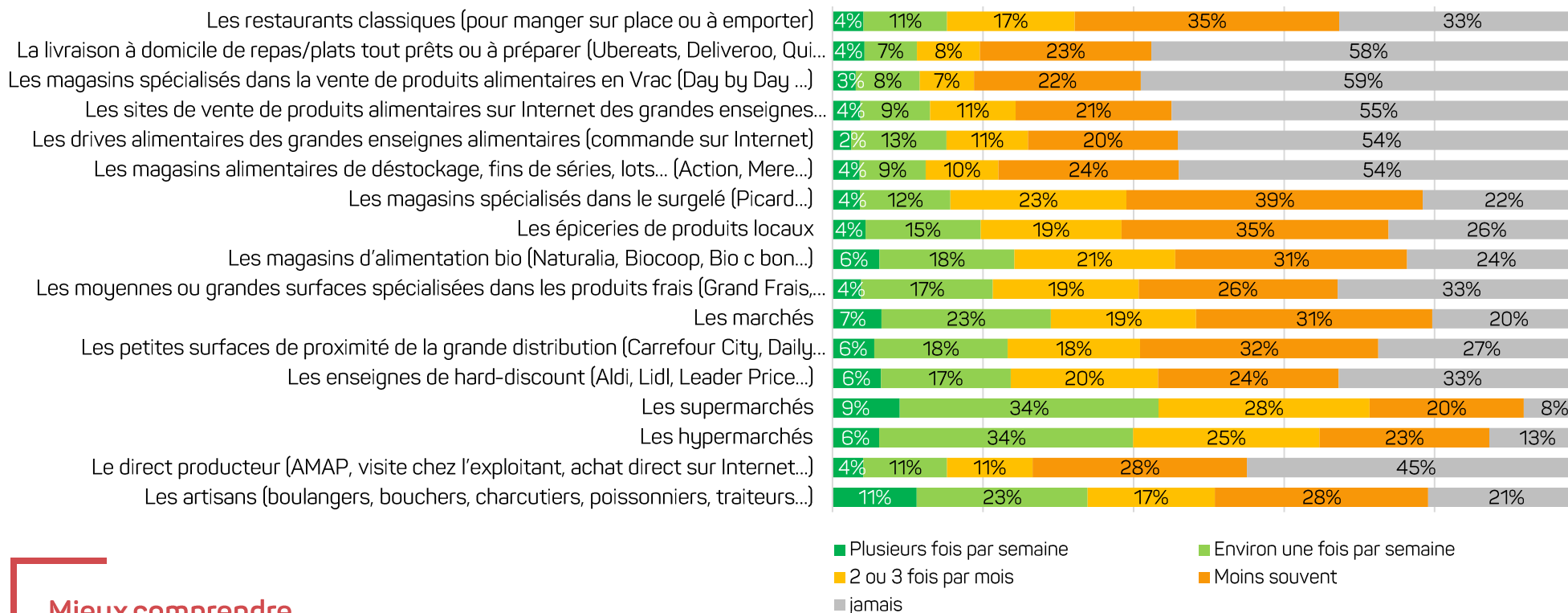


# Consommation des produits en AB en Ile-de-France

Questionnaire auprès des consommateurs réguliers de produits biologiques (au moins une fois par mois)

**Q38 - Parmi les circuits de distribution suivants, à quelle fréquence achetez-vous (vous ou quelqu'un de votre foyer) des produits biologiques ?**

(Source : Agence Bio, Baromètre des produits biologiques en France, 2026)



## Mieux comprendre

Ce graphique représente la répartition en part (en %) des différentes fréquences d'achats par les consommateurs réguliers de produits biologiques suivant les différents circuits empruntés. Les circuits de distribution les plus utilisés, une fois par semaine, pour l'achat de produits biologiques sont les supermarchés (34%), les hypermarchés (34%), suivi des artisans et des marchés avec 23% chacun.



• GAB ÎdF •

Les Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France

# 8. Sigles, abréviations et lexique

Sigles et abréviations .....	102
Lexique .....	103-104



# Sigles et abréviations

- **AAC** : Aire d'Alimentation de Captages
- **AB** : Agriculture Biologique
- **AESN** : Agence de l'Eau Seine Normandie
- **AMAP** : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- **ARMAB** : Aide Régionale pour le Maintien de l'Agriculture Biologique
- **ATABLE** : Aide pour une Transition vers une Agriculture Biologique Locale
- **CAD** : Contrat d'Agriculture Durable
- **CTE** : Contrat Territorial d'Exploitation
- **CE** : Communauté Européenne
- **DRIAAF** : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
- **Dpt** : Département
- **ESAT** : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- **FAB** : Fabricants d'Aliments pour Bétail
- **GAB IdF** : Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France
- **GC** : Grandes cultures
- **GMS** : Grandes et Moyennes Surfaces
- **GSA** : Grandes Surfaces Alimentaires
- **Ha** : Hectare
- **HCF** : Hors Cadre Familial
- **IdF** : Ile-de-France
- **ITAB** : Institut Technique de l'Agriculture Biologique
- **NC** : Non Connu
- **MAE** : Mesures Agro-Environnementales
- **MIN** : Marché d'Intérêt National
- **NS** : Non Significatifs
- **PPAM** : Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
- **PCO** : Pépinières et Cultures Ornementales
- **Q** : Quintal
- **RC** : Restauration Collective
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- **TMPC** : Tous Modes de Production Confondus
- **UTA** : Unité de Travail Annuel



# Lexique

- **Autres cultures** : catégorie regroupant les jachères, les bois et les friches.
- **Atelier de production** : une même exploitation peut avoir plusieurs ateliers. Par exemple, une exploitation à dominante grandes cultures peut aussi avoir des parcelles destinées à d'autres productions comme un verger de pommes ou du maraîchage. Chaque entité de production constitue un atelier.
- **Grandes cultures** : correspond ici aux céréales (dont mélanges de céréales et d'oléo-protéagineux tels que le triticale/pois par exemple), aux oléo-protéagineux, aux plantes à fibres et aux autres cultures industrielles.
- **Fruits** : regroupe les productions arboricoles (dont la production de sève de bouleau), de petits fruits et de raisins.
- **Légumes** : ils regroupent ici les produits issus du maraîchage diversifié, des cultures de plein champ, les légumes secs, les plantes à parfum aromatiques et médicinales, le cresson et les champignons.
- **Légumes de plein champ** : légumes cultivés sur une parcelle relativement importante pendant toute une saison culturale (par opposition au maraîchage diversifié).
- **Légumineuses** : familles de plantes qui fixent l'azote de l'air et le restituent sous forme d'azote minéral assimilable par les plantes. Les associations de cultures en rotation avec des légumineuses permettent d'enrichir le sol en éléments fertilisants qui bénéficient aux autres plantes. Dans l'Observatoire, par « légumineuses », on entend légumineuses fourragères (luzerne, trèfle...), récoltées sous forme de fourrage ou directement pâturées. Les légumineuses récoltées pour leurs graines (pois, féveroles...) sont désignées par le terme « protéagineux » et sont comptabilisées dans les grandes cultures.
- **Maraîchage diversifié** : production d'une gamme diversifiée de légumes en plein champ et sous abris généralement sur petites surfaces selon des rotations planifiées sur toute l'année.
- **Oléoprotéagineux** : regroupe les oléagineux et les protéagineux qui ne sont pas récoltés en fourrages ou pâturés.



# Lexique

- **Plantes à fibres et autres cultures industrielles** : regroupe des cultures dont la production est principalement destinée à une valorisation non alimentaire (par exemple le chanvre) ou qui sont destinées à des valorisations industrielles (par exemple la betterave sucrière).
- **Q36 / Répartition des produits biologiques par catégorie** :
  - **Autres boissons alcoolisées** : bières, spiritueux, etc. ;
  - **Boissons non alcoolisées** : jus de fruits, sodas, etc. ;
  - **Autres produits d'épicerie** : chocolat, miel, sucre, farine, condiments, petits pots pour bébés... ;
  - **Épicerie sucrée** : café, thé, infusion, biscuits, produits pour le petit déjeuner, etc. ;
  - **Épicerie salée** : pâtes, riz, autres céréales, etc. ;
  - **Pain, céréales, légumineuses et produits associés** : exemple : galettes végétales ;
  - **Produits de la mer** : poissons, coquillages et crustacés, etc. ;
  - **Viandes porcines** : porc, charcuterie, etc. ;
  - **Viandes bovines** : steak haché, pièce de bœuf, veau, etc. ;
  - **Produits laitiers** : fromages, yaourts, etc. ;
  - **Fruits et légumes non frais** : fruits à coque, fruits secs, légumes secs, conserves, surgelés, etc.
- **Surfaces biologiques** : surfaces dont la période de conversion en agriculture biologique est terminée.
- **Surfaces en conversion** : en agriculture biologique, l'obtention d'un certificat permettant de commercialiser des produits avec la mention « agriculture biologique » nécessite une période de conversion des terres en fonction des types de production, en général de deux à trois ans. Pendant cette durée, les surfaces sont dites « en conversion ».
- **Surfaces engagées en agriculture biologique** : regroupe à la fois les surfaces biologiques et les surfaces en conversion. Ces surfaces sont également dites en mode de production biologique.
- **Surfaces fourragères** : comprend les cultures fourragères (la luzerne par exemple), les prairies, les parcours herbeux et les engrais verts.
- **UTA associés** : prend en compte les unités de travail annuelles des chefs d'exploitations et des co-exploitants d'une exploitation agricole.



Le GAB IdF produit chaque année un état des lieux détaillé de l'Agriculture Biologique de l'amont à l'aval pour l'ensemble de la Région Ile-de-France.

Cet outil, nécessaire à la bonne compréhension du développement de l'AB dans les territoires, est déclinable à l'échelle d'un département, d'une intercommunalité ou d'une collectivité, avec une augmentation de la valeur du zoom et de la précision des informations fournies.

Des analyses prenant en compte le contexte politique, économique et agricole sont également apportées, au bénéfice d'un développement harmonieux et durable de filières biologiques locales.

N'hésitez pas à nous solliciter !

### Contacts pour l'Observatoire

**Myriam RAFRAF**  
Chargée de mission  
Observatoire et  
Référénte formation

**Léa LESCOILLIER**  
Analyste-Enquêtrice  
Observatoire

[observatoire@bioiledefrance.fr](mailto:observatoire@bioiledefrance.fr)

### Un projet soutenu par



**Etudes, conception :** Myriam RAFRAF, Léa LESCOILLIER

**Mise en page :** Pauline PELOUS

**Crédit Photos :** La Ferme Sainte Colombe, iStock

**Crédit Icones :** E.g.: Icon made by Freepik from [www.flaticon.com](http://www.flaticon.com)

**Conditions de reproduction :** la reproduction des informations contenues dans ce document est autorisée sous réserve de la mention de la source « GAB IdF, Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Ile-de-France, chiffres 2025 ».